

# Démarche d'information et d'échanges avec la communauté

Poursuite de l'exploitation du lieu d'enfouissement technique de Drummondville (phase 3B)

Bilan des activités réalisées en 2019

Février 2020

L'art de bâtir des ponts

transfertconsult.ca

# **Table des matières**

CONT	ГЕХТЕ	re	1
1.1	L	La poursuite de l'exploitation du lieu d'enfouissement technique	1
1.2	<u> </u>	La démarche d'information et d'échanges avec la communauté	1
1.3	3	Le rôle de Transfert Environnement et Société	1
1.4	Į.	L'indépendance des participants à la démarche	2
ACTI\	/ITÉS	S RÉALISÉES EN 2019	2
1.5	5	Approche générale	2
1.6	5	Annonce de la démarche	2
1.7	7	Invitations transmises	3
1.8	3	Parties prenantes rencontrées	4
1.9	)	Outils et matériel utilisés lors des rencontres	5
1.1	LO	Calendrier des activités réalisées	6
PORT	ES O	OUVERTES	7
1.1	11	Déroulement	7
1.1	L <b>2</b>	Résultats du sondage	9
1.1	L3	Faits saillants des échanges	13
	1.13.	3.1 Le fonctionnement actuel du LET	13
;	1.13.	3.2 Le projet de phase 3B	13
:	1.13.	3.3 Les nuisances perçues dans le voisinage	14
RENC	ONTI	TRE CIBLÉE AVEC LE VOISINAGE	16
1.1	L4	Déroulement	16
1.1	15	Faits saillants des échanges	16
1.1	L6	Prochaines étapes convenues	19
RENC	ONTI	TRES AVEC LES GROUPES D'INTÉRÊT	19
1.1	L <b>7</b>	Déroulement	19
1.1	18	Faits saillants des échanges	20
1.1	9	Prochaines étapes convenues	22

PRÉSENTATION AU COMITÉ DE VIGILANCE						
1.20	Déroulement	. 23				
1.21	Faits saillants des échanges	. 23				
1.22	Prochaines étapes convenues	. 24				
MISE EN L	IGNE D'UN NOUVEAU SITE WEB	. 24				
REVUE DE	PRESSE	. 24				
SYNTHÈSE	DES PRÉOCCUPATIONS ET SUGGESTIONS AYANT MENÉ À DES ENGAGEMENTS	. 26				
CONCLUS	ION ET PROCHAINES ÉTAPES	. 34				
1.23	Résultats de la démarche déployée en 2019	. 34				
1.24	Continuité de la démarche en 2020	. 34				
1.25	Diffusion du rapport par les parties prenantes	. 34				
Liste des annexes						
Annexe 1 : Annonce du projet et invitations aux activités						
Annexe 2 : Outils d'information						
Annexe 3 : Articles de presse cités dans le rapport						
Annexe 4 : Comptes rendus des rencontres ciblées						

#### **CONTEXTE**

## 1.1 LA POURSUITE DE L'EXPLOITATION DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE

Waste Management (WM) exploite la phase 3A du lieu d'enfouissement technique (LET) de Drummondville depuis 2013. En vertu de son décret actuel, l'entreprise est autorisée à enfouir des matières résiduelles dans la phase 3A jusqu'en septembre 2021.

Le décret a été émis sur la base d'une étude d'impact qui couvrait à la fois l'exploitation des phases 3A et 3B. Le décret a autorisé la phase 3A, précisant que la phase 3B ferait l'objet d'une décision subséquente à la suite d'une nouvelle demande de WM.

C'est ainsi qu'en 2019, WM a déposé la demande visant à obtenir l'autorisation de poursuivre ses activités au-delà de 2021, soit sur la phase 3B. Dans le cadre de cette demande l'étude d'impact du projet a fait l'objet d'une mise à jour.

Puis, le 2 octobre 2019, WM a confirmé publiquement sa volonté de poursuivre ses opérations sur la phase 3B, et a lancé, peu après, une démarche d'information et d'échanges avec la communauté.

#### 1.2 LA DÉMARCHE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES AVEC LA COMMUNAUTÉ

Dans le contexte de cette demande, WM est allée à la rencontre des acteurs du milieu à l'automne 2019. Plus précisément, la démarche visait à :

- Présenter la phase 3B;
- Identifier les préoccupations rattachées aux opérations actuelles et à la poursuite des activités;
- Cibler les conditions permettant une exploitation socialement plus acceptable du LET;
- Informer sur les efforts déjà mis en place par WM dans les dernières années;
- Partager la volonté d'élaborer des projets permettant d'attribuer une vocation environnementale et communautaire aux terrains de WM;
- Trouver de nouvelles solutions aux enjeux, lorsque nécessaire.

Le présent rapport fait état des activités qui se sont déroulées en 2019 dans le cadre de cette démarche.

#### 1.3 LE RÔLE DE TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

Transfert Environnement et Société (Transfert) est une firme spécialisée en participation publique dont la mission est de créer des espaces de dialogue entre les promoteurs et les collectivités.

Transfert a collaboré à la création du Comité de vigilance en 2006. Depuis, elle anime les rencontres et rédige les comptes rendus (qui sont ensuite validés par les membres).

Dans le cadre de la démarche d'information et d'échanges dont fait l'objet ce rapport, Transfert a été mandatée par WM pour l'appuyer dans l'organisation et la documentation des activités, à titre de tiers. De plus, Transfert a animé la rencontre avec le Club du Faisan.

Finalement, Transfert a assuré la rédaction du présent rapport, qui vise à rapporter les principaux éléments découlant des échanges tenus avec les personnes et les groupes rencontrés jusqu'à présent. Les principes ayant guidé son élaboration sont la vulgarisation scientifique, la transparence et la rigueur.

#### 1.4 L'INDÉPENDANCE DES PARTICIPANTS À LA DÉMARCHE

Les personnes et groupes ayant accepté de participer à la démarche préservent l'indépendance totale de leurs opinions respectives, qu'elles soient défavorables ou favorables à la poursuite de l'exploitation du LET de Drummondville. La participation à la démarche ne peut pas être interprétée d'aucune façon comme un positionnement quelconque, favorable ou défavorable, envers le projet.

Les propos et opinions exprimés sont non nominatifs, afin de respecter le positionnement des personnes et groupes rencontrés.

## **ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2019**

#### 1.5 APPROCHE GÉNÉRALE

Au cours de l'automne 2019, WM est allée à la rencontre du voisinage, des groupes d'intérêt, ainsi que de la communauté de Drummondville de façon plus large.

Le projet d'exploitation de la phase 3B représente la poursuite des opérations actuelles : ainsi, pendant les rencontres avec les parties prenantes, WM présente de l'information sur ses installations et ses opérations actuelles, la gestion environnementale du site, en plus de l'information propre à la phase 3B (justification, impacts). Toutes les rencontres prévoient des périodes d'échanges avec les parties prenantes, de manière à recueillir les questions, commentaires et suggestions.

Les activités tenues en 2019 constituent la première étape d'une démarche appelée à se poursuivre, WM ayant signifié aux parties prenantes son intention de développer la phase 3B en étroite collaboration avec le milieu, soit avec le Comité de vigilance, dans un premier temps, mais également avec ses voisins directs et des groupes de la communauté (sur des thèmes spécifiques).

## 1.6 ANNONCE DE LA DÉMARCHE

Le 2 octobre 2019, WM a annoncé son intention de poursuivre ses opérations sur la phase 3B. Le jour même, WM a contacté plusieurs parties prenantes pour les informer du projet d'agrandissement ainsi que de la démarche proposée avec le milieu. Ces parties prenantes sont les suivantes :

- Employés de WM (rencontre en personne)
- Club du Faisan, soit le quartier résidentiel localisé à proximité du site (appel à la représentante du quartier au Comité de vigilance)

- Voisinage (lettre acheminée à une centaine de résidences autour du site<sup>1</sup>, incluant le Club du Faisan)
- Comité de vigilance (appel au président et transmission d'un courriel à l'ensemble des membres, offrant la possibilité de tenir une rencontre spéciale sur la phase 3B en cas d'intérêt)
  - Voisinage du site
  - o Milieu municipal (MRC Drummond, Ville de Drummondville)
  - Groupes environnementaux (CRECQ, COGESAF, Société ornithologique du Centre-du-Québec)
  - o Groupe socioéconomique (Chambre de commerce et d'industrie de Drummond)
  - Milieu agricole (UPA)
- Ville de Drummondville (appel)
- MRC de Drummond (appel)
- Groupe d'opposants au dépotoir de Drummondville (appel)
- Société de développement économique de Drummondville (appel)
- Médias locaux/grand public (émission d'un communiqué de presse, menant à une couverture médiatique le jour même)

#### 1.7 INVITATIONS TRANSMISES

Par la suite, WM a contacté individuellement les groupes suivants, par téléphone ou par courriel, afin de les inviter à tenir une première rencontre dans le cadre de la démarche :

- Chambre de commerce et d'industrie de Drummond (CCID)
- Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ)
- Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF)
- Club du Faisan
- Union des producteurs agricoles (UPA)
- Ville de Drummondville
- Groupe d'opposants au dépotoir de Drummondville (GODD)

La CCID, le CRECQ et le COGESAF ont accepté l'invitation lancée par WM. L'UPA n'y a pas donné suite, alors que la Ville et le GODD ont décliné, refusant de participer à la démarche de WM.

WM a également convié la communauté de Drummondville à une activité portes ouvertes le 26 octobre 2019. Pour cette occasion, plusieurs outils ont été utilisés :

- Lettre d'invitation transmise dans le voisinage
- Communiqué de presse
- Annonce dans les journaux locaux

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Périmètre formé par les boulevards Allard et Saint-Joseph (est-ouest), et par le chemin Cordeau et la rue des Semailles (nord-sud).

Finalement, WM a convié le voisinage du site à une rencontre ciblée le 9 décembre 2019. Plus précisément, une lettre a été transmise au voisinage environ deux semaines à l'avance, soit le 26 novembre. La lettre a été distribuée par le personnel de WM, à l'intérieur du périmètre formé par les boulevards Allard et Saint-Joseph (est-ouest), et par le chemin Cordeau et la rue des Semailles (nord-sud).

Les outils d'information et d'invitation sont disponibles à l'Annexe 1. En voici quelques exemples :



Source : L'Express de Drummondville

#### 1.8 PARTIES PRENANTES RENCONTRÉES

En somme, au cours de l'automne 2019, WM a rencontré les parties prenantes suivantes :

Secteur	Parties prenantes rencontrées	
Communauté et voisinage	<ul> <li>Voisinage du site</li> <li>Comité de vigilance</li> <li>Communauté de Drummondville</li> </ul>	
Secteur environnemental	<ul> <li>Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ)</li> <li>Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF)</li> </ul>	
Secteur économique	Chambre de commerce et d'industrie de Drummond	

#### 1.9 OUTILS ET MATÉRIEL UTILISÉS LORS DES RENCONTRES

Plusieurs outils ont été préparés afin de fournir une information accessible tant sur les opérations actuelles de WM que la poursuite de l'exploitation sur la phase 3B :

- Une présentation PowerPoint générale sur les opérations actuelles, la gestion environnementale, les partenariats avec le milieu, ainsi que le projet de la phase 3B (présentation adaptée en fonction des intérêts des parties intéressées rencontrées)
- Des panneaux thématiques sur :
  - Le Complexe environnemental et énergétique de Drummondville (CEED)
  - o Les infrastructures du site
  - Les activités futures sur la propriété (3B)
  - Les opérations quotidiennes
  - La construction des cellules
  - La gestion et protection de l'eau
  - La gestion des biogaz
  - Le contrôle et suivi environnemental

lixiviat par irrigation de saules

Le projet expérimental de traitement du

- Les partenariats avec le GARAF
- Les activités de recherche et de développement
- Le Centre de formation en entreprise et récupération (CFER)
- La communication et cohabitation avec le milieu
- Un site Internet: https://wm-drummondville.org
- Un guide de visite pour la porte ouverte du 26 octobre 2019, distribué à l'ensemble des individus présents, avec une carte du LET, l'adresse du site Web et les coordonnées de l'équipe de WM
- Un questionnaire remis lors de la porte ouverte, avec des questions portant sur :
  - L'appréciation de l'activité portes ouvertes
  - Le niveau de réponse obtenu par rapport aux interrogations/inquiétudes de départ
  - Des sujets sur lesquels les gens auraient aimé obtenir plus d'explications
- Les thématiques qui intéressaient le plus les gens (bruit, odeurs, qualité de l'eau, etc.)
- o Les meilleurs moyens de tenir les gens informés du projet
- Toute question, commentaire ou préoccupation à partager à WM



Exemples de panneaux thématiques utilisés pendant les portes ouvertes, avec un modèle d'un puits de captage de biogaz pour aider à vulgariser les explications

Les outils d'information utilisés lors des rencontres sont disponibles à l'Annexe 2.

## 1.10 CALENDRIER DES ACTIVITÉS RÉALISÉES

Voici le calendrier détaillé des activités réalisées à l'automne 2019 dans le cadre de la démarche, en ordre chronologique :

Date	Parties prenantes	Type d'activité	Lieu	Nombre de personnes	Matériel utilisé
2 octobre 2019	Population de Drummondville	Mise en ligne d'un site Internet	https://wm- drummondville.org/	N/A	• N/A
26 octobre 2019	Population de Drummondville	Portes ouvertes et visite de site	CFER des Chênes	Environ 168 participants	<ul> <li>Panneaux thématiques</li> <li>Guide de visite</li> <li>Présentation PowerPoint défilant sur un écran</li> <li>Questionnaire écrit</li> </ul>
14 novembre 2019	Chambre de commerce et d'industrie de Drummond (CCID)	Rencontre en personne	Bureau du CCID	1 participant du CCID	Présentation PowerPoint
21 novembre 2019	Conseil régional de l'environnement du Centre-du- Québec (CRECQ)	Rencontre en personne	Bureau du CRECQ	4 participants du CRECQ	Présentation PowerPoint
27 novembre 2019	Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint- Nicéphore	Rencontre du Comité	CFER des Chênes	6 participants du Comité	Présentation PowerPoint
29 novembre 2019	Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF)	Rencontre en personne	Bureau du COGESAF (Sherbrooke)	2 participantes du COGESAF	Présentation PowerPoint
9 décembre 2019	Voisinage du site	Rencontre publique	CFER des Chênes	Environ 10 participants	<ul><li>Présentation PowerPoint</li><li>Panneaux thématiques</li></ul>

## **PORTES OUVERTES**

#### 1.11 DÉROULEMENT

La journée portes ouvertes s'est déroulée le samedi 26 octobre 2019, entre 10 et 15 h<sup>2</sup>.

La journée comportait deux activités :

- 1. Les personnes effectuaient d'abord une visite guidée en autobus d'une durée d'environ une heure, avec des représentants de WM à bord pour fournir des explications et répondre aux questions
- 2. Les personnes retournaient ensuite dans une salle du CFER des Chênes pour s'informer davantage à l'aide de panneaux thématiques, d'équipements en démonstration, ainsi que de représentants de WM et du GARAF présents dans la salle

La formule était flexible, les gens pouvant s'informer sur les thèmes de leur choix sans passer par chaque panneau d'information.

Les personnes avaient été invitées à s'inscrire à l'avance afin de prévoir les horaires des visites en autobus. À leur arrivée, les participants obtenaient un guide de visite comprenant une carte des installations du LET ainsi que les moyens pour communiquer avec WM. À la fin, les gens étaient invités à remplir un sondage d'appréciation de l'activité.

Des représentants de Transfert ont participé aux visites d'autobus et étaient présents dans la salle du CFER afin de noter les questions des participants et les échanges avec WM. Leur présence était annoncée au début de chaque visite.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Couverture médiatique entourant la journée portes ouvertes (voir les articles complets en Annexe 3):

<sup>&</sup>gt; Journal *L'Express de Drummondville* (25 octobre 2019) : <a href="https://www.journalexpress.ca/2019/10/25/une-journee-portes-ouvertes-au-site-denfouissement-de-drummondville/">https://www.journalexpress.ca/2019/10/25/une-journee-portes-ouvertes-au-site-denfouissement-de-drummondville/</a>

<sup>&</sup>gt; Journal L'Express de Drummondville (26 octobre 2019): <a href="https://www.journalexpress.ca/2019/10/25/une-journee-portes-ouvertes-au-site-denfouissement-de-drummondville/">https://www.journalexpress.ca/2019/10/25/une-journee-portes-ouvertes-au-site-denfouissement-de-drummondville/</a>

<sup>&</sup>gt; Radio-Canada (26 octobre 2019) : <a href="https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1363610/une-operation-seduction-au-site-denfouissement-de-waste-management-a-drummondville">https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1363610/une-operation-seduction-au-site-denfouissement-de-waste-management-a-drummondville</a>

<sup>&</sup>gt; Journal Web Vingt 55 (27 octobre 2019): <a href="https://vingt55.ca/168-visiteurs-a-la-journee-portes-ouvertes-du-complexe-environnemental-et-energetique-de-drummondville/?fbclid=lwAR0q2KXpZhR4mGym4UCwuXR8e1fRZy77DGLVZQncyCPraWjxSJCcogJ8lYg">https://vingt55.ca/168-visiteurs-a-la-journee-portes-ouvertes-du-complexe-environnemental-et-energetique-de-drummondville/?fbclid=lwAR0q2KXpZhR4mGym4UCwuXR8e1fRZy77DGLVZQncyCPraWjxSJCcogJ8lYg</a>

<sup>&</sup>gt; i heart radio (28 octobre 2019): <a href="https://www.iheartradio.ca/energie/energie-drummondville/nouvelles/waste-management-s-ouvre-au-public-1.10132575">https://www.iheartradio.ca/energie/energie-drummondville/nouvelles/waste-management-s-ouvre-au-public-1.10132575</a>



La visite guidée prévoyait des arrêts où les gens débarquaient de l'autobus afin de visiter certains lieux

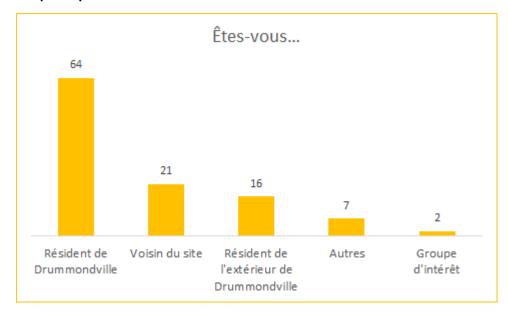


Après la visite en autobus, les participants pouvaient continuer à échanger avec les représentants de WM dans la salle du CFER

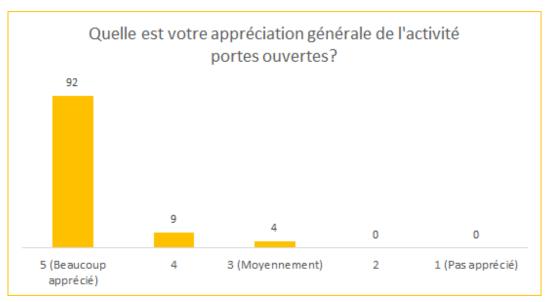
## 1.12 RÉSULTATS DU SONDAGE

168 personnes ont participé à l'activité. De ce nombre, 105 personnes ont rempli le sondage, soit 62,5 %.

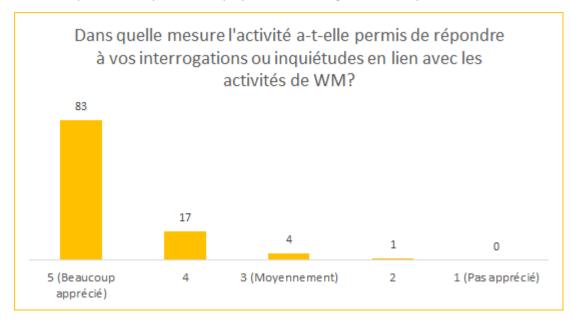




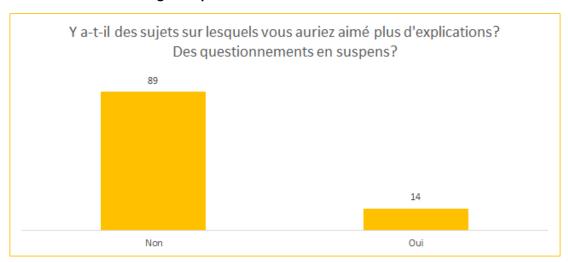
**Concernant l'appréciation générale de l'activité,** une majorité de répondants (92) ont beaucoup apprécié :



Une majorité de participants ont également apprécié l'information fournie par WM pendant l'activité, qui semble avoir permis de répondre à la plupart des interrogations ou inquiétudes :



Dans le même ordre d'idées, la plupart des participants n'ont pas identifié de sujets sur lesquels ils auraient aimé obtenir davantage d'explications :



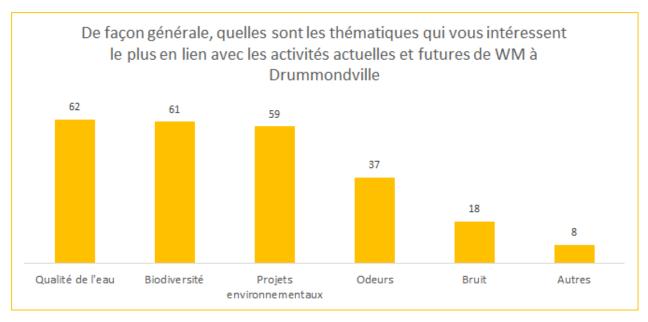
Pour les 14 personnes ayant répondu « oui » à la question, voici les sujets sur lesquels plus d'explications auraient été appréciées (sans ordre précis) :

- Informations sur les opérations actuelles du LET :
  - Les nuisances dans le voisinage
  - o La composition des produits utilisés pour le contrôle des odeurs (neutralisants d'odeurs)
  - La gestion des matières radioactives
  - Le traitement des eaux
  - o Le biogaz et sa valorisation par la centrale électrique
  - Le temps de décomposition des déchets
  - o La valorisation des cellules d'enfouissement fermées
- Informations sur le projet de la phase 3B :
  - Les dimensions de la phase 3B
  - Les études déposées au BAPE
- Informations sur la gestion des matières résiduelles de manière plus large :
  - Les façons d'éviter que des matières recyclables ou réutilisables ne soient enfouies
  - o La possibilité et l'intérêt de WM à aménager un centre de tri moderne
  - o Les raisons pour lesquelles la Ville de Drummondville envoie ses déchets à Victoriaville

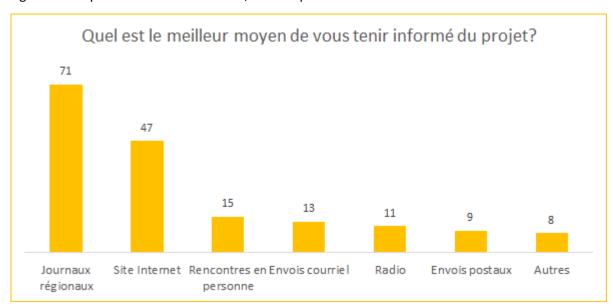
Ainsi, la plupart des sujets sur lesquels les participants auraient désiré obtenir davantage d'information sont surtout liés aux opérations actuelles de WM, et moins à la phase 3B comme telle.

Les participants étaient aussi invités à identifier les thématiques qui les intéressent le plus en lien avec les activités actuelles et futures du LET (il était possible d'indiquer plus d'un choix).

En ordre d'importance, les principales thématiques identifiées sont la qualité de l'eau, la biodiversité et les projets environnementaux. Plusieurs personnes ont également coché les enjeux de voisinage, soit les odeurs et le bruit. Dans la catégorie « Autres », les répondants ont noté la propreté des camions et la réduction des déchets, entre autres :



Concernant les meilleurs moyens de rester informé, les journaux régionaux et le site Internet sont ressortis comme étant les outils à privilégier. Dans la catégorie « Autres », trois personnes ont proposé d'organiser des portes ouvertes annuelles, et deux personnes ont mentionné les réseaux sociaux :



Enfin, le sondage prévoyait un espace où les répondants pouvaient partager toute question, commentaire ou préoccupation. 40 personnes ont ajouté des éléments à cet endroit.

Plus de la moitié des réponses étaient des commentaires positifs. Certains ont remercié WM pour la tenue de la journée portes ouvertes, soulignant que la visite et les informations fournies avaient positivement influencé leur perception du LET, par exemple :

- « Cette visite a changé du tout au tout ma façon de voir ce site »
- « La visite m'a permis de découvrir beaucoup de choses que j'ignorais sur le site »
- « Très bonne visite, [il est] rassurant de voir vos processus et installations »

Quelques préoccupations et suggestions ont également été notées, soit :

- Préoccupations et questionnements :
  - Le bruit à la balance à l'entrée du LET qui serait plus perceptible qu'auparavant
  - La poussière soulevée par la circulation routière
  - Des enjeux de voisinage (identifiés par la même personne): bruits causés par les camions qui ne retiennent pas leurs portes lors du déchargement, malpropreté des camions qui salit la route 143, éclairage dérangeant et odeurs perceptibles
  - La pérennité des serres Demers, advenant une réduction des activités au LET
  - La possibilité (hypothétique) pour une ferme située à proximité du LET d'obtenir une certification de culture biologique
  - Les façons d'éviter que des matières recyclables ne soient enfouies
- Suggestion :
  - Nettoyer quotidiennement le boulevard Saint-Joseph de la boue et du sable déposés par les camions

#### 1.13 FAITS SAILLANTS DES ÉCHANGES

En raison du caractère informel de l'activité portes ouvertes, du nombre élevé de participants, et du fait que la plupart des gens en étaient à leur première visite du LET, l'activité a suscité de nombreux échanges. De manière générale, ces échanges peuvent être classés en trois catégories :

- 1. Le fonctionnement actuel du LET
- 2. Le projet de la phase 3B
- 3. Les nuisances perçues dans le voisinage du LET

#### 1.13.1 LE FONCTIONNEMENT ACTUEL DU LET

Plusieurs questions ont été posées sur le fonctionnement du LET, principalement sur :

- > Le traitement et le suivi des eaux
- > La valorisation du biogaz
- > L'aménagement des cellules
- > La provenance des matières enfouies
- > La gestion post-fermeture
- > La neutralisation des odeurs et la composition du produit utilisé
- > Le recours aux faucons pour contrôler la population de goélands
- > La capacité restante dans la phase 3A
- > Les saules plantés dans l'ancien secteur
- > Les serres Demers
- > Etc.

La direction de WM était présente dans les autobus ainsi que dans la salle du CFER pour répondre à l'ensemble de ces questions. L'essentiel des informations fournies par WM est présenté dans les outils d'information, à l'Annexe 2.

### 1.13.2 LE PROJET DE PHASE 3B

Concernant le projet d'agrandissement sur la phase 3B, la plupart des interventions étaient des questions, lesquelles portaient notamment sur :

- > La confirmation comme quoi WM est déjà propriétaire du terrain de la phase 3B
- > La superficie de la phase 3B
- > La distance entre la phase 3B, le boulevard Saint-Joseph et le Club du Faisan
- > La relocalisation prévue de l'entrée du site
- > Les coupes d'arbres qui seraient effectuées sur la phase 3B
- > Le processus d'autorisation, les délais et le moment prévu de la décision sur le projet
- > L'impact du référendum de 2013 et de la position de la Ville sur la décision

Certains commentaires ont aussi porté sur la gestion des matières résiduelles de manière plus générale, à propos des efforts de réduction des quantités de matières allant à l'enfouissement et le lien avec le projet d'agrandissement du LET de Drummondville.

L'essentiel des informations fournies par WM est présenté dans les outils d'information, à l'Annexe 2.

## 1.13.3 LES NUISANCES PERÇUES DANS LE VOISINAGE

Concernant les nuisances perçues dans le voisinage, des participants ont partagé des inconvénients, alors que d'autres ont plutôt mentionné des améliorations. Par ailleurs, lors des échanges entre les participants et les représentants de WM, certaines suggestions ont été notées, nécessitant un suivi ou une décision de la part de WM.

Le tableau qui suit résume les commentaires et suggestions formulés lors des portes ouvertes, principalement en lien avec les nuisances perçues dans le voisinage, de même que les réponses et les éventuels suivis fournis par WM au moment de l'activité :

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS - ACTIVITÉ PORTES OUVERTES			
Commentaires formulés	Explication, engagements et mesures de bonification		
0	deurs		
Odeurs perceptibles et fréquentes, en particulier à l'été 2019	> À l'été 2019, réalisation de travaux nécessaires dans un secteur à proximité du Club du Faisan.		
	> Ces travaux ont effectivement entraîné des odeurs (avis d'odeurs émis).		
	> Travaux terminés dans ce secteur (opérations déplacées au nord de la cellule, phase 3B serait beaucoup plus éloignée).		
	> La transmission de signalements permet de cibler les problématiques et éventuellement d'améliorer la situation.		
Amélioration de la situation constatée au fil des années	> Efforts soutenus et projets d'amélioration en continu		
Demande de partager la composition du produit utilisé pour neutraliser les odeurs	> Information pourra être partagée à la suite de la visite		
	Bruit		
Bruits causés par le claquage des portes des camions lors du déchargement des	> Advenant l'autorisation de la phase 3B, les opérations seraient déplacées.		
matières	> La préoccupation a bien été notée.		
	> Suivi à venir au cours de la démarche.		
Bruit des camions à la balance à l'entrée	> La préoccupation a bien été notée.		
du LET	> Suivi à venir au cours de la démarche.		

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS - ACTIVITÉ PORTES OUVERTES			
Commentaires formulés	Explication, engagements et mesures de bonification		
Diminution du bruit depuis que les alarmes de recul des camions ont été changées en 2018, utilisant maintenant un bruit blanc	> N/A		
Camionnage (	et état des routes		
<ul> <li>Poussières et saletés emportées sur les routes par les camions</li> </ul>	<ul><li>La préoccupation a bien été notée.</li><li>Suivi à venir au cours de la démarche.</li></ul>		
Vitesse des camions qui sortent du LET sur la route 143, parfois sans faire d'arrêt	> Un suivi sera réalisé auprès des chauffeurs.		
Ramasser plus souvent la poussière sur le boulevard Saint-Joseph	> La suggestion est notée.		
Déplacer l'entrée du site	> Confirmation de l'ouverture de WM à évaluer la relocalisation de l'entrée du site		
Gestion env	vironnementale		
Envisager la possibilité de réaliser une étude indépendante sur le lixiviat et le suivi des eaux	> Explication des suivis environnementaux réalisés depuis plus de 20 ans, incluant des analyses réalisées par des laboratoires indépendants, accrédités par le MELCC, démontrant l'absence d'impact sur les eaux souterraines		
	> Mention qu'un rapport annuel est transmis au ministère avec ces résultats		
Communication	ons avec le milieu		
<ul> <li>Évaluer la possibilité de distribuer de l'information par la poste au Club du Faisan en cas de travaux irréguliers (et non seulement via les alertes par courriel)</li> </ul>	> La suggestion est notée.		
Réaliser un reportage scientifique sur le LET pour informer le public	> La suggestion est notée.		
Organiser plus régulièrement des visites de site et des activités portes ouvertes	> L'intérêt est noté.		
Autres			
Éclairage visible le soir en provenance des serres Demers	<ul><li>La préoccupation a bien été notée.</li><li>Un suivi sera réalisé auprès de M. Demers.</li></ul>		

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS - ACTIVITÉ PORTES OUVERTES			
Commentaires formulés	Explication, engagements et mesures de bonification		
Sacs emportés par le vent	> Explication des mesures mises en place pour éviter cette problématique (recouvrement journalier, clôture)		
	> Opérations actuelles sont situées à proximité.		
	> Des équipes sont mandatées pour nettoyer les déchets au sol.		

## RENCONTRE CIBLÉE AVEC LE VOISINAGE

#### 1.14 DÉROULEMENT

La rencontre s'est déroulée le 9 décembre 2019 de 19 h à 21 h 30, au CFER des Chênes, à Drummondville (secteur St-Nicéphore). Une dizaine de voisins du site ont participé. Le déroulement a été le suivant :

- Tour de table afin que les personnes puissent mentionner leur intérêt en lien avec la rencontre
- Présentation par WM contenant les sections suivantes :
  - o Rappel des infrastructures et opérations actuelles
  - Compréhension de WM quant aux préoccupations du voisinage (notamment issues de la journée portes ouvertes)
  - Projet de la phase 3B
  - Vision et projets futurs
  - o Moyens de communication actuels avec le milieu
- Après chaque section de la présentation, une période d'échanges était prévue avec les participants

Le compte rendu détaillé de la rencontre et la présentation visuelle utilisée sont disponibles à l'Annexe 4.

#### 1.15 FAITS SAILLANTS DES ÉCHANGES

Peu de questions ont porté sur la phase 3B, la plupart étant plutôt liées aux opérations actuelles de WM, par exemple sur :

- La responsabilité de WM une fois le site fermé
- La capacité des systèmes actuels de traitement des eaux et du biogaz à répondre au besoin avec la phase 3
- L'affaissement des cellules
- La qualité de l'eau de la nappe phréatique
- La possibilité de valoriser une plus grande part du biogaz

Pour chaque question, les explications ont été fournies par WM. Le détail des questions et des réponses fournies est disponible dans le compte rendu détaillé de la rencontre, à l'Annexe 4.

Dans sa présentation, WM a mentionné qu'une étude était en cours au sujet de la relocalisation de l'entrée des camions sur le site, en réponse à des commentaires exprimés pendant la porte ouverte. La pertinence de cette relocalisation a été confirmée par des membres du Club du Faisan, ainsi que le design proposé de la nouvelle entrée.

Par ailleurs, les commentaires et suggestions suivants ont été formulés :

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS – RENCONTRE AVEC LE VOISINAGE			
Commentaires et suggestions	Explication, engagements et mesures de bonification		
0	deurs		
<ul> <li>Présence d'odeurs au Club du Faisan, été comme hiver, surtout lorsque le vent souffle en direction du quartier.</li> </ul>	<ul> <li>Opérations actuelles sont au point le plus près du Club du Faisan</li> <li>Déplacement des opérations (phase 3B) réduirait les nuisances pour le Club du Faisan.</li> </ul>		
Demande que WM évite les travaux pouvant causer des odeurs pendant les longs congés	Confirmation que WM tentera d'éviter les travaux susceptibles de causer des odeurs lors des longues fins de semaine, dans la mesure du possible.		
E	Bruit		
<ul> <li>Suggestion d'ajouter une signalisation à propos des freins Jacob à la sortie du LET afin de sensibiliser les camionneurs</li> </ul>	Confirmation qu'il sera possible d'aller de l'avant avec cette mesure (signalisation sur la propriété de WM, à la sortie des camions).		
Présence de bruits lorsque les camions passent sur la balance, possiblement en raison de l'état de la chaussée à l'avant de la balance	<ul> <li>&gt; Bruits décrits semblent être liés aux bennes des camions.</li> <li>&gt; Trou à l'avant de la balance pourrait possiblement contribuer au bruit lorsque les camions y passent.</li> <li>&gt; La préoccupation est notée.</li> </ul>		
<ul> <li>Commentaire à l'effet que les camions à destination des serres Demers arrivent au poste avant les heures d'ouverture et que leurs moteurs restent allumés, possiblement pour réfrigérer la marchandise, ce qui occasionne du bruit.</li> <li>Questionnement à savoir si, advenant la relocalisation de la balance, ces camions continueraient à emprunter l'entrée actuelle.</li> </ul>	> La préoccupation est notée et sera évaluée dans la planification du projet.		

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS – RENCONTRE AVEC LE VOISINAGE			
Commentaires et suggestions	Explication, engagements et mesures de bonification		
Amélioration de la situation depuis le changement des alarmes de recul par des systèmes à bruit blanc en 2018	<ul> <li>Rappel qu'il s'agit d'une proposition émanant d'une membre du Comité de vigilance.</li> <li>D'autres équipements avaient été testés par le passé, mais ne respectaient pas les normes de sécurité.</li> <li>Ce nouvel équipement a été installé sur toute la machinerie de WM.</li> </ul>		
Camionnage et état des routes			
<ul> <li>Confirmation de la pertinence de la relocalisation proposée pour l'entrée du site et du design envisagé.</li> </ul>	<ul> <li>Plans de la nouvelle entrée envisagée partagés avec les participants à la rencontre.</li> <li>Étude en cours pour valider la faisabilité de cet</li> </ul>		
<ul> <li>Confirmation de la pertinence d'aménager une aire d'attente pour les camions, de manière à diminuer la congestion routière sur la route 143.</li> </ul>	aménagement.		
<ul> <li>Circulation des camions soulève de la poussière et génère de la boue.</li> <li>Demande que les camions soient nettoyés avant leur sortie du site.</li> </ul>	<ul> <li>Évaluation en cours de la faisabilité d'intégrer un système de nettoyage des camions dans le design de la nouvelle entrée du site.</li> <li>Passages du camion-balais seront plus fréquents en période estivale, et ce, jusqu'à l'éventuelle relocalisation de l'entrée.</li> </ul>		
А	utres		
Pollution lumineuse provenant des serres Demers peut perturber le sommeil.	> Explications sommaires sur la raison d'être de cette lumière (détails pourraient être fournis par les Serres).		
a Domando nous un tarif préférentiel à	<ul><li>&gt; La préoccupation est notée.</li><li>&gt; Adhésion de WM à l'idée.</li></ul>		
<ul> <li>Demande pour un tarif préférentiel à l'enfouissement des matières résiduelles pour les voisins du site (forme de compensation en échange de résider à proximité d'un LET).</li> </ul>	<ul> <li>&gt; Adhésion de WM à l'idée.</li> <li>&gt; Réflexion sera menée sur le mécanisme d'application de ce tarif préférentiel.</li> </ul>		
<ul> <li>Questionnements concernant la délimitation du périmètre de la propriété de WM (afin d'éviter d'y couper du bois) et suggestion d'installer des marqueurs pour mieux identifier ce périmètre.</li> </ul>	Vérification sera réalisée concernant la présence de marqueurs visuels, et d'autres seront ajoutés au besoin.		
Mention de coupures de courant fréquentes au Club du Faisan.	> Coupures ne sont pas causées par la centrale électrique sur le LET.		

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS – RENCONTRE AVEC LE VOISINAGE			
Commentaires et suggestions	Explication, engagements et mesures de bonification		
	> Un suivi sera effectué auprès d'Hydro-Québec pour tenter d'obtenir de l'information sur ces pannes.		
<ul> <li>Questionnement sur la possibilité (hypothétique) pour une ferme située à proximité du let d'obtenir une certification de culture biologique.</li> </ul>	<ul> <li>Vérifications entamées après que cette question ait été posée lors des portes ouvertes.</li> <li>Constats préliminaires indiquent qu'il serait possible d'obtenir cette accréditation, mais les vérifications se poursuivront.</li> </ul>		

#### 1.16 PROCHAINES ÉTAPES CONVENUES

De manière plus générale, des participants se sont dits rassurés avec l'information fournie par WM.

Il a été convenu avec les personnes présentes qu'une seconde rencontre avec le voisinage ne serait pas d'intérêt à court terme, mais qu'une rencontre de suivi serait pertinente advenant l'autorisation pour la phase 3B. WM a également profité de cette rencontre pour indiquer que des sièges étaient disponibles au Comité de vigilance, et a invité les personnes intéressées à laisser leurs coordonnées, ce qu'ont fait deux personnes.

## RENCONTRES AVEC LES GROUPES D'INTÉRÊT

#### 1.17 DÉROULEMENT

Dans le cadre de la démarche, WM a rencontré trois groupes d'intérêt, soit :

- La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond (CCID)
- Le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ)
- Le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF)

Le déroulement de ces trois rencontres était similaire. WM s'est déplacé aux bureaux de ces groupes pour présenter les opérations actuelles du LET de Drummondville et le projet de la phase 3B. Des échanges ont eu lieu sur les sujets d'intérêt des différents groupes rencontrés.

Les rencontres ont duré entre 50 minutes et 2 h 15 minutes. Transfert était présent à ces rencontres pour rapporter les propos et préparer, chaque fois, un compte rendu. Ces comptes rendus, ainsi que les présentations visuelles utilisées, sont présentés à l'Annexe 4.

#### 1.18 FAITS SAILLANTS DES ÉCHANGES

#### Chambre de commerce et d'industrie de Drummond (CCID)

Lors de cette rencontre, la directrice générale de la CCID a partagé quelques questions d'éclaircissement, notamment en lien avec le zonage actuel de la phase 3B et sa concordance avec des activités d'enfouissement. WM a précisé qu'une démarche judiciaire est en cours afin d'assurer une concordance entre le zonage, le Plan de gestion des matières résiduelles et le schéma d'aménagement de la MRC, ces deux derniers prévoyant les activités d'enfouissement sur la phase 3B.

La directrice générale étant nouvellement en poste, elle a suggéré de vérifier si le conseil d'administration de la CCID a des questions ou préoccupations et de valider l'intérêt pour une seconde rencontre élargie en 2020. Le cas échéant, WM a confirmé qu'il serait possible de tenir cette rencontre et d'adapter la présentation au besoin.

#### Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ)

La rencontre avec le CRECQ a suscité de nombreux échanges sur différents thèmes. Plus particulièrement, les thèmes de l'eau et des changements climatiques ont suscité plusieurs questions, par exemple sur :

- le suivi des eaux souterraines dans le plus vieux secteur du LET
- la capacité des équipements de traitement des eaux
- les paramètres surveillés, ainsi que les gaz à effet de serre générés par le biogaz
- la valorisation du biogaz
- la détection des fuites de méthane.

D'autres questions ont porté sur le fonds post-fermeture, le projet de plantation expérimentale des saules et les scénarios des futurs besoins d'enfouissement.

Les commentaires et suggestions suivantes ont été formulés par le CRECQ :

	COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS – CRECQ				
Commentaires et suggestions			Explication, engagements et mesures de bonification		
	Milieu biologique				
•	Suggestion que WM s'informe sur le taux de réussite de la Ville de Drummondville concernant sa transplantation de carex folliculé au parc industriel.	> '	WM a pris note de la suggestion.		
•	Confiance que l'envoi d'un montant au ministère pour la destruction de milieux humides et hydriques sera retourné localement.		WM souhaite développer un projet à proximité de la propriété pour compenser la perte occasionnée par l'agrandissement du site.		

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS – CRECQ			
Commentaires et suggestions	Explication, engagements et mesures de bonification		
<ul> <li>Mention du travail déjà réalisé par le CRECQ pour identifier des sites d'intérêt dans la région pour la création de milieux humides : le CRECQ aura des suggestions pour WM.</li> </ul>	> Engagement de recontacter le CRECQ à ce sujet au moment opportun.		
Piste de créer un projet dans le secteur de la sablière appartenant à l'entreprise Guilbault, lorsque celle-ci sera fermée.	> Intérêt de WM pour la création d'un projet dans le secteur de la sablière (répond à l'objectif d'un projet local)		
A	utres		
<ul> <li>Possibilité pour WM de partager ses « bons coups » en matière de changements climatiques sur la plateforme en ligne PhareClimat.</li> </ul>	> WM a pris note de la suggestion.		
<ul> <li>Demande à savoir si WM a considéré faire partie d'une bourse de carbone (comme le parc industriel de Bécancour)</li> </ul>	Explication de l'obligation de capter et de brûler le biogaz : limite la possibilité de recueillir des crédits carbone <sup>3</sup> .		
	> Approche de WM est axée sur la réalisation de projets porteurs plutôt que l'envoi d'un montant d'argent.		

## Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF)

Plusieurs éclaircissements ont été demandés par le COGESAF sur le fonctionnement du LET, incluant des questions sur la gestion du lixiviat, la localisation des piézomètres, le contrôle des goélands, le biogaz, etc.

Des questions ont aussi porté sur la phase 3B : le zonage actuel, la caractérisation des milieux humides et hydriques présents dans la phase 3B, les scénarios justifiant le besoin d'un nouvel agrandissement, etc. WM a fourni les informations demandées.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Précision : WM n'est pas admissible à faire partie de la bourse du carbone puisqu'elle ne peut accumuler des crédits carbones dans le cadre du captage du biogaz, ayant l'obligation réglementaire de le faire.

Les commentaires et suggestions suivantes ont été formulés par le COGESAF :

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS – COGESAF	
Commentaires et suggestions	Explication, engagements et mesures de bonification
Milieu	biologique
<ul> <li>Suggestion de mettre en valeur la plantation de saules, au bénéfice des citoyens.</li> </ul>	> Un projet de sentiers d'interprétation est en cours d'élaboration avec le GARAF.
<ul> <li>Préoccupation concernant la perte de milieux humides et hydriques et de leurs fonctions écologiques: demande s'il est possible d'éviter cette perte.</li> </ul>	> Il n'est pas possible d'éviter la destruction de milieux humides dans le cadre du projet.
<ul> <li>Confirmation de l'intérêt de créer un milieu humide au nord du LET, tel que suggéré par le CRECQ (contribuerait à gérer l'eau ruisselant vers le LET).</li> </ul>	> WM a convenu de recontacter le CRECQ pour une collaboration sur ce projet.
<ul> <li>Rappel à l'effet que plusieurs études sont déjà disponibles afin d'aider à l'identification d'un projet de compensation, telles que :         <ul> <li>Le Plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Drummondville</li> <li>L'identification des ruptures dans les corridors fauniques (projet conjoint CRECQ et COGESAF)</li> <li>L'identification des aquifères sensibles sur le territoire (projet du COGESAF)</li> </ul> </li> </ul>	> WM pourra effectuer les suivis nécessaires, notamment auprès de la Ville, pour accéder à ces informations.
Gestion env	ironnementale
Demande à savoir si WM se tient informé de l'enjeu des PFA, qui est discuté au niveau du lac Memphrémagog.	> WM n'a pas eu d'échanges avec le ministère à ce sujet.

## 1.19 PROCHAINES ÉTAPES CONVENUES

Au terme des rencontres, les suites suivantes ont été convenues avec les groupes rencontrés :

- CCID:
  - La directrice générale validera l'intérêt du conseil d'administration pour une seconde rencontre élargie en 2020.

 Le cas échéant, WM a confirmé qu'il serait possible de tenir cette rencontre et d'adapter la présentation au besoin.

#### CRECQ:

- Une seconde réunion, plus courte et ciblée sur les thèmes d'intérêt, pourrait être organisée avec le conseil d'administration du CRECQ : WM recontactera le CRECQ à ce sujet.
- Concernant la question des milieux humides et hydriques, WM a confirmé son intérêt à poursuivre la discussion avec le CRECQ (ainsi qu'avec le COGESAF) au cours des prochains mois.

#### COGESAF:

- N'ayant pas d'idées concrètes pour des projets de compensation de milieux humides au moment de la rencontre, le COGESAF s'est informé des échéanciers du processus d'autorisation afin d'être en mesure de revenir avec des propositions, s'il y a lieu.
- Concernant la question des milieux humides et hydriques, WM a confirmé son intérêt à poursuivre la discussion avec le COGESAF (ainsi qu'avec le CRECQ) au cours des prochains mois.

## PRÉSENTATION AU COMITÉ DE VIGILANCE

#### 1.20 DÉROULEMENT

WM avait proposé au Comité de vigilance de tenir une rencontre spéciale sur le projet de la phase 3B. Puisqu'aucune demande n'a été formulée par les membres en ce sens, le sujet a été abordé à la rencontre régulière du 27 novembre 2019. La présentation de WM et les échanges avec les membres ont porté sur la description de la phase 3B, les impacts de la réalisation du projet, ainsi que la démarche avec le milieu, en particulier le retour sur l'activité portes ouvertes.

Cinq membres étaient présents pour cette présentation, soit des représentants de la MRC de Drummond, des groupes environnementaux et d'un groupe économique. En raison des procédures judiciaires en cours, aucun membre représentant la Ville de Drummondville n'a participé à cette partie de la rencontre.

Comme à l'habitude, Transfert a documenté l'ensemble des échanges et préparé le compte rendu. Celuici sera rendu public après sa validation par les membres à la rencontre de mars 2020, tel qu'il est prévu dans le fonctionnement du Comité.

## 1.21 FAITS SAILLANTS DES ÉCHANGES

Les questions des participants ont principalement porté sur la justification du projet, et particulièrement les scénarios estimant le besoin d'enfouissement dans les années à venir. Un membre a demandé ce qu'il adviendrait si la phase 3B n'avait pas lieu. Un autre membre a demandé si de nouvelles technologies sont en développement pour offrir une alternative à l'enfouissement. WM a fourni les explications, notamment en précisant les scénarios élaborés dans la mise à jour de l'étude d'impact.

Une personne a demandé si la phase 3B serait la dernière à être exploitée au LET de Drummondville. WM a confirmé que la phase 3B représente en effet la dernière superficie disponible.

Des interventions ont porté sur les milieux humides, d'une part pour comprendre le changement au niveau de la définition d'un milieu humide dans la réglementation, d'autre part pour partager une déception face à la destruction de milieux humides pour la phase 3B. WM a fourni les explications, précisant que la phase 3B correspond au seul endroit dans la MRC de Drummond où il est possible de poursuivre l'enfouissement de matières résiduelles.

Des membres ont également demandé d'être tenus informés du litige avec la Ville de Drummondville. WM a expliqué devoir limiter ses commentaires sur ce dossier de nature juridique, mais a convenu de partager certaines informations, par exemple les dates de l'audition lorsqu'elles seront connues.

#### 1.22 PROCHAINES ÉTAPES CONVENUES

Au terme de la rencontre, il a été convenu de prévoir un point sur le projet de la phase 3B à la prochaine réunion du Comité, afin que les membres puissent obtenir un suivi sur l'autorisation et la démarche avec le milieu, en plus d'avoir l'occasion de poser toute question additionnelle sur le projet.

#### MISE EN LIGNE D'UN NOUVEAU SITE WEB

À l'automne 2019, WM a mis en ligne un site Internet (https://wm-drummondville.org) pour présenter:

- Une carte interactive du LET localisant les différentes installations
- Les opérations au LET
- L'équipe de WM
- Les projets de WM axés sur l'environnement et la communauté
- Les activités futures, c'est-à-dire l'intention de WM de poursuivre ses activités sur la phase 3B
- Un lien direct pour se rendre sur le site Internet du Comité de vigilance

Les visiteurs retrouvent également, à plusieurs endroits sur ce site Internet, les coordonnées de WM pour transmettre des questions, commentaires ou suggestions.

L'adresse de ce site Internet a été diffusée de plusieurs façons : dans les invitations à la journée portes ouvertes publiées dans les journaux régionaux, à l'intérieur du guide de visite remis aux participants, ainsi qu'aux rencontres avec les groupes d'intérêt.

## **REVUE DE PRESSE**

Étant donné que deux organisations ont décliné l'invitation de WM à participer à sa démarche, soit la Ville de Drummondville et le Groupe d'opposants au dépotoir de Drummondville (GODD), ce rapport propose de mettre en relief certains éléments issus d'articles de presse parus à la suite de l'annonce du projet de la phase 3B, afin de souligner d'autres opinions exprimées publiquement dans les médias, de manière à refléter un portrait plus représentatif des différentes positions. La revue de presse ne prétend toutefois

pas avoir identifié avec exactitude les questions et préoccupations de ces parties prenantes, et ne remplace pas leur participation à la démarche.

Ainsi, le GODD s'est exprimé dans les médias contre le projet de la phase 3B, rappelant que lors d'un référendum consultatif en 2013, une majorité de citoyens avait rejeté le projet d'agrandissement de WM.<sup>4</sup>

Le GODD a également critiqué le recours juridique entamé par WM envers la Ville de Drummondville, sur la question du zonage municipal. Le GODD y voit une attaque à la démocratie citoyenne. WM a répondu à cette critique du GODD dans une tribune libre. 6

De plus, le GODD a exprimé des préoccupations en lien avec la qualité de la nappe phréatique et, de façon plus générale, la santé des résidents.<sup>2</sup> La proximité du LET avec les zones urbaines a aussi été soulignée, tout comme la provenance des matières résiduelles, en majorité de l'extérieur de la MRC.

Pour sa part, le maire de Drummondville, M. Alexandre Cusson, qui a remis sa démission le 31 janvier 2020, s'est montré défavorable au projet, rappelant les résultats du référendum consultatif, et indiquant que la Ville n'a pas l'intention de modifier son zonage<sup>7</sup>.

Les articles cités ci-dessous sont présentés à l'Annexe 3.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> https://www.journalexpress.ca/2019/10/03/site-denfouissement-on-nen-veut-plus-jean-guy-forcier/

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> <u>www.journalexpress.ca/2019/10/31/waste-management-et-lintimidation-tribune-libre</u>

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> www.journalexpress.ca/2019/11/07/waste-management-replique-au-godd-tribune-libre

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> www.journalexpress.ca/2019/10/08/site-denfouissement-saint-nicephore-drummondville-alexandre-cusson-reste-ferme

## SYNTHÈSE DES PRÉOCCUPATIONS ET SUGGESTIONS AYANT MENÉ À DES ENGAGEMENTS

La section qui suit résume les préoccupations et suggestions soulevées au cours des différentes activités menées à l'automne 2019, ainsi que les explications, engagements et mesures de bonification énoncées par WM.

SYNTHÈSE DES PRÉOCCUPATIONS ET SUGGESTIONS AYANT MENÉ À DES ENGAGEMENTS		
P	réoccupations exprimées, suivis demandés et suggestions des participants à la démarche	Explications, engagements et mesures de bonifications proposées par WM dans le cadre des opérations actuelles ou du projet de la phase 3B
		1. Odeurs
1.1	<ul> <li>Présence d'odeurs au Club du Faisan, été comme hiver, surtout lorsque le vent souffle en direction du quartier</li> <li>Ces odeurs semblent être liées autant aux déchets qu'aux biogaz.</li> <li>Épisodes plus importants à l'été 2019</li> </ul>	<ul> <li>Des travaux particuliers et nécessaires ont eu lieu à l'été 2019, générant effectivement des odeurs pour le voisinage (avis d'odeurs acheminés). Ces travaux sont terminés.</li> <li>La phase 3B est située à une plus grande distance du Club du Faisan, ce qui devrait contribuer à réduire les odeurs perçues dans le voisinage.</li> <li>La relocalisation de l'entrée du site, si elle va de l'avant, entraînerait une diminution des odeurs de déchets (les camions pleins ne circuleraient plus à proximité de ce quartier).</li> <li>La transmission de signalements permet de cibler les problématiques et ainsi d'améliorer la situation.</li> </ul>
1.2	Demande à WM d'éviter des travaux pouvant causer des odeurs pendant les longues fins de semaine	> Dans la mesure du possible, WM évitera les travaux susceptibles de générer des odeurs ou du bruit lors des longues fins de semaine

	SYNTHÈSE DES PRÉOCCUPATIONS ET SUGGESTIONS AYANT MENÉ À DES ENGAGEMENTS		
P	réoccupations exprimées, suivis demandés et suggestions des participants à la démarche	Explications, engagements et mesures de bonifications proposées par WM dans le cadre des opérations actuelles ou du projet de la phase 3B	
1.3	<ul> <li>Demande d'information sur la composition du produit utilisé pour la neutralisation des odeurs</li> </ul>	> Suivi à réaliser par WM.	
		2. Bruit	
2.1	<ul> <li>Présence de bruits lorsque les camions passent sur la balance, possiblement en raison d'un trou dans la chaussée à l'avant de la balance</li> </ul>	<ul> <li>&gt; Bruits décrits semblent être liés aux bennes des camions.</li> <li>&gt; Trou à l'avant de la balance pourrait possiblement contribuer au bruit lorsque les camions y passent (suivi à réaliser par WM).</li> <li>&gt; La phase 3B prévoit la relocalisation de l'entrée du LET et de la balance, qui sera plus éloignée du Club du Faisan.</li> </ul>	
2.2	<ul> <li>Présence de bruits causés par les camions qui ne retiennent pas leurs portes lors du déchargement</li> </ul>	<ul> <li>&gt; Advenant l'autorisation de la phase 3B, les opérations seraient déplacées.</li> <li>&gt; Suivi à réaliser par WM.</li> </ul>	
2.3	<ul> <li>Suggestion d'ajouter une signalisation à propos des freins Jacob à la sortie du LET afin de sensibiliser les camionneurs</li> </ul>	> Confirmation qu'il sera possible d'aller de l'avant avec cette mesure (signalisation sur la propriété de WM, à la sortie des camions).	

	SYNTHÈSE DES PRÉOCCUPATIONS ET SUGGESTIONS AYANT MENÉ À DES ENGAGEMENTS	
Pi	réoccupations exprimées, suivis demandés et suggestions des participants à la démarche	Explications, engagements et mesures de bonifications proposées par WM dans le cadre des opérations actuelles ou du projet de la phase 3B
	3. Camion	nnage et état des routes
3.1	Suggestion de relocaliser l'entrée du site	<ul> <li>Confirmation de l'ouverture de WM de relocaliser l'entrée du site (études en cours)</li> <li>Plans préliminaires présentés lors de la rencontre avec le voisinage (9 décembre), pour discussion.</li> </ul>
3.2	<ul> <li>Confirmation de la pertinence de relocaliser l'entrée et du design proposé.</li> <li>Confirmation de la pertinence d'aménager une aire d'attente pour les camions, de manière à diminuer la congestion routière sur la route 143.</li> </ul>	> Poursuivre les études pour évaluer la faisabilité.
3.3	<ul> <li>Présence de poussières, boues et saletés qui seraient emportées par les camions sortant du LET</li> <li>Malpropreté des camions qui salit la route 143</li> <li>Souhait que WM nettoie quotidiennement le boulevard Saint-Joseph de la boue et du sable déposés par les camions</li> <li>Souhait que WM nettoie les camions avant la sortie du LET</li> </ul>	<ul> <li>Évaluation en cours de la faisabilité d'intégrer un système de nettoyage des camions dans le design de la nouvelle entrée du site.</li> <li>Passages du camion-balais seront plus fréquents en période estivale, et ce, jusqu'à l'éventuelle relocalisation de l'entrée.</li> </ul>

	SYNTHÈSE DES PRÉOCCUPATIONS ET SUGGESTIONS AYANT MENÉ À DES ENGAGEMENTS		
P	réoccupations exprimées, suivis demandés et suggestions des participants à la démarche	Explications, engagements et mesures de bonifications proposées par WM dans le cadre des opérations actuelles ou du projet de la phase 3B	
3.4	<ul> <li>Vitesse des camions qui sortent du LET sur la route 143, parfois sans faire d'arrêt</li> </ul>	> Suivi sera réalisé auprès des chauffeurs.	
3.5	<ul> <li>Bruits des camions à destination des serres Demers, qui arrivent au poste avant les heures d'ouverture et dont les moteurs restent allumés, possiblement pour réfrigérer la marchandise</li> <li>Questionnement à savoir si, advenant la relocalisation de la balance, ces camions continueraient à emprunter l'entrée actuelle.</li> </ul>	> Suivi à réaliser par WM.	
	4. Gestion environnementale		
4.1	<ul> <li>Envisager la possibilité de réaliser une étude indépendante sur le lixiviat et le suivi des eaux</li> </ul>	<ul> <li>Explication des suivis environnementaux réalisés depuis plus de 20 ans, démontrant l'absence d'impact sur les eaux souterraines</li> <li>Mention qu'un rapport annuel est transmis au ministère avec ces résultats</li> </ul>	

	SYNTHÈSE DES PRÉOCCUPATIONS ET SUGGESTIONS AYANT MENÉ À DES ENGAGEMENTS		
Р	réoccupations exprimées, suivis demandés et suggestions des participants à la démarche	Explications, engagements et mesures de bonifications proposées par WM dans le cadre des opérations actuelles ou du projet de la phase 3B	
4.2	<ul> <li>Questionnement à savoir si WM a déjà envisagé faire partie d'une bourse du carbone afin de couvrir ses émissions de surface</li> </ul>	<ul> <li>Explication de l'obligation de capter et de brûler le biogaz : limite la possibilité de recueillir des crédits carbone.</li> <li>Approche de WM est axée sur la réalisation de projets porteurs plutôt que l'envoi d'un montant d'argent.</li> </ul>	
	5. Milieu biologique		
5.1	<ul> <li>Préoccupations des groupes environnementaux rencontrés concernant la perte de milieux humides et hydriques, et suggestions pour d'éventuels projets compensatoires</li> <li>Piste de développer un projet dans le secteur de la sablière, au nord de la propriété</li> </ul>	<ul> <li>Continuer à travailler avec le CRECQ et le COGESAF en vue d'une collaboration pour des projets de compensation des milieux humides et hydriques</li> <li>Prendre connaissance des différentes données évoquées par les organismes, incluant le plan de conservation des milieux humides et hydriques préparé par la Ville de Drummondville</li> <li>Intérêt de WM pour la création d'un projet dans le secteur de la sablière (répond à l'objectif d'un projet local)</li> </ul>	
5.2	<ul> <li>Suggestion que WM s'informe sur le taux de réussite de la Ville de Drummondville concernant sa transplantation de carex folliculé au parc industriel.</li> </ul>	> WM a pris note de la suggestion.	

	SYNTHÈSE DES PRÉOCCUPATIONS ET SUGGESTIONS AYANT MENÉ À DES ENGAGEMENTS		
P	réoccupations exprimées, suivis demandés et suggestions des participants à la démarche	Explications, engagements et mesures de bonifications proposées par WM dans le cadre des opérations actuelles ou du projet de la phase 3B	
5.3	<ul> <li>Suggestion de mettre en valeur la plantation de saules, pour les citoyens</li> </ul>	<ul> <li>Projet de sentier d'interprétation au nord de la propriété est en cours d'élaboration avec le GARAF (soit près du secteur de la plantation - la plantation elle-même n'est pas accessible au grand public, pour des raisons de sécurité)</li> </ul>	
	6. Communications avec le milieu		
6.1	<ul> <li>Évaluer la possibilité de distribuer de l'information par la poste au Club du Faisan en cas de travaux irréguliers (et non seulement via les alertes par courriel)</li> </ul>	<ul> <li>Ouverture de WM à procéder par lettre.</li> <li>Suivi à réaliser par WM.</li> </ul>	
6.2	<ul> <li>Réaliser un reportage scientifique sur le LET pour informer le public</li> </ul>	> Suivi à réaliser par WM.	
6.3	<ul> <li>Organiser plus régulièrement des visites de site et des activités portes ouvertes</li> </ul>	<ul> <li>&gt; Fréquence souhaitable discutée avec le voisinage du site lors de la rencontre ciblée de décembre 2019</li> <li>&gt; Suivi à réaliser par WM.</li> </ul>	

	SYNTHÈSE DES PRÉOCCUPATIONS ET SUGGESTIONS AYANT MENÉ À DES ENGAGEMENTS		
Р	réoccupations exprimées, suivis demandés et suggestions des participants à la démarche	Explications, engagements et mesures de bonifications proposées par WM dans le cadre des opérations actuelles ou du projet de la phase 3B	
	;	7. Autres	
7.1	• Éclairage dérangeant des Serres	> Effectuer un suivi auprès des serres Demers concernant la possibilité de réduire la pollution lumineuse occasionnée par leurs activités.	
7.2	<ul> <li>Questionnement sur la possibilité (hypothétique) pour une ferme située à proximité du LET d'obtenir une certification de culture biologique</li> </ul>	<ul> <li>Des vérifications ont été entamées après que cette question ait été posée lors des portes ouvertes.</li> <li>Les constats préliminaires indiquent qu'il serait possible d'obtenir cette accréditation, mais les vérifications se poursuivront.</li> </ul>	
7.3	<ul> <li>Présence occasionnelle de sacs dans le ciel, emportés par le vent</li> </ul>	<ul> <li>Explication des mesures mises en place pour éviter cette problématique (recouvrement journalier, clôture)</li> <li>Opérations actuelles sont situées à proximité – éloignement améliorerait la situation.</li> </ul>	
7.4	<ul> <li>Demande pour un tarif préférentiel à l'enfouissement des matières résiduelles pour les voisins du site (forme de compensation en échange de résider à proximité d'un LET).</li> </ul>	<ul> <li>&gt; Adhésion de WM à l'idée.</li> <li>&gt; Réflexion sera menée sur le mécanisme d'application de ce tarif préférentiel.</li> </ul>	

	SYNTHÈSE DES PRÉOCCUPATIONS ET SUGGESTIONS AYANT MENÉ À DES ENGAGEMENTS	
P	réoccupations exprimées, suivis demandés et suggestions des participants à la démarche	Explications, engagements et mesures de bonifications proposées par WM dans le cadre des opérations actuelles ou du projet de la phase 3B
7.5	<ul> <li>Questionnements concernant la délimitation du périmètre de la propriété de WM (afin d'éviter d'y couper du bois) et suggestion d'installer des marqueurs pour mieux identifier ce périmètre.</li> </ul>	<ul> <li>Vérification sera réalisée concernant la présence de marqueurs visuels, et d'autres seront ajoutés au besoin.</li> </ul>
7.6	<ul> <li>Mention de coupures de courant fréquentes au Club du Faisan.</li> </ul>	<ul> <li>Coupures ne sont pas causées par la centrale électrique sur le LET.</li> <li>Un suivi sera effectué auprès d'Hydro-Québec pour tenter d'obtenir de l'information sur ces pannes.</li> </ul>
7.7	<ul> <li>Possibilité pour WM de partager ses « bons coups » en matière de changements climatiques sur la plateforme en ligne PhareClimat.</li> </ul>	> WM a pris note de la suggestion.

#### **CONCLUSION ET PROCHAINES ÉTAPES**

#### 1.23 RÉSULTATS DE LA DÉMARCHE DÉPLOYÉE EN 2019

En somme, la démarche menée à l'automne 2019 a permis de rencontrer les intervenants suivants :

- Population de Drummondville et des environs
- Voisins directs du site
- Groupes environnementaux : CRECQ et COGESAF
- Groupe économique : Chambre de commerce et d'industrie de Drummondville
- Comité de vigilance

Certaines parties ont préféré ne pas être rencontrées, soit la Ville de Drummondville, en raison des démarches judiciaires en cours, et le Groupe d'opposants au dépotoir de Drummondville (GODD).

Ces rencontres ont permis à WM d'informer ses parties prenantes sur le projet de phase 3B ainsi que sur ses activités actuelles (sachant que les opérations sur la phase 3B constitueraient une poursuite des opérations actuelles). Elles ont également permis de recueillir des commentaires sur les opérations actuelles et futures, desquels des engagements ont découlé, tel que présenté à la section 9.

#### 1.24 CONTINUITÉ DE LA DÉMARCHE EN 2020

Concernant les prochaines étapes de la démarche, WM s'est engagée à :

- Inclure un point à l'ordre du jour du prochain Comité de vigilance afin d'échanger sur le projet de phase 3B
- Poursuivre les rencontres avec les groupes d'intérêt :
  - Le COGESAF et le CRECQ, pour le développement d'un projet de compensation des milieux humides affectés par le projet
  - Le conseil d'administration du CRECQ
  - Le conseil d'administration de la CCID (rencontre potentielle, intérêt du C.A. à valider)
- Organiser une rencontre ciblée avec le voisinage immédiat du site, advenant l'autorisation de la phase 3B

Les différentes parties rencontrées ont également été invitées à soumettre des suggestions de projets qui pourraient être développés sur la zone tampon entre le LET et le boulevard Saint-Joseph, mais également sur les zones fermées lorsque possible.

#### 1.25 DIFFUSION DU RAPPORT AUX PARTIES PRENANTES

Ce rapport a pour objectif d'être rendu public afin de permettre à toute partie intéressée de prendre connaissance des principaux commentaires et préoccupations en lien avec le projet et de la façon dont ceux-ci ont été pris en compte par l'initiateur.

# Annexe 1: Annonce du projet et invitations aux activités

# Communiqué de presse annonçant le projet de phase 3B et la tenue d'une journée portes ouvertes (2 octobre 2019)



#### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Pour diffusion immédiate

### WASTE MANAGEMENT PLANIFIE LA POURSUITE DE SES ACTIVITÉS À DRUMMONDVILLE EN COLLABORATION AVEC LA COMMUNAUTÉ

L'entreprise poursuivra son dialogue avec les intervenants du milieu pour inclure les meilleures pratiques et tenir compte des propositions des acteurs locaux

**Drummondville (Québec), 2 octobre 2019 –** Waste Management (WM) confirme son intention de poursuivre les activités de son Complexe environnemental et énergétique de Drummondville (CEED), incluant l'exploitation de la phase 3B du lieu d'enfouissement, en continuité avec ses activités actuelles. WM poursuivra au cours des prochaines semaines son dialogue avec les principales parties prenantes afin de d'échanger avec elles sur la vision du développement de sa propriété pour les prochaines années et de recueillir les suggestions susceptibles d'améliorer ses pratiques et projets.

WM a finalisé la mise à jour des études techniques demandées par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) afin d'obtenir les autorisations requises pour continuer ses opérations sur la parcelle adjacente de celle actuellement en exploitation en vue de maintenir le service public essentiel de gestion des matières résiduelles.

WM souhaite aborder avec les intervenants intéressés tous les aspects du développement de sa propriété, notamment, l'exploitation de la phase 3B et l'utilisation à des fins environnementales et communautaires de certaines parcelles pouvant être valorisées par des projets de développement durable.

« Cette démarche aura pour objectif d'identifier et de mettre en place, avec la contribution d'acteurs locaux, des initiatives structurantes sur les plans communautaire et éco-énergétique, dans la foulée de ce que notre entreprise a déjà accompli au cours des dernières années à Drummondville », a indiqué le directeur général des lieux d'enfouissement de WM au Québec, M. Simon Mercier.

#### Investissement de plus de 200M \$ à Drummondville depuis 20 ans

Au cours des 20 dernières années, WM a déployé de nombreux efforts et a investi près de 200 millions de dollars pour améliorer la performance environnementale des installations de Drummondville et pour les intégrer harmonieusement à son milieu. Parmi les réalisations du Complexe environnemental et énergétique de Drummondville, figurent des initiatives concrètes issues d'échanges entre WM et ses partenaires :

- la création d'une filière énergétique de valorisation des biogaz;
- la production de 7,6 mégawatts d'électricité pour Hydro-Québec;
- l'alimentation en énergie de la plus grande serre de tomates au Québec;
- la construction d'une école sur la propriété, alimentée par l'énergie générée par les biogaz, dont les coûts ont été entièrement assumés par WM.



« Nous sommes très fiers de notre feuille de route à Drummondville et de ces différents projets innovants qui ont, chaque jour, des retombées concrètes et bénéfiques pour la communauté locale et pour l'environnement. C'est dans ce même esprit de collaboration avec la communauté et guidés par les mêmes valeurs que nous entendons poursuivre nos activités dans le futur à Drummondville », a ajouté le directeur général adjoint et responsable de l'ingénierie et de l'environnement, Ghislain Lacombe.

#### Nouveau potentiel de valorisation du LET de Drummondville

Le Complexe environnemental et énergétique de WM entreprend une nouvelle phase de développement, qui permettrait principalement :

- de reconvertir les terrains utilisés à ce jour pour l'enfouissement en espace agroenvironnemental:
- de valoriser sur le plan éco-énergétique les biogaz découlant des futures activités de la phase 3B;
- de donner une nouvelle vocation environnementale, éducative et communautaire aux terrains de six hectares bordant le lieu d'enfouissement le long du boulevard Saint-Joseph.

« Nous voulons que le dialogue avec des partenaires locaux permette de trouver des idées et de réaliser des projets innovateurs qui donneront un nouvel élan au CEED, un complexe qui a déjà à son actif des réalisations engendrant des retombées importantes, tant aux niveaux environnemental, social qu'économique », a rappelé le directeur des affaires publiques de WM, Martin Dussault.

#### Journée portes ouvertes

WM tiendra d'ailleurs, le samedi 26 octobre prochain, entre 10h et 15h, une journée portes ouvertes à l'intention des citoyens intéressés par les opérations du site et à la gestion des matières résiduelles. Les visiteurs pourront en apprendre davantage sur les activités actuelles et futures du CEED et sur les opportunités de valorisation du site de WM à Drummondville. Il est possible d'obtenir de l'information sur les opérations de WM et les projets de l'entreprise ou encore de s'inscrire à la journée portes ouvertes en consultant le <a href="https://wm-drummondville.org">https://wm-drummondville.org</a>

#### À propos de Waste Management

WM est la plus importante entreprise de gestion des matières résiduelles en Amérique du Nord. L'entreprise est implantée à Drummondville, secteur Saint-Nicéphore, depuis 1997. WM fournit des services de collecte, de transport, de récupération et d'élimination sécuritaire des matières résiduelles des citoyens et des entreprises. WM est également un leader dans le développement, l'exploitation et la gestion d'installations de valorisation énergétique des matières résiduelles et de biogaz en Amérique du Nord.

-30-

Source: Martin Dussault
Directeur des Affaires publiques
WM Québec Inc.
mdussault@wm.com
(819) 820-5655

# LETTRE AU VOISINAGE ANNONÇANT LE PROJET DE PHASE 3B ET LA TENUE D'UNE JOURNÉE PORTES OUVERTES (2 OCTOBRE 2019)



Drummondville, le 2 octobre 2019

Objet : Démarches en vue de planifier la poursuite de nos opérations en collaboration avec la communauté

Madame, Monsieur,

Nous vous écrivons aujourd'hui à titre d'entreprise établie dans votre quartier afin de vous faire part de notre intention de poursuivre les activités du Complexe environnemental et énergétique de Drummondville (CEED) sur notre propriété du secteur Saint-Nicéphore.

Nous souhaitons continuer nos activités de gestion des matières résiduelles, incluant l'exploitation de la phase 3B du lieu d'enfouissement, afin de maintenir le service public essentiel que nous offrons, et ce, au-delà de l'année 2021. Cette nouvelle phase de développement, assujettie à une nouvelle autorisation du gouvernement du Québec, prévoit aussi des projets à vocation environnementale et communautaire sur des parcelles de nos terrains.

C'est en collaboration avec le voisinage et la communauté de Drummondville que nous voulons planifier la poursuite de nos activités et les projets communautaires. Au cours de cet automne, plusieurs activités d'information et d'échanges auront lieu afin de :

- Présenter nos opérations actuelles ainsi que la phase 3B qui vise à maintenir nos opérations;
- · Recueillir vos questions, vos préoccupations et vos idées;
- Identifier de nouvelles initiatives communautaires qui pourraient être mises en place sur nos terrains;
- Échanger avec vous sur tout aspect qui vous préoccupe afin de trouver des solutions.

#### Journée portes ouvertes le 26 octobre

Afin de bien expliquer nos intentions, nous organisons pour les gens intéressés une journée portes ouvertes et une visite guidée de nos installations. Cette activité se tiendra le samedi 26 octobre prochain, de 10h à 15h. Le point de rencontre est au CFER Des Chênes, situé au 5960 boulevard Saint-Joseph, à l'angle de la rue du Cordeau.

Afin de bien planifier cette journée et les heures de visites, nous vous demandons **SVP** de bien vouloir confirmer votre présence, par courriel auprès de Mme Annie Labonté,(<u>alabonte@wm.com</u>) ou Mme Sylvie Campeau(<u>scampeau@wm.com</u>) ou par téléphone au (819) 477-6609, poste 28.

D'ici là, pour en savoir davantage sur nos opérations et nos projets, nous vous invitons à visiter notre site Internet à l'adresse <a href="https://wm-drummondville.org">https://wm-drummondville.org</a>.

D'autres activités publiques pourront être organisées dans les prochaines semaines et les prochains mois, selon les besoins exprimés. Nous espérons vous rencontrer et échanger avec vous. Si vous avez des questions ou commentaires, vous pouvez aussi communiquer avec nous, en vous rendant sur la section *Nous joindre* de notre site Internet.

Nous vous prions de bien vouloir recevoir nos meilleures salutations.

Le directeur général,

# **Soucy Composites fermera ses portes**

e Groupe Soucy mettra fin aux activités de sa filiale Soucy Composites au cours des six prochains mois.

#### MARILYNE. DEMERS

L'annonce en a été faite récemment au personnel ainsi qu'aux clients. La quarantaine d'employés sera relocalisée dans les différentes filiales du Groupe Soucy de la région.

Par voie de communiqué, le Groupe Soucy a fait savoir que «cette décision est motivée par une réorientation des ressources et des efforts vers les autres secteurs du groupe qui sont à un niveau d'activité historique».

Une fois les contrats actuels complétés ou transférés, le bâtiment ainsi que la majorité des équipements seront mis en vente.

. Bien que l'usine de la rue Rocheleau cessera le moulage de pièces en matériaux composites, autres usines de l'entreprise.











Rappelons que le Groupe Soucy a acheté certaines activités seront transférées dans les ACM Composites, en octobre 2016, qui éprouvait alors des difficultés financières.





#### Journée portes ouvertes chez Waste Management

Venez découvrir comment sont gérées les matières résiduelles au Complexe environnemental et énergétique de Drummondville (CEED) et comment elles contribuent à produire de l'énergie utile à la communauté

Vous pourrez en apprendre davantage sur la demande de WM de poursuivre ses opérations sur la phase 3B et sur les nouveaux projets du CEED, tout en ayant la possibilité d'en discuter directement avec le personnel de l'entreprise.

#### Samedi 26 octobre, 10 h à 15 h

5960, boulevard Saint-Joseph, à Drummondville Accueil dans les locaux du CFER

Nous vous prions de confirmer votre présence, d'ici le 24 octobre, en communiquant avec nous au 819 477-6609, poste 28 ou à alabonte@wm.com ou à scampeau@wm.com

Pour un avant-goût, consultez notre site Internet



⊒pr≘ss

## Gestion de patrimoine Sylvie Bérubé

Mon engagement est de vous guider et vous conseiller dans tous les aspects qui concernent votre patrimoine financier. Je peux vous aider à le faire fructifier, à le protéger, à le convertir en source de revenu continu et à le transmettre aux générations futures.



Conseillère en placement

595, boulevard Saint-Joseph, bureau 200 Drummondville, Québec J2C 2B6

#### Annonce dans le Journal l'express de Drummondville -ÉDITION DU MERCREDI 23 OCTOBRE 2019



sein de son parti s'il était élu au pouvoir Ayant quitté ses fonctions de directrice gé-

nérale de la Jeune Chambre de commerce de la Cyrilloise. Drummond (JCCD) en août dernier pour se prochains jours en famille.

«Depuis le début de l'été, j'ai pris cinq jours

pas du genre à me fermer des portes. Je vais regarder ce qui va se présenter», fait savoir

Est-ce qu'on pourrait la revoir sur la scène consacrer à temps plein à la campagne électo- politique? «Je vais laisser la poussière retombée. rale, la mère de deux garçons profitera des Je ne ferme aucune porte à l'heure actuelle», a-t-elle répondu.

Rappelons qu'aux dernières élections de congé au total, incluant les week-ends. Il va fédérales en 2015, le Parti conservateur du avoir beaucoup de temps de rattrapage à faire Canada avait terminé en quatrième position. La en famille. Je me suis dit que j'allais prendre candidate-vedette Pascale Déry avait subi une une semaine pour ne rien décider. Je ne suis dure défaite en récoltant que 17,7 % du suffrage.











#### Journée portes ouvertes chez Waste Management

Venez découvrir comment sont gérées les matières résiduelles au Complexe environnemental et énergétique de Drummondville (CEED) et comment elles contribuent à produire de l'énergie utile à la communauté.

Vous pourrez en apprendre davantage sur la demande de WM de poursuivre ses opérations sur la phase 3B et sur les nouveaux projets du CEED, tout en ayant la possibilité d'en discuter directement avec le personnel de l'entreprise.

#### Samedi 26 octobre, 10 h à 15 h

5960, boulevard Saint-Joseph, à Drummondville Accueil dans les locaux du CFER

Nous vous prions de confirmer votre présence, d'ici le 24 octobre, en communiquant avec nous au 819 477-6609, poste 28 ou à alabonte@wm.com ou à scampeau@wm.com

Pour un avant-goût, consultez notre site Internet au https://wm-drummondville.org



**∃**pr≘ss 2019

# Communiqué de presse annonçant la tenue d'une journée portes ouvertes (11 octobre 2019)



#### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Pour diffusion immédiate

# Journée portes ouvertes au lieu d'enfouissement technique de Drummondville le samedi 26 octobre

Une occasion pour la population de s'informer sur la gestion du site et sur le projet de WM de poursuivre ses opérations

**Drummondville, le 11 octobre 2019** — Waste Management (WM), propriétaire du lieu d'enfouissement technique de Drummondville, secteur Saint-Nicéphore, est heureuse d'inviter la population de la région à une journée *portes ouvertes* qui aura lieu le samedi 26 octobre, entre 10h et 15h. Ce rendez-vous est une excellente occasion pour toute personne intéressée à la gestion des matières résiduelles, aux opérations de WM et à ses projets de visiter les lieux et d'échanger avec l'équipe de gestionnaires de l'entreprise.

« Nous avons confirmé récemment notre intention de poursuivre nos opérations sur la phase 3B qui est situé dans un secteur isolé, au Nord-Est de notre propriété. Nous souhaitons en discuter avec les visiteurs et bien expliquer la nature de nos opérations, les technologies que nous utilisons pour protéger l'environnement et les projets de développement durable que nous avons réalisés pour valoriser les biogaz en énergie utile à la communauté. Nous souhaitons échanger avec les gens sur nos pratiques et sur leurs préoccupations afin d'améliorer nos opérations. À travers les échanges avec la communauté, nous souhaitons être inspirés pour développer d'autres initiatives à saveur environnementale sur notre propriété, comme nous l'avons fait au cours des années », a indiqué le directeur général de WM, Simon Mercier.

Une visite du site en autobus, d'une durée d'environ une heure, permettra aux participants de découvrir les différentes technologies de protection de l'environnement et les méthodes employées pour assurer une gestion sécuritaire des matières résiduelles. Les visiteurs pourront, entre autres, voir les systèmes d'imperméabilisation des cellules d'enfouissement, l'usine d'épuration des eaux ainsi que les équipements de captage et les infrastructures de mise en valeur des biogaz, comme la centrale de production d'électricité et le complexe des Serres Demers. Le personnel de WM expliquera les différents projets en cours aux installations, tout en répondant aux questions des invités.

Par ailleurs, les visiteurs pourront prendre connaissance des initiatives en cours pour la reconversion des secteurs fermés en espace agro-environnemental et en apprendre davantage sur les possibilités de développer des projets communautaires sur des parcelles de terrain à mettre en valeur.

Le lieu d'accueil des participants à cette journée est au CFER des Chênes, situé au 5960 boulevard Saint-Joseph, à l'angle de la rue du Cordeau. Afin de bien planifier cette journée et les heures de visites, il est demandé aux gens intéressés de bien vouloir confirmer leur présence, par courriel auprès de Mme Annie Labonté (alabonte@wm.com) ou Mme Sylvie Campeau (scampeau@wm.com) ou par téléphone au (819) 477-6609, poste 28.

- 30 -

Pour renseignements : Martin Dussault

Directeur des Affaires publiques Cellulaire : (819) 820-5655

# LETTRE AU VOISINAGE D'INVITATION À LA JOURNÉE PORTES OUVERTES (26 NOVEMBRE 2019)

Drummondville, le 26 novembre 2019

Madame, Monsieur Résident du voisinage de WM

Objet : Dialogue avec le voisinage au sujet de la poursuite des opérations du lieu d'enfouissement de Drummondville : WM souhaite vous rencontrer!

Chère voisine, cher voisin,

Notre entreprise, Waste Management (WM), a annoncé, en octobre dernier, son souhait de planifier la poursuite de ses activités au lieu d'enfouissement de Drummondville en collaboration avec la communauté. Une démarche d'information et d'échanges avec des acteurs du milieu est en cours à cet effet, ce qui inclut notamment la journée portes ouvertes tenue le 26 octobre dernier afin de mieux faire connaître nos intentions à la population.

Dans le cadre de cette démarche, il est prioritaire pour WM de vous rencontrer en tant que membre de son voisinage immédiat afin d'échanger sur le projet de phase 3B, dans le but de bien comprendre vos préoccupations et discuter de possibles améliorations pour améliorer la cohabitation, autant en lien avec les opérations actuelles que futures, si elles sont autorisées.

À cet effet, WM organise une rencontre destinée spécifiquement au voisinage du site le lundi 9 décembre prochain :



Quand? Lundi le 9 décembre, à 19h00



Où?

CFER des Chênes 5960, boul. St-Joseph (Drummondville)

#### Pourquoi participer à la rencontre?

L'équipe de WM est soucieuse d'agir en bon citoyen corporatif et d'entretenir des relations harmonieuses avec le voisinage. La rencontre sera l'occasion d'échanger sur les préoccupations et suggestions des voisins immédiats du site, afin de les intégrer, dans la mesure du possible, au projet de phase 3B.

Par exemple, lors de la journée portes ouvertes, des demandes ont été formulées afin de relocaliser l'entrée du site. Cette possibilité est actuellement à l'étude, et les premières conclusions sont favorables.

Afin de faciliter la logistique de la salle où se tiendra cette soirée, nous vous prions de confirmer votre présence au plus tard le 6 décembre, par courriel auprès de Mme Annie Labonté (alabonte@wm.com) ou Mme Sylvie Campeau (scampeau@wm.com) ou par téléphone au (819) 477-6609, poste 28.

En espérant vous voir le 9 décembre prochain, veuillez agréer nos salutations les plus distinguées.

Le directeur des Affaires publiques,

Martin Dussault

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE SUR LE BILAN DE LA JOURNÉE PORTES OUVERTES (27 OCTOBRE 2019)



#### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Pour diffusion immédiate

# 168 visiteurs à la journée portes ouvertes du Complexe environnemental et énergétique de Drummondville

**Drummondville, le 27 octobre 2019** – La journée portes ouvertes organisée par Waste Management (WM) à son Complexe environnemental et énergétique de Drummondville (CEED) a connu un franc succès samedi dernier avec la participation de 168 personnes.

Dans le cadre de cet événement, les visiteurs étaient invités à venir s'informer sur les activités de WM et sur ses intentions de poursuivre l'exploitation du lieu d'enfouissement sur la phase 3B, adjacente aux opérations actuelles. Les participants ont pu discuter avec le personnel et des dirigeants de l'entreprise à qui ils ont pu adresser leurs questions sur les technologies de protection de l'environnement et sur la continuité des opérations. La présence de panneaux d'information et une visite physique de la propriété ont permis aux participants de visualiser et de mieux comprendre les opérations et le projet de la phase 3B, en plus d'avoir des échanges constructifs et éclairants avec les représentants de l'entreprise.

« De nombreux visiteurs se sont dit impressionnés par les initiatives que nous mettons en place afin de protéger l'environnement ainsi que par les différentes technologies innovantes permettant de valoriser les matières en énergie pour alimenter, par exemple, la centrale d'électricité, la plus grande serre de tomates au Québec et l'école-usine du CFER toutes construites sur notre propriété. Au cours de la journée, nous avons entendu de la part de plusieurs citoyens à quel point cette visite a changé leur perception des lieux, en leur permettant de découvrir et de mieux comprendre la diversité et la qualité des activités du CEED», a déclaré le directeur général adjoint et responsable de l'ingénierie et de l'environnement chez WM, Ghislain Lacombe.

« Ces rencontres avec les citoyens sont toujours très enrichissantes pour nous. D'un côté, nous pouvons donner de l'information et des éclaircissements sur les questionnements des visiteurs, et en retour, ces échanges nous permettent de recueillir les préoccupations des gens et de travailler à améliorer nos projets et nos pratiques sur la base des suggestions qui nous sont faites », a ajouté le directeur général, Simon Mercier.

WM poursuivra le dialogue au cours des prochains mois avec différents organismes et représentants de groupes de citoyens afin d'aborder plus en détails des enjeux qui leur sont plus spécifiques. Pour les citoyens qui n'ont pu prendre part à la journée portes ouvertes, il est toujours possible de s'informer sur les opérations et sur le projet à l'adresse <a href="https://wm-drummondville.org">https://wm-drummondville.org</a> et de contacter WM pour visiter les installations.

- 30 -

Pour renseignements :

Martin Dussault Directeur des Affaires publiques Cellulaire : (819) 820-5655

# Annexe 2 : Outils d'information

#### WM à Drummondville, une approche de gestion transparente et durable

- Des investissements importants pour améliorer la performance environnementale du site
- De multiples partenariats avec le milieu pour valoriser la propriété
- Un suivi environnemental rigoureux des opérations
- · Un souci constant de réduire les nuisances potentielles

#### Plusieurs moyens pour nous joindre

Pour obtenir de l'information, transmettre un signalement ou échanger sur les proiets qui pourraient être développés au site :



819 477-6609, poste 1



mdussault@wm.com



Par courrier, ou en vous présentant directement à l'accueil du lieu d'enfouissement, au 25, rue Gagnon, Drummondville J2A 3H3

#### Alertes odeurs/bruits: soyez avisés!

Vous pouvez demander à être avisés par courriel en cas de travaux risquant d'occasionner des odeurs ou du bruit. Pour vous inscrire : www.vigilancewmst-nicephore.org

Pour en savoir plus sur nos activités, visitez le site Web du CEED:

wm-drummondville.org

#### Bienvenue au Complexe environnemental et énergétique de Drummondville (CEED)!



Il nous fait plaisir de vous ouvrir les portes du CEED aujourd'hui.

Nous souhaitons prendre le temps de répondre à l'ensemble de vos questions sur nos activités actuelles et futures.

Bonne visite!



#### Carte de visite



- Centre de formation en entreprise et récupération (CFER)
   Spécialisé dans le recyclage de matériel électronique
   Vocation de favoriser l'insertion professionnelle et sociale des élèves

- Chauffé par les biogaz générés par le site
- Poste de pesée
   Lieu d'arrivée de tous les camions sur le site
- 3- Phase 3A

   Zone actuellement en exploitation (jusqu'en septembre 2021)
- Phase 3B
   Zone où pourraient se poursuivre les opérations (après septembre 2021)

- opérations (après septembre 2021)

  5- Travail des Fauconniers

   Vise à effaroucher les goélands pour éviter qu'ils n'accèdent au site

  6- Centrale électrique

   Produit de l'électricité à partir des biogaz générés par le site (revendue à Hydro-Québec)

- 7- Serres Demers
  Plus importantes serres de tomates au Québec
  Alimentées en énergie par les biogaz du site et par récupération de la chaleur des moteurs de la centrale
- 8- Installations de traitement des eaux usées (lixiviat)
- es eaux usees (lixivat) Traitent une première fois les eaux usées du site (retrait des contaminants grâce à une technologie éprouvée) Traitement additionnel sera ensuite réalisé à l'usine d'épuration municipale
- 9- Projet de recherche de l'Université de Sherbrooke

- de Sherbrooke

  Mené sur le site depuis 2017

  10- Projets de biodiversité (arbres, amenagement des bassins, nichoirs)

  En partenariat avec le Groupe d'aide et de recherche en aménagement de la faune (GARAF)
- Plantation expérimentale de saules
   10 hectares / 160 000 saules
   Vise une commercialisation sous
   forme de clôtures et de murs antibruit
   Bénéfices environnementaux :
   traitement naturel des eaux usées,
   réduction des GES (puits de carbone)
- reduction des GES (puits de carbone)

  12- Maison GARAF

   Transformation d'une résidence
  en laboratoire en sciences et
  environnement pour les jeunes
  du secondaire
   En cours d'aménagement (fin des
  travaux prévue en septembre 2020)

#### Panneaux thématiques des portes ouvertes du 26 octobre

# Le Complexe environnemental et énergétique de Drummondville (CEED)

Waste Management (WM) est implantée dans la communauté de Drummondville depuis 1996, afin d'y assurer un service public essentiel, celui de la gestion des matières résiduelles.

Depuis, WM a déployé de nombreux efforts et a investi plus de 200 M\$ sur la propriété, permettant d'améliorer la performance environnementale des installations et favorisant leur intégration harmonieuse au milieu.



- > Une centrale permettant de générer de l'énergie à partir des biogaz du site
- ) Une usine-école, le CFER, chauffée par les biogaz
- > Les plus grandes serres de tomates au Québec, alimentées en énergie grâce au site
- La maison GARAF, lieu d'apprentissage et de formation en environnement et en sciences
- Le CEED héberge également des activités éducatives et des projets de recherche scientifique.

#### Un fonds d'action environnementale à la disposition de la Ville

Depuis 2013, WM contribue à un fonds mis à la disposition de la Ville de Drummondville pour lui permettre de mener des projets environnementaux. En septembre 2018, près de 1,2 M\$ avaient été accumulés dans ce fonds, permettant à la Ville de réaliser plusieurs initiatives telles que l'achat de bacs de recyclage et de compostage et la mise en œuvre du plan d'action de la rivière St-Germain.



#### Les infrastructures du site





#### Une équipe locale dédiée

WM mise sur une équipe expérimentée d'une trentaine de personnes œuvrant aux différentes infrastructures du site, comme la centrale électrique, l'entretien général, la gestion des biogaz ou le traitement des eaux.

#### Les activités futures sur la propriété

À l'automne 2019, WM a confirmé son intention de poursuivre les activités du Complexe environnemental et énergétique de Drummondville au-delà de 2021.

L'exploitation se poursuivrait sur la phase 3B, en continuité avec les activités actuelles.

#### La phase 3B en bref

- Superficie de 43 hectares
- · 22 cellules d'enfouissement
- Au nord-ouest de la propriété, dans un secteur isolé
- Durée de vie estimée à environ 20 ans
- Capacité de réception annuelle (430 000 T) cohérente avec les besoins d'enfouissement

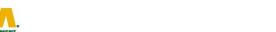


#### Cadre réglementaire et évaluation des impacts

- Impacts de l'exploitation sur la phase 3B ont fait l'objet d'une évaluation environnementale et d'une audience du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
- Décision du gouvernement d'autoriser la phase 3A dans un premier temps, avec décision subséquente pour la 3B
- Mise à jour de certaines études nécessaire pour obtenir l'autorisation

#### Exemples d'éléments mis à jour dans les études

- Besoins futurs en enfouissement dans le territoire desservi par le LET
- Émissions de gaz à effet de serre
   Inventaires des espèces fauniques et
- floristiques à statut précaire
- > Caractérisation des milieux humides





#### Les opérations quotidiennes au CEED

L'arrivée des camions par le poste de pesée, jusqu'à la cellule d'enfouissement



#### A. Arrivée des camions au site

Pour accéder au site, tous les véhicules de collecte des matières résiduelles doivent passer par le poste de contrôle. À cet endroit

- · Les camions sont pesés.
- Les quantités de matières, leur type et leur provenance sont consignés dans un registre.
- · Un système de détection de matières radioactives permet d'éviter l'entrée de ce type de résidus.



#### B. Enfouissement des matières

Une fois le poste de contrôle passé, les camions sont dirigés vers le front de déchets. A cet endroit :

- Les matières sont déchargées.
- Une inspection visuelle est réalisée, pour détecter toute matière non conforme
- Un équipement lourd, nommé compacteur, circule sur la surface à quelques reprises afin de compresser les matières et ainsi limiter l'espace qu'elles occuperont dans la cellule.



À la fin de chaque journée, les matières sont recouvertes d'une couche de sol, pour limiter la propagation des odeurs, l'éparpillement de débris par le vent et l'attraction des goélands.





#### La construction des cellules

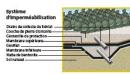
Le site de Drummondville est développé une cellule à la fois. Ces dernières sont aménagées pratiquement sur une base annuelle. en préparation pour les opérations de l'année suivante. limitant au strict minimum la superficie nécessaire.

#### L'imperméabilisation des cellules : une étape clé, un système éprouvé

Avant de pouvoir y enfouir des déchets, WM doit s'assurer que les cellules sont parfaitement étanches, pour éviter que les eaux de pluie qui entrent en contact avec les matières résiduelles ne



Pour ce faire, un système performant et éprouvé, constitué de cina couches de protection, est installé au fond des cellules :





Pose de la natte bentonitique (devient imperméable au contact de l'eau)



Installation d'un géo-filet





Contrôle de l'installation et de la qualité des géomembranes

Les eaux qui s'accumulent au fond des cellules sont, quant à elles, drainées et pompées jusqu'à l'installation permettant de les traiter.

La mise en place de ce système d'imperméabilisation est une étape clé pour protéger la qualité de l'eau. Ainsi, une équipe de contrôle de la qualité suit pas à pas l'équipe d'installation lors de la pose des couches de géomembranes, pour certifier que l'opération est parfaitement effectuée. Un rapport est ensuite transmis au ministère.



#### Gestion et protection de l'eau

Dans un site d'enfouissement, la gestion des eaux doit être réalisée à trois niveaux :

#### 1. Les eaux usées (lixiviat)

Ce sont les eaux issues de la pluie et de la fonte des neiges qui percolent à travers les matières enfouies dans les cellules. Elles s'accumulent tout au fond. avant d'être pompées vers les installations permettant

Au site de Drummondville, le lixiviat est traité en deux

- Au LET, les différents contaminants présents dans le lixiviat sont retirés grâce à un traitement éprouvé.
- 2. Un traitement additionnel est ensuite réalisé à l'usine d'épuration municipale en vertu d'une entente avec la
  - Évite les rejets dans le ruisseau Paul-Boisvert, qui a un faible débit
  - Permet un contrôle plus serré de ces eaux par

Installations permettant de traiter le lixiviat

#### 2. Les eaux de surface

Les eaux de surface sont les eaux de pluie qui ruissellent sur le site. Même si elles n'entrent pas en contact avec les matières résiduelles, elles font l'obiet d'une attention particulière :

- · Elles sont acheminées vers des bassins pour réduire les sédiments qu'elles contiennent avant d'être dirigées vers le ruisseau Paul-Boisvert.
- · Trois fois par année, tel que requis par le règlement. WM réalise des campagnes d'échantillonnage afin de s'assurer de la qualité
- Un suivi additionnel des matières en suspension est réalisé chaque semaine, d'avril à novembre.

Bassin de traitement des eaux de surface

#### 3. Les eaux souterraines

- · Les eaux souterraines sont protégées des infiltrations de lixiviat grâce aux différentes couches de membranes imperméables posées au fond des cellules.
- Pour s'assurer que ce système remplit pleinement son rôle et conformément aux exigences du ministère, une analyse de la qualité de ces eaux est menée trois fois par année. Des échantillons sont prélevés en amont et en aval, soit avant et après que les eaux n'ajent circulé sous le site afin de pouvoir les comparer.



Analyse de qualité des eaux souterraines



#### La gestion des biogaz

Les biogaz sont générés par la décomposition des matières organiques dans les cellules, un processus qui s'amorce quelques mois après qu'elles y aient été enfouies.

Ils sont principalement composés de méthane et de gaz carbonique, qui sont des gaz à effet de serre. Ainsi, le ministère oblige les exploitants de sites d'enfouissement à capter ces biogaz afin d'éviter qu'ils se dispersent dans l'environnement, puis, au minimum, à les brûler. Au CEED, une majeure partie des biogaz sont valorisés.

#### Le captage des biogaz : deux techniques complémentaires



TRANCHÉES HORIZONTALES Quand? Aménagées au fur et à mesure que les déchets sont déposés dans une

Pourquoi? Permet de commencer le captage dé que les blogaz commencent



PUITS DE CAPTAGE VERTICAUX Quand? Lorsque l'enfoulssement dans une cellule est terminé Pourquoi? Permet d'accroître l'efficacité de captage et de suppléer au réseau de collecte dans les tranchées

Ces deux types de structures sont reliées à un même système d'aspiration.

#### La valorisation des biogaz du LET de Drummondville

Au site de Drummondville, la majeure partie des biogaz sont valorisés, et ce, de quatre façons :



De l'électricité est produite grâce à une centrale située sur le site, puis

vendue à Hydro-Québec (capacité de 7.6 mégawatts).



De l'énergie est récupérée et de la chaleur est transférée à la plus Importante serre de tomates au Québec, située à proximité.



L'usine de traitement des eaux, le RBS, est chauffée.



Les biogaz qui ne peuvent être valorisés sont brûlés par les torchères. La combustion permet de convertir le méthane en gaz carbonique, qui génère de 20 à 25 fois moins de gaz à effet de serre



#### Contrôle et suivi environnemental

L'ensemble du site de Drummondville fait l'obiet d'inspections quotidiennes afin de s'assurer du respect des exigences gouvernementales ainsi que de celles de WM, qui sont parfois plus contraignantes.

Voici quelques exemples de mesures de contrôle et de suivi en vigueur sur le site



Détection d'émissions de surface : mum trois fois par année, un technicien parcourt le site avec un appareil couplé à un GPS pour détecter des émissions de méthane en surface. Lorsque cela survient, des mesures sont prises pour renforcer le captage des biogaz dans



Effarouchement des goélands : Des fauconniers sont présents quotidiennement sur le site pour bloquer l'accès aux goélands, attirés par les matières résiduelles



Qualité des eaux :

Trois campagnes d'échant surface et souterraines ont lieu chaque année pour vérifier que la présence du site n'a pas d'impact sur la qualité des eaux.



Neutralisation des odeurs :

Ce système, mis en place en 2006, diffuse une huile essentielle mélangée avec de l'eau, un produit sécuritaire approuvé par le ministère. Cela permet d'éviter la propagation d'odeurs à l'extérieur du site lors de certains travaux de construction ou de réception de matières odorantes

Les différents volets du contrôle environnemental sont consignés dans un rapport transmis annuellement au ministère de l'Environnement. Ils sont également discutés avec le Comité de vigilance, dont les comptes rendus sont disponibles en ligne.

#### Fonds de gestion post-fermeture

En parallèle, WM est tenue de verser, chaque trimestre, des sommes dans un fonds de gestion post-fermeture, dont l'objectif est d'assurer que des travaux et expertises environnementales pourront se poursuivre sur le site pendant au moins 30 ans après la fin de l'exploitation.



#### Projet expérimental de traitement du lixiviat par irrigation de saules

#### Le projet

WM a développé un partenariat avec la firme Ramea phytotechnologies, une PME québécoise, afin de réaliser un projet expérimental de plantation de saules sur la plus ancienne zone du LET (phase 1).

Le projet consiste à irriguer les saules avec du lixiviat riche en nutriments afin de favoriser une croissance rapide en vue de les commercialiser sous

À l'été 2019, 160 000 saules ont été plantés sur le site, sur une superficie de 10 hectares.



Plantation de saules sur le site (septembre 2019)

#### Un exemple concret d'économie circulaire



Irrigation avec du lixiviat en provenance de la plus ancienne partie du site

- · Riche en nutriments
- · Moins concentré en contaminants (absorbé par les
- · Permet de traiter naturellement



Croissance accélérée des saules, grâce aux nutriments

- saules)
- une partie du lixiviat du site



ommercialisation des tiges de saules par un partenaire

- Clôtures Murs antibrui

#### Autres bénéfices environnementaux du projet :

· Création de puits de carbone (réduction des GES) · Création de nouveaux habitats fauniques

#### Un suivi rigoureux

Le projet est supervisé par l'Institut de recherche en biologie végétale et Polytechnique Montréal, qui vérifient notamment que le projet n'a pas d'effets indésirables (comme le relâchement de contaminants dans le milieu). Il fait suite à un projet-pilote mené au LET de Sainte-Sophie de WM.

EN PARTENARIAT AVEC

ramea







#### Partenariats avec le GARAF

Depuis 2010, WM établit des partenariats avec le GARAF. un organisme local qui utilise le site d'enfouissement comme laboratoire à grande échelle pour développer des projets éducatifs auprès d'élèves du secondaire

#### Quelques exemples de projets réalisés en collaboration avec le GARAF



(photos ci-dessus : nichoir et hôtel à insecte)



ruisseau Paul-Boisvert (à l'extérieur de la propriété de WM) afin de contrer l'érosion.



Reboisement de certains secteurs du site Depuis 2010, près de 100 000 arbres, arbustes et herbacés ont été plantés par le GARAF sur les zones dénudées du site afin de :

- · Favoriser le développement d'habitats fauniques Réduire le transport de sédiments à l'extérieur de
- De plus, les arbres plantés constituent des puits de carbone qui captent le CO, et luttent contre les changements climatiques.





Programme de suivi de la biodiversité sur le site

Grâce aux efforts du GARAF et de WM. plusieurs espèces sont présentes sur le site. En 2018, le GARAF a installé plusieurs caméras sur le site et a observé

- · Grand pic, grand héron, dindon sauvage, etc.
- Tortue des bois, couleuvre rayée, grenouille léopard, etc.
- Plusieurs espèces de poissons





#### Maison GARAF

Centre de développement des pratiques professionnelles en enseignement des sciences et de la technologie de l'environnement



En 2019, WM a annoncé la mise en place d'un nouveau partenariat avec la Commission scolaire des Chênes afin de céder au GARAF une propriété acquise sur le boulevard St-Joseph. Cela permettra à l'organisme d'en faire un véritable laboratoire d'apprentissage et de formation en sciences et environnement pour les élèves du secondaire.

Environ 500 000 \$ sont investis par WM pour l'acquisition, la rénovation et la mise aux normes de la maison. Les travaux devraient être complétés en septembre 2020.

#### La transformation d'une résidence en lieu d'apprentissage en sciences et environnement

Le bâtiment est en cours de transformation afin de pouvoir accueillir une trentaine d'élèves et trois enseignants dans différents locaux et salles d'ateliers.





PLAN DU SOUS-SOL

Plusieurs infrastructures sont également aménagées pour soutenir les apprentissages visés, telles que :

- · Un bassin d'élevage de truites • Une serre expérimentale
- · Des bassins d'accumulation des eaux de pluie
- · Des laboratoires multifonctionnels et une salle de groupe

#### Projets envisagés

Les projets envisagés visent à la fois à sensibiliser les jeunes à des problématiques environnementales locales qu'à élaborer des stratégies concrètes pour les résoudre

- · Cultures de plantes indigènes en aquaponie
- · Aquaculture pour ensemencer différents cours d'eau de la région
- · Culture d'espèces d'insectes qui parasitent d'autres insectes nuisibles à la tomate
- Portes ouvertes à l'intention du grand public
- · Développement et transfert de nouvelles pratiques pédagogiques et scientifiques









#### Activités de recherche et de développement

Depuis plusieurs années, WM est un partenaire financier et technique de différents travaux de recherche et développement réalisés au Québec.

#### Ces travaux ont pour objectifs de :

- · Diminuer les impacts des opérations d'enfouissement
- · Améliorer l'efficacité des technologies utilisées au site

Un partenariat de longue date avec le département de génie civil de l'Université de Sherbrooke

#### Évaluer une technologie pour réduire les émissions de méthane en surface

Depuis 2006, l'équipe de recherche travaille à évaluer si l'ajout de certains matériaux dans le recouvrement des cellules pourrait réduire les émissions de méthane en surface, en absorbant le biogaz.

#### APPLICATIONS

- · Au Québec, les matériaux qu'il est possible d'utiliser pour le recouvrement sont définis par un règlement : une modification règlementaire pourrait éventuellement permettre de mettre en oeuvre les résultats des travaux de recherche universitaire
- · Objectif d'utiliser ce système dans les autres sites de WM en Amérique

#### Tester différents types de recouvrement pour limiter les infiltrations d'eau

Le projet, démarré en 2017, vise à tester l'efficacité de plusieurs types de recouvrement concernant leur capacité à limiter l'infiltration de l'eau de pluie et de la fonte des neiges dans les cellules, et donc la production de lixiviat.

#### **APPLICATIONS**

- · Connaître la proportion des eaux qui percole à travers le recouvrement final lorsqu'il est en argile
- · Voir si l'utilisation d'un sol contaminé type B-C comme matériel de recouvrement peut affecter la qualité des eaux de surface
- · Valider la fiabilité de la méthode de mesure utilisée (pour la recherche scientifique)





#### Le CFER

En 2010, WM a construit sur sa propriété une école-entreprise adaptée aux besoins du programme du Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) de la Commission scolaire des Chênes.

#### Le programme du CFER

- Dédié à des élèves de 15 à 18 ans éprouvant des difficultés d'apprentissage
- Formation de trois ans, incluant des stages en entreprise, dans le domaine du démantèlement et de la récupération de matériel informatique



#### Une centaine d'élèves formés chaque année

En accueillant plus de 100 élèves chaque année, le programme du CFER permet aux élèves de développer des compétences reconnues par la Commission scolaire et utiles pour leur intégration sur le marché du travail.



#### Un bâtiment écologique

Le CFER est hébergé dans un bâtiment écoénergétique construit selon des normes strictes (certifié LEED Or). De plus, il s'agit du premier CFER à être alimenté en énergie verte, étant chauffé par le biogaz provenant des cellules d'enfouissement.

Waste Management a investi près de quatre millions de dollars pour la construction du bătiment, ce qui en fait le plus important CFER au Québec en nombre d'élèves.



# Communication et cohabitation avec le milieu

#### Gestion assidue des plaintes et signalements

La gestion des plaintes par WM suit un processus transparent, axé sur la recherche de solutions :



Suivi rapide auprès de la personne à l'origine du signalement Recherche de la source du problème (demandes de précisions, vérifications terrains...)

Mise en place de mesures correctives s'il y a lieu Suivi des plaintes reçues et mesures correctives apportées par le Comité de vigilance (à chaque rencontre)

#### Transmettre un signalement, c'est trouver des solutions

Quelques exemples de mesures mises en place à la suite de signalements :

- 2018 : modification des alarmes de recul pour la machinerie lourde
- 2017 : réparation d'une pompe défectueuse causant du bruit
- · 2016 : opération de nettoyage sur la route 143 pour ramasser des déchets

#### Comité de vigilance du LET de Saint-Nicéphore

Composé de membres du voisinage, de groupes du milieu et d'intervenants municipaux, le mandat du Comitré de vigilance consiste à assurer le suivi général des opérations au site, y compris les suivis environnementaux.

Un site Web permet d'en savoir plus sur le Comité et de prendre connaissance des présentations et des échanges survenus lors des rencontres : vigilancewmst-nicephore.org.



#### Alertes odeurs/bruits : soyez avisés!

Les alertes vous permettent d'être avisés en cas de travaux susceptibles d'occasionner du bruit ou des odeurs.

Inscrivez-vous à la liste d'envoi sur le site Internet du Comité de vigilance!



#### WM souhaite bien comprendre les intérêts et attentes du milieu afin de planifier la poursuite de ses activités. Merci de prendre le temps de répondre à ces quelques questions!

1. Quelle a été votre	appréciation géné	érale de l'activité	portes ouvertes?		
1 (Pas apprécié)	2	3 (Moyennement)	4	5 (Beaucoup apprécié)	
2. Dans quelle mess en lien avec les a		e permis de répo	ondre à vos interrog	ations ou inquiétudes	
1 (Pas apprécié)	2	3 (Moyennement)	4	5 (Beaucoup apprécié)	
3. Y a-t-il des sujets Des questionnem Oui Si oui, lesquels?	ents en suspens?		·		
, -	e, quelles sont les t s et futures de WM			plus en lien avec les	
•	☐ Odeurs ☐ G vironnementaux et	communautaires		ne et flore)	
5. Quel est le meille	ur moyen de vous	tenir informé du	projet?		
	et □ E égionaux □ R ccisez :	Rencontres en per		□ Radio	
6. Des questions, co	ommentaires ou pre	éoccupations à p	artager à WM?		
7. Êtes-vous □ Voisin du s □ Résident d	ite e Drummondville		☐ Résident de l'extérieur de Drummondville ☐ Groupe d'intérêt		
Autre, préd	isez :				
8. Vos coordonnées	(facultatif)				
Nom :					
Adresse :					
Téléphone :		Courriel :			

Merci de votre participation!

#### PAGE D'ACCUEIL DU SITE ÎNTERNET DU COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL ET ÉNERGÉTIQUE DE DRUMMONDVILLE DE WASTE MANAGEMENT

WW

À PROPOS DU CEED - À PROPOS DE WM - ACTIVITÉS FUTURES NOUS JOINDRE





#### Bienvenue sur le site du Complexe environnemental et énergétique de Drummondville

Nous vous souhaitons la bienvenue sur le site Internet du Complexe environnemental et énergétique de Drummondville (CEED)!

Chez WM, nous avons le souci d'opérer nos installations et de développer nos projets en toute transparence. Ce site Internet sera donc pour nous un moyen supplémentaire de communiquer auprès du voisinage du CEED et de la population en général à propos de nos activités.

Nous espérons que vous y trouverez toute l'information que vous recherchez. You's y trouverez également l'information pour nous joindre, afin de nous faire part de vos questions, commentaires ou suggestions, auxquels il nous fera plaisir de donner suite.

Bonne lecture!

L'équipe du CEED

#### Que trouverez-vous sur ce site?



#### Notre équipe

Le site de WM est géré par une équipe locale d'une trentaine de personnes, appuyées par l'expertise de la plus grande entreprise de gestion des matières résiduelles en Amérique du



#### Nos opérations

se déroulant au LET de Drummondville.



#### Nos valeurs

préoccupation constante. Découvrez différents projets mis en place sur le site au cours des dernières années.

Lien URL: <a href="https://wm-drummondville.org/">https://wm-drummondville.org/</a>

# Annexe 3 : Articles de presse cités dans le rapport

# ARTICLE DE PRESSE ANNONÇANT LA TENUE DE LA JOURNÉE PORTES OUVERTES – L'Express de Drummondville (25 octobre 2019)

# Une journée portes ouvertes au site d'enfouissement de Drummondville

Le 25 octobre 2019 à 12 h 24 min



Le site d'enfouissement est situé à Drummondville, dans le secteur de Saint-Nicéphore. (Photo : Archives,

ENFOUISSEMENT. Waste Management (WM), propriétaire du site d'enfouissement de Drummondville, secteur Saint-Nicéphore, ouvre ses portes le samedi 26 octobre, entre 10 h et 15 h. C'est une occasion pour la population de s'informer sur la gestion du site et sur le projet de WM de poursuivre ses opérations.

WM a confirmé récemment son intention de poursuivre ses opérations dans le cadre de la phase 3B, qui est située dans un secteur isolé, au nord-est de la propriété.

«Nous souhaitons en discuter avec les visiteurs et bien expliquer la nature de nos opérations, les technologies que nous utilisons pour protéger l'environnement et les projets de développement durable que nous avons réalisés pour valoriser les biogaz en énergie utile à la communauté», indique le directeur général, Simon Mercier.

Une visite du site en autobus, d'une durée d'environ une heure, permettra aux participants de découvrir les différentes technologies de protection de l'environnement et les méthodes employées pour assurer une gestion sécuritaire des matières résiduelles.

Les visiteurs pourront, entre autres, voir les systèmes d'imperméabilisation des cellules d'enfouissement, l'usine d'épuration des eaux ainsi que les équipements de captage et les infrastructures de mise en valeur des biogaz, comme la centrale de production d'électricité et le complexe des Serres Demers. Le personnel de WM expliquera les différents projets en cours aux installations, tout en répondant aux questions des invités.

Par ailleurs, les visiteurs pourront prendre connaissance des initiatives en cours pour la reconversion des secteurs fermés en espace agroenvironnemental et en apprendre davantage sur les possibilités de développer des projets communautaires sur des parcelles de terrain à mettre en valeur.

«À travers les échanges avec la communauté, nous souhaitons être inspirés pour développer d'autres initiatives à saveur environnementale sur notre propriété, comme nous l'avons fait au cours des années», ajoute M. Mercier.

Ce rendez-vous est une occasion pour toute personne intéressée à la gestion des matières résiduelles, aux opérations de WM et à ses projets de visiter les lieux et d'échanger avec l'équipe de gestionnaires de l'entreprise.

Le lieu d'accueil des participants à cette journée est au CFER des Chênes, situé au 5960 boulevard Saint-Joseph, à l'angle de la rue du Cordeau

Afin de bien planifier cette journée et les heures de visites, il est demandé aux gens intéressés de bien vouloir confirmer leur présence, par courriel auprès de Annie Labonté (alabonte@wm.com) ou Sylvie Campeau (scampeau@wm.com) ou par téléphone au (819) 477-6609 au poste 28.

Lien URL: <a href="https://www.journalexpress.ca/2019/10/25/une-journee-portes-ouvertes-au-site-denfouissement-de-drummondville/">https://www.journalexpress.ca/2019/10/25/une-journee-portes-ouvertes-au-site-denfouissement-de-drummondville/</a>

# Couverture médiatique de la journée portes ouvertes du 26 octobre 2019

#### L'Express de Drummondville - 26 octobre 2019

#### Waste Management en mode séduction auprès des citoyens

Le 26 octobre 2019 — Modifié à 17 h 04 min le 26 octobre 2019



Par Frika Aubin



WM est un site d'enfouissement situé à Drummondville, dans le secteur Saint-Nicéphore. (Photo : Photo d'archives, Ghyslain Bergeron)

ENVIRONNEMENT. Waste Management (WM) ne s'en est pas caché: la journée portes ouvertes du site d'enfouissement avait comme objectif de répondre aux questions des citoyens inquiets. L'entreprise, qui gère les matières résiduelles, souhaite à nouveau poursuivre ses activités, dont l'exploitation de la phase 3B.

Une tournée du site en autobus, qui durait plus d'une heure, était à l'horaire des visiteurs, ce samedi. Pendant le trajet, ces derniers n'auront pas eu la chance de voir l'endroit précis où les camions jettent les matières résiduelles.

Aucun déchet en vue... WM s'est plutôt concentré à mettre de l'avant les différentes infrastructures qui se trouvent sur le terrain, telles que les serres de tomates alimentées au biogaz, la centrale électrique, la station d'épuration du lixiviat, pour ne nommer que celles-ci.

Si certaines personnes avaient simplement envie de comprendre où vont leurs déchets, d'autres ont participé à la visite pour des raisons plus politiques.

«Je me questionne à savoir pourquoi ils font ça aujourd'hui. Si les journées portes ouvertes ont lieu précisément quand WM veut poursuivre ses activités, ça devient de la propagande auprès des citoyens», soulève le citoyen Stéphane Bernier.

L'entreprise n'avait pas fait de journée portes ouvertes depuis 2012.

Rappelons qu'en 2013, WM avait aussi l'intention de poursuivre ses activités et que la Ville a tenu un référendum à ce sujet. Le projet de WM n'avait pas fait l'unanimité après de la population, mais le ministère de l'Environnement de l'époque, Yves-François Blanchet, avait pris une décision différente.

#### Opération séduction

Somme toute, WM aura réussi son pari de séduire les Drummondvillois. Plus d'une centaine de visiteurs se sont rendus à la journée portes ouvertes.

Questionnés par L'Express, ils avaient presque tous un discours positif quant aux activités de WM.

«Tant qu'il y aura des déchets, ça prend des endroits comme ici alors aussi bien avoir une entreprise qui se soucie de l'environnement», lance un citoyen.

«Ça me tient à cœur parce que je réside dans le domaine du Faisan. Je voulais savoir quel est l'impact environnemental du site d'enfouissement. WM devrait faire plus souvent des journées comme cela et les gens comprendraient tout ce que l'entreprise met en place pour notre bien-être», rapporte Monique Desmarais.

Depuis 2006, WM travaille en étroite collaboration avec GARAF, un programme particulier en environnement et conservation de la biodiversité offert à l'école Jean-Raimbault.

«Ce n'est pas joyeux un site d'enfouissement, mais c'est un mal nécessaire. L'approche de WM est bonne. Par exemple, quand on leur soumet des recommandations, ils les écoutent puis ils corrigent la situation. Le GARAF ne s'associe jamais avec des entreprises qui ne respectent pas nos valeurs environnementales», raconte Pablo Desfossés, fondateur du GARAF et enseignant.

D'ailleurs, WM a fait l'acquisition d'une maison qu'elle rénove afin de la transformer en un <u>véritable site d'apprentissage</u> pour supporter les étudiants du GARAF.

#### Des infrastructures au profit de la planète

Les <u>fameuses serres</u> de tomates <u>exploitées par les Productions horticoles Demers</u> et alimentées par les biogaz des déchets qui se décomposent n'ont plus de secrets pour personne.

Outre cela, WM, qui accueille des déchets provenant de l'Estrie, de la Rive-Sud de Montréal et du Centre-du-Québec, a plusieurs autres infrastructures qui ont comme objectifs de réduire l'empreinte écologique ou encore diminuer les impacts du site pour les voisins.



Alexandre Brunet et son oiseau de proie.

Par exemple, Alexandre Brunet entraîne des animaux de proies, qui ont comme seule mission d'effaroucher les goélands, sans les blesser, pour que ceux-ci quittent l'endroit.

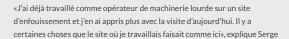
Également, WM a mis sur pied une centrale électrique. L'électricité, vendue à Hydro-Québec, est produite avec le biogaz capté sur le site.

Des installations ont été mises en place afin de traiter le lixiviat, grâce à un processus biologique par bactéries. «On s'assure que l'eau qui passe à travers les déchets soit ramassée et traitée pour ne pas qu'elle contamine la nappe phréatique», explique Simon Mercier, directeur des opérations.

Ensuite, l'eau est rejetée dans le système d'égout de la Ville et traitée à

nouveau par l'usine de traitement des eaux usées, avant d'être rejetée dans la rivière Saint-François.

«La pièce maîtresse de notre système de contrôle environnemental est la couche de protection, formée par des matériaux naturels et géosynthétique installés afin d'imperméabiliser le fond des cellules et ainsi retenir le lixiviat», ajoute M. Mercier. Les cellules sont les endroits où les déchets sont enfouis.





Lafrance en se référant à la couche de protection au sol ainsi que le traitement Une installation permettant de traiter le lixiviat.

 $\hat{A}$  la fin de la visite, WM recueillait les commentaires des participants à propos de leur projet de phase 3B et à savoir s'ils ont apprécié la journée.

#### La phase 3B en bref

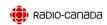
La superficie de la phase 3B est de 43 hectares. Elle est située au nord-ouest de la propriété, dans un secteur isolé et à l'opposé des résidents du domaine du Faisan. WM a fait une demande auprès du ministère de l'Environnement afin de poursuivre ses activités. L'entreprise ne sait pas quand elle obtiendra une réponse.



Plan du site

 $\label{lienural constraints} \begin{tabular}{ll} Lien URL: $https://www.journalexpress.ca/2019/10/26/waste-management-en-mode-seduction-aupres-des-citoyens/ \end{tabular}$ 

#### Radio-Canada – 26 octobre 2019



#### **ICI** Estrie

# Une opération séduction au site d'enfouissement de Waste Management à Drummondville



Des citoyens en visite au site d'enfouissement de Waste Management à Drummondville. PHOTO: RADIO-CANADA / JEAN-FRANÇOIS DUMAS

#### Radio-Canada

Publié le 26 octobre 2019

Le géant Waste Management a mené une importante opération de relations publiques aujourd'hui à Drummondville. Il a convié la population à une visite de son site d'enfouissement qu'il peut encore exploiter jusqu'en 2021. L'objectif: rallier des appuis pour poursuivre ses opérations pour encore de nombreuses années.

Environ 150 personnes ont participé à l'événement. Lors de la visite à pied et en autobus, des employés ont présenté un plan d'enfouissement de neuf millions de tonnes de matières supplémentaires pour les 20 prochaines années.

« C'est le projet présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement auquel le BAPE s'était dit favorable. C'est de poursuivre avec un volume annuel d'environ 430 000 tonnes durant les deux prochaines décennies », explique le directeur des affaires publiques de l'entreprise Martin Dussault.



Le site d'enfouissement de Waste Management à Drummondville. PHOTO : RADIO-CANADA / JEAN-FRANCOIS DUMAS

Le géant américain assure n'avoir offert aucun avantage aux citoyens pour les inciter à venir visiter leurs installations. Certains des visiteurs ont qualifié le projet de mal nécessaire.

 $\ll$  C'est bien dans la mesure où nos vidanges faut les mettre quelque part de toute façon », dit l'un d'eux.

»Je ne suis pas nécessairement en faveur, mais je ne peux pas non plus m'opposer, parce qu'il faut mettre nos déchets à un endroit ou à un autre renchérit une autre citoyenne. »

#### L'opposition maintient le cap

Le porte-parole du groupe d'opposants au dépotoir de Drummondville (GODD), pour sa part, dénonce l'insistance du promoteur.

La MRC Drummond, rappelle-t-il, a déjà cessé d'acheminer ses déchets chez Waste Management au profit d'un site d'enfouissement implanté en zone rurale isolée près de Victoriaville.

« C'est dangereux pour notre nappe phréatique et dangereux pour notre eau potable. On ne le répétera pas assez souvent, affirme Jean-Guy Forcier. Ils s'en viennent avec leurs gros sabots et ils nous font croire avec cette visite de séduction que ça va être beau pis que ça va être bon. »

Malgré ces critiques, Waste Management reste convaincue de la légitimité de sa demande.

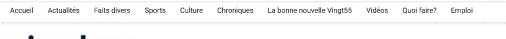
« Je pense qu'ils auraient intérêt à venir voir par eux-mêmes les technologies que l'on met de l'avant pour protéger l'environnement, les mesures de suivi environnemental et les technologies innovantes qui nous permettent de valoriser les matières résiduelles », se défend Martin Dussault.

Les opposants rejettent d'emblée cette invitation. Ils promettent plutôt de tout faire pour convaincre les autorités de rejeter le projet.

Lien URL: <a href="https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1363610/une-operation-seduction-au-site-denfouissement-de-waste-management-a-drummondville">https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1363610/une-operation-seduction-au-site-denfouissement-de-waste-management-a-drummondville</a>

#### Vingt 55 (journal Web) - 27 octobre 2019

 $168\ visiteurs\ \grave{a}\ la\ journ\'{e}e\ portes\ ouvertes\ du\ Complexe\ environnement a... \qquad https://vingt55.ca/168-visiteurs-a-la-journee-portes-ouvertes-du-compl...$ 







#### 168 visiteurs à la journée portes ouvertes du Complexe environnemental et énergétique de Drummondville

Dans Actualité

27 octobre 2019

Éric Beaupré



168 visiteurs à la journée portes ouvertes du Complexe environnemental et énergétique de Drummondville



DRUMMONDVILLE La journée portes ouvertes organisée par Waste Management (WM) à son Complexe

Éric Beaupré

environnemental et énergétique de Drummondville (CEED) a connu, selon les organisateurs, un franc succès samedi dernier avec la participation de 168 personnes.



#### Météo Drummondville

40.00 14	12.40 0	00111 3.11.		
			<b>Sam</b> 22/2	
			-1 ∘c	
			<b>-6</b> ℃	
			25 km/h	
2/11UV	1/11UV	2/11UV	2/11UV	3/110
₩-	₩-	₩-	₩-	<b>.</b>

29% 25%

Les derniers articles



Journées de la persévérance scolaire - Embaucher des étudiants sans compromettre l'avenir

Actualité 19 février 2020



L'emploi au Québec continue de progresser en 2019 et le taux de chômage atteint son plus bas niveau depuis 1976

Actualité 19 février 2020



La SQ demande l'aide de la population pour retrouver les auteurs d'un vol

Actualité 19 février 2020

Accueil Actualités Faits divers Sports Culture Chroniques La bonne nouvelle Vingt55 Vidéos Quoi faire? Emploi



Éric Beaupré

PROFIL



10 personnes aiment ça. Soyez le premier parmi vos amis.



Électronique CG Inc.

Actualité, La bonne nouvelle Vingt55

#### Populaire en ce moment



L'incendie de la rue Cartier a fait une victime

Faits divers 28 septembre 2017



Une opération concertée en matière de conduite automobile mène à 32 constats d'infraction

Faits divers 29 septembre 2017



Accusé d'avoir filmé sa voisine dans la douche

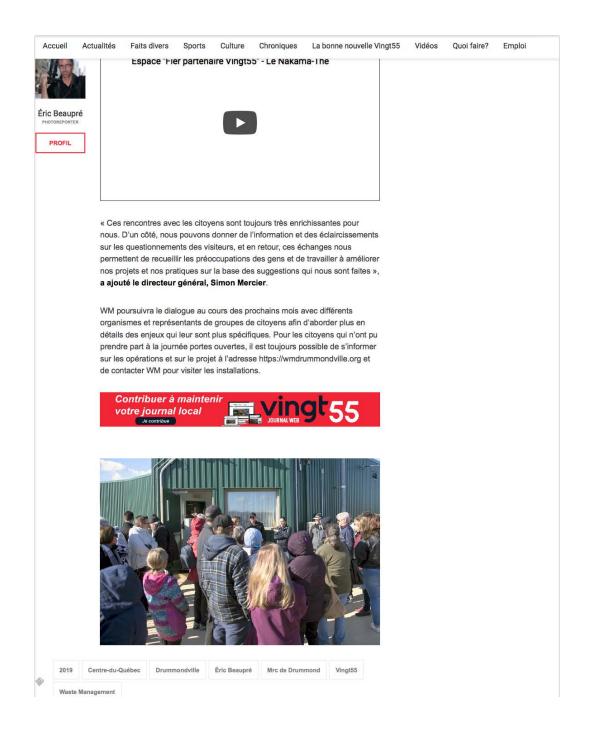
Faits divers 19 septembre 2017

Dans le cadre de cet événement, les visiteurs étaient invités à venir s'informer sur les activités de WM et sur ses intentions de poursuivre l'exploitation du lieu d'enfouissement sur la phase 3B, adjacente aux opérations actuelles.

Les participants ont pu discuter avec le personnel et des dirigeants de l'entreprise à qui ils ont pu adresser leurs questions sur les technologies de protection de l'environnement et sur la continuité des opérations. La présence de panneaux d'information et une visite physique de la propriété ont permis aux participants de visualiser et de mieux comprendre les opérations et le projet de la phase 3B, en plus d'avoir des échanges constructifs et éclairants avec les représentants de l'entreprise.

« De nombreux visiteurs se sont dit impressionnés par les initiatives que nous mettons en place afin de protéger l'environnement ainsi que par les différentes technologies innovantes permettant de valoriser les matières en énergie pour alimenter, par exemple, la centrale d'électricité, la plus grande serre de tomates au Québec et l'école-usine du CFER toutes construites sur notre propriété.

Au cours de la journée, nous avons entendu de la part de plusieurs citoyens à quel point cette visite a changé leur perception des lieux, en leur permettant de découvrir et de mieux comprendre la diversité et la qualité des activités du CEED», a déclaré le directeur général adjoint et responsable de l'ingénierie et de l'environnement chez WM, Ghislain Lacombe.



Lien URL: <a href="https://vingt55.ca/168-visiteurs-a-la-journee-portes-ouvertes-du-complexe-environnemental-et-energetique-de-environnemental-et-enviro

drummondville/?fbclid=IwAR0q2KXpZhR4mGym4UCwuXR8e1fRZy77DGLVZQncyCPraWjxSJCcog J8lYg

## Waste Management s'ouvre au public





Crédit photo : Gracieuseté - WM









Le site d'enfouissement du secteur St-Nicéphore ouvrait ses portes le week-end dernier. 168 personnes ont pris part à l'activité organisée par Waste Management (WM) à son Complexe environnemental et énergétique de Drummondville.

L'objectif de l'entreprise était, entre autres, d'informer la population sur ses opérations et sur ses intentions de poursuivre l'exploitation du lieu sur la phase 3B, adjacente aux opérations actuelles.

#### Ghislain Lacombe, directeur général adjoint et responsable de l'ingénierie et de l'environnement chez WM:

« De nombreux visiteurs se sont dits impressionnés par les initiatives que nous mettons en place afin de protéger l'environnement ainsi que par les différentes technologies innovantes permettant de valoriser les matières en énergie pour alimenter, par exemple, la centrale d'électricité, la plus grande serre de tomates au Québec et l'école-usine du CFER toutes construit sur notre propriété. Au cours de la journée, nous avons entendu de la part de plusieurs citoyens à quel point cette visite a changé leur perception des lieux, en leur permettant de découvrir et de mieux comprendre la diversité et la qualité des activités du CEED»

La compagnie veut aussi se servir de ces échanges pour améliorer ses pratiques à la suggestion des visiteurs. Waste Management dit vouloir poursuivre le dialogue au cours des prochains mois avec différents organismes et représentants de groupes de citoyens afin d'aborder plus en détails des enjeux qui leur sont plus spécifiques.

Lien URL: https://www.iheartradio.ca/energie/energie-drummondville/nouvelles/wastemanagement-s-ouvre-au-public-1.10132575

#### **AUTRES ARTICLES CITÉS DANS LE PRÉSENT RAPPORT**

#### L'Express de Drummondville - 3 octobre 2019

#### Site d'enfouissement : «On n'en veut plus» - Jean-Guy Forcier

Le 3 octobre 2019 à 17 h 26 min



Par Marilyne Demers



WM est un site d'enfouissement situé à Drummondville, dans le secteur Saint-Nicéphore. (Photo: Photo d'archives, Ghyslain Bergeron,

ENVIRONNEMENT. <u>Au lendemain de l'annonce de Waste Management (WM) de vouloir poursuivre ses activités</u> sur le site d'enfouissement du secteur Saint-Nicéphore, dont l'exploitation de la phase 3B, le Groupe des opposants au dépotoir de Drummondville (GODD) demeure fermé aux dialogues.

«C'est sûr qu'on va s'opposer à ça. On n'en veut plus», indique Jean-Guy Forcier, le porte-parole du groupe, qui réclame depuis plusieurs années la fin des activités au site d'enfouissement du secteur Saint-Nicéphore.

Par voie de communiqué, WM a fait savoir qu'elle avait l'intention d'entamer des discussions avec les acteurs locaux, notamment pour recueillir des suggestions et discuter des développements futurs du site. La multinationale souhaite notamment rencontrer le voisinage et les groupes environnementaux de la région, dont le GODD.

< ll n'est absolument pas question qu'on les rencontre. La seule rencontre qu'on pourrait avoir avec eux, c'est s'ils nous disent qu'ils laissent tomber», tranche M. Forcier.

 $WM\ a\ l'autorisation\ d'enfouir\ des\ déchets\ au\ site\ d'enfouissement\ de\ Saint-Nicéphore\ jusqu'en\ 2021.\ Pour\ poursuivre\ ses\ activités,\ la\ multinationale\ devra\ recevoir\ le\ feu\ vert\ du\ ministère\ de\ l'Environnement.$ 

Rappelons qu'après avoir entendu <u>la cause opposant Waste Management et le GODD en août dernier</u>, la Cour d'appel du Québec devra faire connaître sa décision prochainement. La multinationale tente à nouveau de faire invalider l'article 45 du décret adopté lors de la fusion entre Drummondville et Saint-Nicéphore, alors qu'un jugement de la Cour supérieure du Québec a rejeté la demande de celle-ci en juillet 2017.

Cet article stipule qu'un référendum soit nécessaire pour accepter ou refuser une demande d'agrandissement du site d'enfouissement. Or, lors du référendum consultatif de 2013, la majorité des citoyens avaient rejeté le projet, lequel avait tout de même obtenu l'autorisation du ministère de l'Environnement.

«Les gens du milieu ont dit à ce moment-là qu'ils n'en voulaient pas d'agrandissement. Ça n'a pas changé. Le milieu n'en veut pas. Il n'y a iamais eu d'acceptabilité sociale pour ca». conclut Jean-Guy Forcier.

Lien URL: <a href="https://www.journalexpress.ca/2019/10/03/site-denfouissement-on-nen-veut-plus-jean-guy-forcier/">https://www.journalexpress.ca/2019/10/03/site-denfouissement-on-nen-veut-plus-jean-guy-forcier/</a>

#### L'Express de Drummondville - 31 octobre 2019

#### Waste Management... et l'intimidation? (Tribune libre)

Le 31 octobre 2019 — Modifié à 17 h 23 min le 31 octobre 2019



Opinion d'un lecteur (Photo : Depositphoto)

TRIBUNE LIBRE. Après s'en être pris à la démocratie citoyenne pour l'intimidé la population, voilà maintenant que la compagnie Waste Management s'en prend aux autorités municipales de Drummondville, élues démocratiquement, par des actions en justice. Waste Management doit comprendre que Drummondville ne deviendra pas la Capitale des déchets, ni la poubelle du Québec. Quelle attitude ridicule.

Waste Management s'en est prise à trois occasions à la démocratie municipale probablement en essayant de d'intimider la population par des actions en justice. Cette compagnie n'a pas compris que la démocratie, c'est la souveraineté du peuple.

Elle n'a pas compris qu'il n'y a jamais eu d'acceptabilité sociale pour ce dépotoir dangereux pour notre prise d'eau potable, notre nappe phréatique, notre santé et celle de nos enfants. D'autant plus que ce site est situé en milieu urbain, qui compte dans l'entourage environ 1700 résidences de tout

près de 5000 résidents. Au cours des 25 dernières années, Drummondville (secteur Saint-Nicéphore) a reçu pas moins de 17 millions de tonnes de déchets, dont 95 % proviennent de l'extérieur de la MRC Drummond. Assez, c'est assez.

La compagnie WM a récidivé en 2018 en contestant en Cour d'appel la décision du juge Casgrain, de la Cour Supérieure, qui reconnaissait l'article 45 parfaitement légal en vertu de la LOTM (Loi sur l'Organisation territoriale municipale). La Cour d'appel a siégé en août 2019 et nous attendons la décision incessamment.

Quelle belle façon pour une entreprise qui veut travailler en collaboration avec la population, qui prend des actions en justice pour l'intimider, qui bafoue la démocratie municipale, qui manque de respect envers la population de Drummondville et qui se moque des décisions de nos autorités municipales. La population a été claire en 2013 et a dit NON lors du référendum à la continuité de vos opérations d'enfouissement, mais qui n'a pas été respecté par les autorités du moment. Serait-ce de l'intimidation?

La Ville de Drummondville et son maire, qui est aussi préfet de la MRC Drummond, a manifesté à plusieurs occasions qu'il ne veut plus des déchets d'ailleurs et qu'il ne fera pas de changement de zonage pour permettre à WM d'agrandir son site d'enfouissement.

C'est de la compétence des municipalités de décider de l'utilisation de leur sol ou de prohiber toute situation défavorable à la sécurité, au mieux-être et à la santé de sa population.

Le Groupe des Opposants au Dépotoir de Drummondville (GODD) : Serge Girard, André Mercier, Berthe Tessier, Henriette Yergeau, Aline Parent, Camille Desmarais et Michel Beauchamp, Jean-Guy Forcier, Gérald Parenteau

Lien URL: <a href="https://www.journalexpress.ca/2019/10/31/waste-management-et-lintimidation-tribune-libre/">https://www.journalexpress.ca/2019/10/31/waste-management-et-lintimidation-tribune-libre/</a>

#### L'Express de Drummondville - 7 novembre 2019

#### Waste Management réplique au GODD (Tribune libre)

Le 7 novembre 2019 à 16 h 36 min



 $Martin \ Dussault, directeur \ des \ affaires \ publiques \ chez \ Waste \ Management. \ \textit{(Photo: Archives Ghyslain Bergeron)}$ 

TRIBUNE LIBRE. C'est avec étonnement que nous avons pris connaissance de la <u>lettre d'opinion publiée par le GODD</u>

<u>dans l'édition de l'Express du 31 octobre dernier</u>, où les signataires accusaient Waste Management (WM) «

d'intimidation » et de comportement « anti-démocratique » pour tenter de faire valoir ses droits devant les tribunaux.

Une mise en contexte et le rétablissement des faits s'imposent.

Tout d'abord, il est opportun de rappeler que nous vivons dans un État de droit, lui-même garant d'une société démocratique juste et respectueuse. Dans un tel système, qui nous protège des jugements arbitraires et des abus de toutes sortes, citoyens ou entreprises peuvent en appeler devant les tribunaux pour faire valoir leurs droits, résoudre un litige ou pour obtenir des éclairages sur des enjeux les concernant.

C'est d'ailleurs ce que le GODD a fait lui-même en présentant un recours à la Cour supérieure du Québec pour contester une attestation de conformité à la réglementation municipale émise par la Ville de Drummondville à WM en 2013. WM a été entraînée dans cette procédure judiciaire initiée par le GODD et a demandé du même coup à la Cour de clarifier la portée d'un éventuel référendum sur la poursuite de ses opérations sur la phase 3B de son lieu d'enfouissement technique (LET) de Drummondville. Comment le GODD peut-il reprocher aujourd'hui à WM un recours qu'il a lui-même initié? Dans un État de droit démocratique, les citoyens comme les entreprises ont des droits et les tribunaux existent pour s'assurer que tant les lois et règlements que les droits de chacun soient respectés.

#### WM demande le respect de la loi et des obligations de la Ville

C'est le cas dans le dossier du zonage municipal. Contrairement à ce qu'affirme le GODD, la loi prévoit que la Ville de Drummondville a l'obligation de rendre son zonage conforme à la planification régionale de la MRC de Drummond. Cette obligation n'arrive pas comme une surprise, puisque en tant qu'instance municipale et partie prenante de la MRC, la Ville a activement participé et reconnu la phase 3B du lieu d'enfouissement, aussi bien dans le schéma d'aménagement que dans le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC.

WM demande aujourd'hui au tribunal d'ordonner à la Ville de respecter ses obligations prévues dans la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et la Loi sur la qualité de l'environnement en assurant une concordance entre son règlement de zonage et la planification régionale de la MRC. La vocation de la phase 3B pour l'enfouissement des matières résiduelles sur la propriété de

WM a été votée démocratiquement à la MRC de Drummond en 2013 et voté tout aussi démocratiquement par le maire actuel de la Ville de Drummondville en 2015 (PGMR) et 2017 (schéma d'aménagement). WM respecte la souveraineté de la Ville. WM demande simplement et respectueusement que les règlements votés par la Ville soient conformes aux lois qui les encadrent.

WM aurait souhaité éviter de judiciariser ce dossier, mais malgré des tentatives répétées de notre part, la Ville a refusé de nous rencontrer pour résoudre cette situation à l'amiable.

#### Un citoyen corporatif exemplaire

Par ailleurs, WM ne peut demeurer silencieuse face aux allégations du GODD au sujet de la gestion actuelle du lieu d'enfouissement. Depuis son arrivée dans la région il y a 22 ans, WM a investi près de 200 millions \$ pour apporter sans cesse des améliorations technologiques à son Complexe environnemental et énergétique, devenu aujourd'hui une référence nordaméricaine dans le domaine.

WM s'est toujours comportée en citoyen corporatif exemplaire à Drummondville, en s'appuyant sur les meilleures pratiques mondiales en matière de protection de l'environnement et de sécurité, tout en maintenant un dialogue continu avec les citoyens et le milieu. Le GODD le sait trop bien puisque l'un de ses représentants siège au Comité de vigilance et est à même de constater les performances environnementales mesurables de l'entreprise. Le comité a tenu à ce jour près d'une soixantaine de réunions, ce qui assure un partage continu de l'information sur les opérations et permet à WM de demeurer à l'écoute des préoccupations des citoyens et de la communauté.

Cette approche d'ouverture et de collaboration se poursuivra dans le cadre des démarches visant l'autorisation et l'exploitation de la phase 3B alors qu'un processus est en cours pour accroître le dialogue avec plusieurs citoyens et organismes du milieu au cours des prochains mois

Contrairement à ce que les dirigeants du GODD soutiennent, nous croyons que le respect, l'ouverture et la collaboration sont des mots qui décrivent de manière beaucoup plus juste nos façons de faire et les valeurs de notre entreprise, comme en témoigne notre feuille de route à Drummondville.

Le directeur des Affaires publiques, Martin Dussault

Lien URL: <a href="https://www.journalexpress.ca/2019/11/07/waste-management-replique-au-godd-tribune-libre/">https://www.journalexpress.ca/2019/11/07/waste-management-replique-au-godd-tribune-libre/</a>

#### L'Express de Drummondville - 8 octobre 2019

#### Site d'enfouissement : Alexandre Cusson reste ferme

Le 8 octobre 2019 à 8 h 09 min



Par Marilyne Demers



Alexandre Cusson. (Photo: Archives - Ghyslain Bergeron,

ENVIRONNEMENT. Même si <u>Waste Management (WM) a confirmé son intention de poursuivre ses activités</u> sur le site d'enfouissement du secteur Saint-Nicéphore, le maire de Drummondville, Alexandre Cusson, se montre défavorable à un éventuel agrandissement.

«Ma position est connue. Je l'ai dit – et répété et répété. Elle n'a pas changé», indique-t-il, ajoutant que la Ville de Drummondville n'a reçu «aucune demande comme telle pour l'instant» de part de la multinationale.

Au cours des derniers jours, WM a fait parvenir la mise à jour des études techniques au gouvernement du Québec pour obtenir les autorisations requises pour poursuivre ses activités, notamment sur la phase 3B.

«Il y a eu une première demande d'étirer la durée, qui a été acceptée en partie. Un an supplémentaire a été autorisé. Je pense que si le gouvernement avait eu l'intention d'autoriser ce site à long terme, il aurait donné plus qu'une année», soutient Alexandre Cusson.

Le maire de Drummondville et préfet de la MRC de Drummond a fait savoir qu'il comptait faire les présentations nécessaires dans ce dossier. «On sera là d'abord pour rappeler qu'en 2012, il y a eu un référendum. Les gens se sont exprimés. Le ministère de l'Environnement d'alors, Yves-François Blanchet, avait pris une décision différente. On verra maintenant pour la suite comment le

gouvernement du Québec a l'intention de se positionner. Clairement, et je pense, que le ministère sera en attente du jugement qui est en Cour d'appel en ce moment», est ime-t-il.

 $\label{eq:constraint} {\it ``Quant'a' nous, notre position n'a pas changé. Si la Ville avait l'intention d'accepter quelques changements de zonage que ce soit, quel que soit le jugement de la Cour d'appel, la Ville consulterait sa population. Mais pour l'instant, la Ville n'a pas l'intention de donner suite à quelques demandes de changement que ce soite, conclut-il.$ 

Des <u>membres du Groupe des opposants au dépotoir de Drummondville (GODD)</u>, dont son porte-parole Jean-Guy Forcier, s'étaient d'ailleurs déplacés à la séance du conseil municipal lundi soir pour connaître la position du maire Alexandre Cusson face à cette récente annonce de Waste Management.

Lien URL: <a href="https://www.journalexpress.ca/2019/10/08/site-denfouissement-saint-nicephore-drummondville-alexandre-cusson-reste-ferme/">https://www.journalexpress.ca/2019/10/08/site-denfouissement-saint-nicephore-drummondville-alexandre-cusson-reste-ferme/</a>

# Annexe 4 : Comptes rendus des rencontres ciblées



#### WASTE MANAGEMENT - SITE DE DRUMMONDVILLE

Compte rendu sommaire de la rencontre avec la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond (CCID)

Novembre 2019

#### **Contexte**

Date: 14 novembre 2019Durée: 10 h 15 à 11 h 05

Participants :

- o Chambre de commerce et d'industrie de Drummond (CCID) :
  - Alexandra Houle, directrice générale
- O Waste Management (WM):
  - Martin Dussault, directeur des affaires publiques
- o Transfert Environnement et Société (TES) :
  - Camille Montreuil, rapporteuse et responsable du compte rendu

# Présentation donnée par WM

La présentation donnée par WM est disponible en annexe du présent document.

# **Discussions**

Plusieurs commentaires et questions ont été formulés au fil de la présentation :

Questions/commentaires	Réponses par WM
Est-ce que le système de neutralisants d'odeurs fonctionne bien?	M. Dussault indique qu'il s'agit d'installations différentes (compostage, entreposage à aire ouverte).
J'ai déjà été attachée politique de Pierre Michel Auger, et le site de St-Luc-de-Vincennes, qui était dans notre circonscription, avait de sérieuses problématiques d'odeurs, surtout l'été.	
Je ne passe pas souvent dans le secteur du LET, donc je ne sais pas s'il y a des problématiques. Tant mieux si le système de neutralisants d'odeurs est efficace.	M. Dussault réfère au bilan des plaintes qui sera présenté plus tard pendant la rencontre et qui démontre, en quelque sorte, que les odeurs ne constituent pas une problématique importante. Il ajoute que le système de neutralisants d'odeurs ceinture le front de déchets et les bassins de traitement des eaux.

Il y a un véritable enjeu au niveau de la stabilisation des berges.	M. Dussault confirme que oui, et explique qu'à titre de bon citoyen corporatif, WM finance des travaux de stabilisation des berges à l'extérieur de sa propriété menés par le GARAF.
Pensez-vous que l'idée d'un projet de compensation local pour les milieux humides sera bien accueillie par le ministère?	M. Dussault répond qu'à son avis, oui. Il souligne que le Conseil régional de l'environnement du Québec et le COGESAF seront rencontrés notamment à cet effet, et espère que ces organismes soumettront des idées de projet. La création d'un projet local constitue l'avenue que souhaite privilégier WM, plutôt que d'acheminer un montant d'argent au ministère.
Tout à fait.	
Quel est le zonage actuel de la phase 3B?	M. Dussault indique qu'elle est zonée agroforestier.
Et donc, ce zonage ne vous permet pas d'enfouir des matières?	M. Dussault confirme. Il précise que les démarches judiciaires en cours ont trait uniquement à un règlement de concordance (entre le zonage municipal, le PGMR et le schéma d'aménagement de la MRC de Drummond), et non pas d'une poursuite, au sens où WM ne demande pas de montant d'argent.
En vertu de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Ville pourrait être appelée à modifier le zonage?	M. Dussault répond que la Ville devra faire cette modification.
Le schéma d'aménagement prévoit des activités d'enfouissement à cet endroit?	M. Dussault confirme que oui.
La limite de 430 000 tonnes n'est pas atteinte actuellement, et ne le sera pas en 2021 non plus?	M. Dussault indique que 430 000 correspond au tonnage annuel, et non pas cumulatif. Le tonnage cumulatif n'a pas encore été atteint parce que WM a opté pour la prudence, en raison des échéanciers, et a volontairement refusé certains contrats.
Je pourrai vérifier avec le conseil d'administration si des préoccupations en lien avec le site ont été acheminées à la CCID. Puisque je suis en poste depuis 6 semaines seulement, je ne suis pas nécessairement au courant.	M. Dussault indique qu'il ferait plaisir à WM de rencontrer le conseil d'administration. Une présentation plus courte pourrait être réalisée au besoin.  Par ailleurs, les membres du conseil d'administration et de la CCID peuvent acheminer des idées de projets à réaliser sur la propriété (par exemple, une partie du biogaz n'est pas encore valorisée).

D'ici les Fêtes, ça risque d'être difficile, mais je vais lancer l'invitation. Je prends note de la possibilité de proposer des projets.

# Suivis et prochaines étapes

#### • Pour WM:

 Préparer une présentation plus courte à l'intention du conseil d'administration de la CCID, s'il y a de l'intérêt

# Pour la CCID :

- Vérifier si la CCID a reçu des préoccupations des membres ou du conseil d'administration en lien avec le site
- o Lancer l'invitation pour une rencontre élargie avec le CCID (peu probable avant les Fêtes).

Annexe: présentation PowerPoint du 14 novembre 2019 (page suivante)



Contenu de la présentation

- · Objectifs de la rencontre
- Survol des installations et opérations actuelles, notamment au niveau de la gestion environnementale et des partenariats avec le milieu
- · Présentation du projet de phase 3B
- Échanges sur les opérations actuelles et la poursuite des

■ Encadrement des rencontres du Comité de vigilance

• Veiller à ce que l'information soit présentée clairement et que

• Documentation en prévision de la rédaction d'un rapport de

• Prendre les notes et rédiger les comptes rendus

Présence lors des activités d'information et d'échanges pour la phase 3B

les différents suivis soient réalisés

Conclusion

**UN MOT SUR TRANSFERT** 

du LET depuis 2006

· Animer les rencontres

démarche (public)

TRANSFERT



Objectifs de la rencontre

- Présenter de l'information sur les activités actuelles et futures au CEED
- Échanger sur les questionnements, préoccupations et opportunités en lien avec le projet



3

WM



#### Waste Management (WM) à Drummondville

- Implanté à Drummondville (secteur St-Nicéphore) depuis 1996
- Investissements de l'ordre de 200 M\$ sur la propriété, notamment pour améliorer la performance environnementale des installations et favoriser leur intégration au milieu
- Équipe locale dédiée d'une trentaine de personnes



WV



Gestion environnementale du site - eaux

- Système d'imperméabilisation performant et éprouvé au fond des cellules (5 couches de géosynthétiques) et sur le recouvrement
- Gestion des eaux usées (lixiviat), soit les eaux qui percolent à travers les déchets :
  - Pompées au fond des cellules imperméables
  - Acheminées à un système de traitement éprouvé sur le site (1er traitement)
  - Rejetées au système d'égout de la Ville, pour être traitées une seconde fois





Gestion environnementale du site - eaux

- Gestion et suivi des eaux de surface (ruissellent sur le site, mais n'ont pas été en contact avec les matières résiduelles)
  - Acheminées à des bassins de sédimentation pour réduire la quantité de sédiments, puis rejetées à l'environnement
  - Suivi réalisé hebdomadairement (avril à novembre) pour s'assurer de leur
  - Résultats transmis au MELCC et partagés avec le Comité de vigilance
- Suivi des eaux souterraines
  - Suivi réalisé trois fois par année pour s'assurer de leur qualité
  - Résultats transmis au MELCC et partagés avec le Comité de vigilance



9



Gestion environnementale du site - biogaz

- Captés au fur et à mesure que les matières résiduelles sont mises en place
- Majeure partie valorisée, et ce, de quatre façons :
  - Production d'électricité grâce à une centrale électrique sur le site
  - Récupération d'énergie et transfert de chaleur à la plus importante serre de tomates au Québec
  - Alimentation en énergie du CFER
  - Chauffage de l'usine de traitement des eaux (RBS)
- Biogaz non valorisés sont brûlés par les torchères, tel que requis par le REIMR.



10



#### Autres mesures de contrôle environnemental





Suivi des émissions de méthane en surface

Effarouchement des goélands



Système de neutralisants d'odeurs

Recouvrement final

- Réalisé après qu'un secteur d'enfouissement ait été complété
- Composé de plusieurs couches pour drainer les eaux et imperméabiliser la cellule
- · Revégétalisation de la zone
- Possibilité de la convertir pour d'autres utilisations





#### Projets et partenariats avec la communauté

- Plantation expérimentale de saules
  - 130 000 saules plantés à l'été 2019 sur l'ancien site (8 hectares)
- Irrigation d'une partie de la plantation avec du lixiviat riche en nutriments afin de favoriser une croissance rapide
- Bénéfices environnementaux :
  - Traitement naturel du lixiviat
  - Création de puits de carbone (GES) et de nouveaux habitats fauniques
- Bénéfices commerciaux :
  - Croissance accélérée des saules
  - Commercialisation grâce à un partenaire, Ramea phytotechnologies, sous différentes formes: murs antibruit, clôtures, etc.
- Bénéfices pour l'avancement des connaissances :
  - Projet supervisé par Polytechnique Montréal et l'Institut de recherche en biologie végétale



14

Page 14

13



Projets et partenariats avec la communauté

- Partenariats avec le GARAF
- Multiples partenariats depuis 2010
- Utilisation du site comme laboratoire à grande échelle pour les élèves du secondaire









Projets et partenariats avec la communauté

Maison GARAF

15

- Résidence acquise par WM sur sa propriété
- Mise à la disposition du GARAF pour en faire un Centre de développement des pratiques professionnelles en enseignement des sciences et de la technologie de l'environnement
- Travaux de rénovation en cours devraient être complétés en septembre 2020



Façade de la maison GARAF

raçade de la maison GAI

Projets et partenariats avec la communauté

CFER

16

- Construit par WM en 2010 sur sa propriété (bâtiment certifié LEED)
- École-entreprise adaptée aux besoins du programme du Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) de la Commission scolaire des Chênes
- Programme dédié à des élèves de 15 à 18 ans en difficulté d'apprentissage
- Formation dans le domaine du démantèlement et de la récupération de matériel informatique
- Plus d'une centaine d'élèves formés chaque année







- Projets de recherche sur la propriété
  - Partenariat de longue date avec le département de génie civil de l'Université de Sherbrooke



19



20

#### Phase 3B - Contexte

- En 2010, présentation par WM d'un projet d'agrandissement (phase 3 - incluant les phases 3A et 3B)
- Processus d'évaluation environnementale sur la phase 3
- Étude d'impact environnementale couvrant l'ensemble de la zone
- Audiences publiques du BAPE en 2012
- Autorisation de la phase 3A décision subséquente pour la 3B
- Phase 3A d'abord autorisée jusqu'en septembre 2020
- En 2019, décision d'autoriser la poursuite de l'exploitation jusqu'en septembre 2021 afin d'atteindre le volume total autorisé, sachant que les quantités reçues au site chaque année ont été moins importantes que prévu



21



Fin de l'exploitation de la phase 3A : septembre 2021

Page 21

22

# Phase 3B - En bref

- Superficie de 43 hectares
- 22 cellules d'enfouissement (aménagement progressif)
- Au nord-ouest de la propriété, dans un secteur isolé
- Durée de vie estimée à environ 20 ans
- Capacité de réception annuelle (430 000 tonnes) cohérente avec les besoins d'élimination



WW

# Phase 3B - Cadre règlementaire

- Octobre 2019: WM confirme son souhait de poursuivre les opérations sur la phase 3B
- Ne nécessite pas de nouvelle étude d'impact, sachant que l'étude d'impact précédente couvrait la zone
- Mise à jour de certaines sections nécessaire pour obtenir l'autorisation, par exemple :
  - Besoins futurs en élimination dans le territoire desservi par le LET
  - Émissions de gaz à effet de serre
  - Inventaires des espèces fauniques et floristiques à statut précaire
  - Caractérisation des milieux humides
- Étude déposée au ministère en octobre

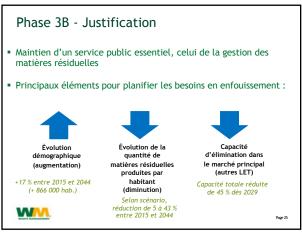
W

# Phase 3B - Justification

- Clientèle pouvant provenir des territoires suivants (marché principal, ou « primaire ») :
  - Centre-du-Québec
  - Estrie
  - Montérégie
  - Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)
  - Selon les besoins de sa clientèle, le LET peut également recevoir des matières en provenance d'autres régions du Québec (marché secondaire)
- Projet vise à desservir ces mêmes territoires
  - Prévisions se basent uniquement sur le marché primaire

WV

Page 24



Phase 3B - Justification

• Élaboration de plusieurs scénarios possibles

Marché primalre du LET St-Nicéphore

dimination entre 2021 et 2044

87,8

Capacité totale
d'élimination

\*\*Constat : scénario le plus optimiste nécessite une poursuite des opérations du LET de
St-Nicéphore

Nicéphore Nicéphore

25 26

# Phase 3B - Principaux impacts

- Impacts reliés à la poursuite des activités
- Même gestion rigoureuse des nuisances (odeurs, goélands, circulation)
- Même procédure de gestion des plaintes
- Démarche d'échanges en cours afin de documenter les préoccupations du milieu et éventuellement trouver de nouvelles solutions

Années	Plaintes	Raisons
2013	8	Bruit, odeurs, papiers dans un fossé,
2014	13	Bruit, odeurs, déchets et sable le long de la route, goélands,
2015	4	Odeurs, bruit, poussière, papiers en bordure de la route
2016	7	Saleté et débris sur la route, odeurs, bruit,
2017	7	Bruit, odeurs, éclairage des serres Demers
2018	3	Odeurs, bruit
2019	1	Odeurs

Phase 3B - Principaux impacts

- Impacts reliés à la présence d'une nouvelle aire d'enfouissement
  - Déboisement graduel (43 hectares)
  - Perte de milieux humides (9,40 hectares)
    - Marécage arborescent (principalement)
    - Également : marais, tourbière boisée, tourbière ouverte, étang
- Perte de milieux hydriques
- Mesures d'atténuation

28

- Souhait de développer un projet de compensation
- Si pas possible: compensation en accord avec les exigences gouvernementales en vigueur



27

#### Phase 3B - Bénéfices

- Maintien d'un service public essentiel
- Maintien des emplois sur le site (en plus des sous-traitants)
- Production d'électricité sur le site
- Alimentation en énergie du CFER
- Alimentation en énergie des plus importantes serres de tomates au Québec
  - 6000 tonnes de tomates par année
  - Une centaine d'emplois
- Poursuite des autres partenariats avec le milieu



Phase 3B - Bénéfices

Souhait de poursuivre le développement de projets dans la zone tampon le long du boulevard St-Joseph

Superficie de la zone tampon : douzaine d'hectares

Projets axés sur le développement durable

Zone tampon

Phase 3B

Phase 3A

Phase 3A

Phase 3A

Phase 3A

Phase 3A

Phase 3A

#### Phase 3B - Affectations du territoire

- Activités d'enfouissement cohérentes avec :
  - Le schéma d'aménagement de la MRC
  - Le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)
- Modification du zonage par Drummondville en 2019
  - Modification non conforme avec le schéma d'aménagement et le PGMR
  - Demande par WM pour une concordance entre le zonage et la planification régionale



Page 31

31

# Période d'échanges

- Commentaires et questionnements en lien avec :
  - Les activités actuelles
  - Le projet de zone 3B



Page 33

Phase 3B - Démarche d'information et d'échanges

- Mise en ligne d'un site Internet pour informer le milieu : www.wm-drummondville.org.
- Tenue d'une journée portes ouvertes/visite des installations le 26 octobre 2019 : présence de 168 personnes
- En cours : rencontres ciblées avec des groupes clés de la communauté de Drummondville
- Approche flexible et évolutive, en fonction des besoins



Page 32



#### **WASTE MANAGEMENT – SITE DE DRUMMONDVILLE**

#### Compte rendu sommaire de la rencontre avec le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec

Novembre 2019

#### **Contexte**

Date: 21 novembre 2019Durée: de 10 h à 12 h 15

Participants :

- o Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) :
  - Andréanne Blais, directrice générale
  - Éric Perreault, chargé de projets
  - Constance Morel, agente de développement
  - Marie-Pascale Duvieusart, membre du conseil d'administration
- O Waste Management (WM):
  - Martin Dussault, directeur des affaires publiques
  - Ghislain Lacombe, directeur général adjoint et responsable de l'ingénierie de l'environnement
  - Simon Mercier, directeur général des lieux d'enfouissements de WM au Québec
- o Transfert Environnement et Société (TES) :
  - Dave Arseneau, rapporteur et responsable du compte rendu

# Présentation donnée par WM

La présentation donnée par WM est disponible en annexe du présent document.

# **Discussions**

Plusieurs commentaires et questions ont été formulés au fil de la présentation :

Questions ou commentaires	Réponses par WM
Combien de sites sont gérés par WM au Québec?	M. Mercier répond que WM opère trois sites dans la province : Drummondville (secteur Saint-Nicéphore), Sainte-Sophie et Lachute.
Quelle est la longueur de la zone de la phase 3B?	M. Dussault explique que la zone 3B a une longueur d'environ 1 km et une largeur d'environ 400 mètres, ce qui équivaut à une superficie de 43 hectares.  En comparaison, environ 70 hectares de terrain ont été exploités jusqu'à présent.
Pour clarifier, les 70 hectares représentent la zone actuellement en exploitation (3A) ou l'ensemble des zones exploitées?	M. Dussault clarifie que la superficie de 70 hectares représente l'ensemble des zones exploitées par le passé (phases 1 et 2) et la zone actuelle (phase 3A).
La phase 1 a-t-elle été exploitée par WM?	M. Mercier répond que non, la phase 1 a été exploitée par l'ancien propriétaire du site.
Quel système d'imperméabilisation était utilisé au fond des cellules avant 2003, c'est-à-dire avant l'utilisation des couches de protection?	M. Lacombe explique qu'avant 2003, la pratique au site de Drummondville était de conserver une couche d'argile naturelle dans le sol, agissant comme une mesure de protection naturelle, en plus de ceinturer le site d'un mur en sol bentonite.
	La phase 1 et la première moitié de la phase 2 ont été aménagées de cette façon. Depuis 2003, WM utilise le

Questions ou commentaires	Réponses par WM
	système d'imperméabilisation multicouches (deuxième moitié de la phase 2 ainsi que la phase 3A).
Faites-vous un suivi des eaux souterraines dans le plus vieux secteur du site?	M. Lacombe confirme que le suivi environnemental est réalisé pour l'ensemble de la propriété, incluant la phase 1. Des puits d'observation sont placés dans la nappe libre et la nappe profonde.
	M. Dussault ajoute qu'au site de Drummondville, l'eau qui atteint le fond de la cellule est constamment pompée à l'aide d'un drain. Depuis plusieurs années, les résultats d'échantillonnage pris dans le secteur de la phase 1 démontrent que le site n'a pas d'influence sur la qualité de la nappe d'eau.
Il me semble que le site de Sainte-Sophie a servi d'exemple au ministère pour démontrer qu'une couche naturelle d'argile n'était pas suffisante pour assurer la qualité de l'eau, étant donné qu'il y avait eu des cas de contamination. Est-ce le cas?	M. Lacombe précise qu'il y avait une problématique d'aménagement au site de Sainte-Sophie. Celle-ci a été corrigée lorsque WM a acquis le site, et elle est maintenant contrôlée. Cela n'a pas affecté la qualité des eaux souterraines.
Sur la carte, à quoi sert le bassin d'eau que l'on voit du côté est?	M. Lacombe explique qu'il s'agit d'un bassin de rétention et de sédimentation des eaux de surface. Ces eaux sont dirigées vers le bassin afin que les particules fines puissent décanter avant que l'eau ne soit retournée à l'environnement.
Avez-vous augmenté la capacité de l'usine d'épuration du lixiviat en agrandissant la superficie exploitée sur le site?	M. Lacombe affirme que non, puisque les quantités d'eau demeurent relativement stables.  Lorsqu'une nouvelle cellule est aménagée, la cellule remplie est fermée par l'installation d'une barrière étanche à la surface. Ainsi, la superficie du site exposée aux pluies et à la neige dans un temps donné demeure la même, et les volumes d'eaux à traiter demeurent eux aussi les mêmes. La capacité de l'usine n'a donc pas besoin d'être augmentée.
Votre usine d'épuration est-elle plus performante que celle de la Ville de Drummondville?	M. Lacombe explique que l'usine d'épuration de WM a été construite en 2009 et qu'elle utilise la meilleure technologie existante, soit le réacteur biologique séquentiel (RBS). Ce traitement permet de retirer environ 95 % des contaminants et serait suffisant pour permettre à WM de rejeter l'eau traitée dans l'environnement en respectant les normes du ministère. Toutefois, une entente avec la Ville prévoit que l'eau soit traitée une seconde fois dans leurs installations.  M. Dussault ajoute que c'est la Ville qui contrôle les débits d'eau entrant dans son système, de manière à éviter les surverses de son réseau.
De votre côté, est-ce qu'il y a un risque de surverse dans vos bassins?	M. Lacombe indique qu'il n'y a pas de risque de surverse. En effet, les bassins ont une capacité suffisante pour retenir l'eau même si la Ville suspend le pompage pendant un certain temps.

Questions ou commentaires	Réponses par WM
La capacité de vos équipements tient-elle compte des changements climatiques qui apporteront des coups d'eau plus fréquents et plus importants?	M. Lacombe confirme que les évaluations tiennent compte des changements climatiques. Depuis 2017, les évaluations de WM tiennent compte non seulement des modèles climatiques, mais également des données observées sur le terrain.
Ouranos recommande de majorer les intensités de pluies de 20 % dans les évaluations.	Les bassins d'accumulation ont une capacité de 80 000 m³, ce qui permet de recevoir les coups d'eau plus importants. Par exemple, lors des pluies importantes du 31 octobre dernier et des volumes d'eau importants du printemps 2017, les bassins ont été en mesure d'accumuler les volumes d'eau sans causer de surverse.
Où va l'eau à la surface des bassins de sédimentation lorsqu'elle entre dans le trop-plein?	M. Lacombe explique que le trop-plein est la sortie du bassin de sédimentation. Les particules fines ayant décanté, l'eau à la surface du bassin peut retourner dans le milieu.
Où sont situés les puits de suivi des eaux dans les sols? Sont-ils placés dans l'argile?	M. Lacombe explique que les puits sont placés à différentes profondeurs de manière à vérifier l'eau dans la nappe libre (plus près de la surface) et dans la nappe souterraine (plus profonde).
Quels paramètres sont surveillés dans le cadre du suivi des eaux?	M. Lacombe explique que les paramètres suivants sont suivis chaque semaine à partir du mois d'avril : les MES et les C10-C50.
	Les autres paramètres sont surveillés trois fois par année.
Qu'est-ce que les C10-C50? S'agit-il des BTEX ou des graisses minérales?	M. Lacombe explique que les C10-C50 sont plutôt liés aux hydrocarbures pétroliers utilisés pour la machinerie lourde au site.
Testez-vous les eaux lors de différentes périodes de précipitations?	M. Lacombe explique qu'aussitôt qu'il y a une pluie abondante, une technicienne du GARAF vient prendre des échantillons des eaux de surface. Ces échantillons sont envoyés dans un laboratoire accrédité pour être analysés.
Pourquoi les serres Demers utilisent-elle du gaz naturel qui n'est pas du biogaz?	M. Lacombe affirme que les serres Demers ont pris la décision d'utiliser trois types d'énergie: la chaleur récupérée des moteurs de la centrale électrique, du biogaz généré sur le site, ainsi que du gaz naturel fourni par Énergir, et ce, afin d'avoir plusieurs options.
Comment fonctionne le captage des biogaz?	M. Lacombe indique que des collecteurs sont placés au fur et à mesure que les matières sont enfouies, afin de capter le biogaz dès qu'il commence à être généré. L'ensemble du site est sous un « vacuum » qui aspire le biogaz en continu.
Quelle est la quantité de biogaz valorisé?	M. Lacombe indique que la proportion varie entre 65 et 95 %, selon les saisons, puisque le chauffage en hiver demande plus d'énergie.
La part du biogaz qui est brûlée génère-t-elle des gaz à effet de serre (GES)?	M. Dussault mentionne qu'en brûlant, le méthane (CH <sub>4</sub> ) contenu dans le biogaz se transforme en gaz carbonique (CO <sub>2</sub> ).

Questions ou commentaires	Réponses par WM
Il doit quand même y avoir une certaine quantité de méthane qui va dans l'air?	M. Lacombe explique que des consultants estiment la quantité théorique de biogaz généré à partir des quantités de matières enfouies, puis comparent cette estimation avec la quantité de biogaz réellement captée sur le site. La différence calculée représente les émissions déclarées par WM.
Faites-vous partie de la bourse de carbone?	M. Lacombe indique que non.
Mais vous devez quand même déclarer vos émissions dans le registre?	M. Lacombe répond que oui. WM a l'obligation de capter et de brûler le biogaz. À Drummondville, WM va plus loin en valorisant une grande partie du biogaz capté.
	Il y a quand même deux torchères sur le site, prêtes à brûler l'excédent de biogaz qui ne peut être valorisé.
Quel est le potentiel restant du biogaz qui pourrait être valorisé? Les quantités sont-elles suffisantes pour répondre aux besoins d'une autre entreprise?	M. Lacombe explique que WM reste en effet à l'affût d'autres possibilités de valoriser une plus grande part du biogaz.  Malgré le bannissement des matières organiques en 2022, cela prendra un certain temps avant que les habitudes changent et qu'il n'y ait plus de matières organiques dans les sites d'enfouissement. Bref, il y a encore un potentiel pour des projets de valorisation du biogaz à Drummondville.
Est-ce qu'Énergir a changé ses règles et accepte maintenant de recevoir ce biogaz?	M. Lacombe explique que la situation évolue et que WM reste à l'affût de la démarche d'Énergir, tout en continuant à surveiller les autres potentiels de valorisation du biogaz.
Le potentiel restant de valorisation du biogaz doit être plus grand pendant l'été, alors que les besoins en énergie sont moins grands.	M. Lacombe confirme que c'est exact.
Vous faites un suivi des puits de captage du biogaz une fois par mois. S'il y avait une fuite, cela pourrait donc prendre un mois avant qu'elle soit décelée? Quelles quantités de biogaz seraient alors rejetées dans l'atmosphère?	M. Mercier explique qu'en cas de fuite, le puits aspire une plus grande quantité d'oxygène, ce qui est détecté rapidement et active une alarme. Le ratio d'oxygène est surveillé de près, puisqu'un déséquilibre risquerait d'affecter les équipements alimentés au biogaz. Ainsi, les fuites sont détectées rapidement.
Est-ce qu'il y a déjà eu des fuites aux puits de biogaz?	M. Mercier répond que cela arrive (l'hiver, par exemple, avec les changements de température). Le technicien le remarque rapidement en raison du changement du ratio d'oxygène.
	En parallèle de ce suivi, un suivi des émissions de biogaz à la surface est effectué à l'aide d'un capteur, ce qui permet également d'intervenir en cas de détection d'un enjeu dans un secteur du site.
Quelle est la fréquence du suivi des émissions de méthane à la surface?	M. Mercier indique que ce suivi doit être réalisé au minimum trois fois par année.
	Puisque WM est propriétaire de l'équipement de mesure, il est possible de réaliser des vérifications plus fréquentes

Questions ou commentaires	Réponses par WM
	au besoin, si des employés notent des odeurs de biogaz par exemple, afin de corriger rapidement la situation.
Est-ce que la hausse des températures l'été, en lien avec les changements climatiques, affecte la production de biogaz dans les cellules?	M. Mercier explique que les déchets sont confinés dans des cellules étanches. La température dans ces cellules est donc relativement indépendante des températures extérieures.
Quels sont les matériaux utilisés pour le recouvrement journalier?	M. Mercier explique que les principaux matériaux utilisés sont des sols faiblement contaminés ainsi que des matériaux alternatifs approuvés par le ministère, comme certains débris de construction ou des résidus de déchiquetage automobile. Cela permet d'éviter d'utiliser du sable vierge pour effectuer le recouvrement journalier.
Entreposez-vous les matériaux de recouvrement journalier sur le site?	M. Mercier indique qu'en effet, le règlement exige que ces matériaux soient entreposés à l'intérieur des limites de la propriété.
Que faites-vous le lendemain avec le recouvrement journalier posé sur les matières? Est-ce que vous	M. Mercier explique que le recouvrement journalier est laissé là, et les opérations continuent par-dessus le lendemain.
l'enlevez, ou vous continuez à enfouir les matières par-dessus?	Selon le règlement, les matériaux utilisés doivent être suffisamment perméables pour que l'eau et le biogaz puissent circuler au travers; sinon, le matériel devrait être enlevé avant de continuer l'enfouissement. Des tests sont donc réalisés pour vérifier la perméabilité du matériel de recouvrement utilisé.
Lors du recouvrement final des cellules, si vous replantez de la végétation, n'y a-t-il pas un risque que les racines endommagent les membranes étanches posées à la surface?	M. Lacombe confirme que l'intégrité des membranes est le principal facteur à prendre en compte lorsque de la végétation est replantée à la surface.  C'est surtout du trèfle qui est planté. Il y a également un projet de recherche avec des plantations de saules.
Concernant le fonds de gestion post-fermeture, est-ce qu'une période de 30 ans est suffisante? Il me semble que la durée de vie des déchets peut aller au-delà de 30 ans.	M. Mercier explique que dans les vieux sites fermés appartenant à WM, les observations montrent que sur une période de 15 à 30 ans, les eaux de lixiviation deviennent de moins en moins contaminées et que la production de biogaz s'arrête.  WM a une division responsable des sites fermés, avec des
Mais après 30 ans, s'il y a un	fonds attribués pour assurer les suivis.  M. Dussault précise que la période de 30 ans est un
problème sur le site, il faudra utiliser des fonds publics pour remédier à la situation?	minimum.  Il faut obtenir un certificat de libération de la part du ministère. Si le site produit encore du biogaz ou du lixiviat après 30 ans, le ministère n'émet pas le certificat de libération.
Quel pourcentage du coût de l'entreprise est déposé dans le fonds de post-fermeture?	M. Dussault indique qu'il ne s'agit pas d'un ratio basé sur les coûts de l'entreprise.  WM doit plutôt faire approuver un plan de gestion postfermeture auprès du ministère, incluant l'évaluation des coûts sur une période de 30 ans.

Questions ou commentaires	Réponses par WM
Le fonds de gestion post-fermeture inclut les coûts liés à la gestion du biogaz et du lixiviat. Est-ce que ça inclut aussi autre chose?	M. Lacombe explique que le fonds de gestion post- fermeture inclut l'ensemble des coûts pour le suivi environnemental (biogaz, lixiviat) ainsi que l'entretien du site (par exemple la tonte du gazon).
	Le fonds doit avoir suffisamment d'argent pour assurer ces opérations pendant 30 ans. Les sommes sont déposées dans une fiducie au nom du ministère, ce qui assure que l'argent sera disponible même si l'entreprise fait faillite.
	Les contributions à verser sont révisées chaque trois à cinq ans afin d'assurer l'atteinte de l'objectif.
Qui a préparé les études d'impact pour la phase 3B?	M. Dussault indique que c'est la firme AECOM qui a préparé les études en 2010, ainsi que la mise à jour en 2019.
J'ai cru comprendre que le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) relève davantage d'une volonté politique d'application, plutôt qu'une obligation légale. Estce le cas?	M. Dussault indique qu'il s'agit d'un dossier judiciarisé et qu'il ne peut donc pas se prononcer en détail sur ce sujet.  La position de WM est que le ministère ainsi que les municipalités sont liées, selon la loi, à la planification du PGMR, l'adoption de ce dernier étant aussi une obligation
Pourriez-vous m'envoyer votre source à ce sujet?	imposée aux MRC.  M. Dussault explique qu'il s'agit de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE).
·	[Après la rencontre, une vérification est faite afin de préciser la réponse : les articles concernés de la LQE sont les suivants : 53.24 et 53.27].
Pourquoi la phase 3B prévoit-elle une réduction de la quantité maximale de matières à enfouir? Tant qu'à développer un site, n'estce pas préférable de le maximiser?	M. Mercier indique que la quantité maximale de 430 000 tonnes représente les quantités actuelles. C'est également la quantité inscrite au PGMR. Il serait mal vu d'augmenter cette quantité même si, dans les faits, cela répondrait à un besoin.
Qu'en est-il du droit de regard?	M. Dussault explique que le droit de regard signifie que la MRC a limité à 370 000 tonnes la quantité annuelle de matières provenant de l'extérieur du territoire de la MRC que WM peut enfouir. C'est en y ajoutant les matières provenant de la MRC que WM arrive au chiffre de 430 000 tonnes annuelles.
Avez-vous le droit d'accepter des matières de l'extérieur du Québec?	M. Dussault précise que non, la Loi sur la qualité de l'environnement ne permet pas de recevoir des matières provenant de l'extérieur de la province.
Dans vos scénarios évaluant les besoins dans les années à venir, avez-vous pris en compte les usines de biométhanisation?	M. Dussault confirme que oui, les scénarios tiennent compte des usines de biométhanisation prévues dans les prochaines années.
Ces scénarios tiennent-ils compte également des projets de gazéification?	M. Dussault indique qu'à sa connaissance, il n'y a qu'un projet de gazéification prévu, soit celui d'Enerkem à Varennes.
	Ce projet permettrait des réductions de l'ordre de 100 000 tonnes de matières annuellement, ce qui n'est

Questions ou commentaires	Réponses par WM
	pas significatif dans les scénarios pour la planification de la phase 3B.
Il y aurait aussi un projet pilote de gazéification regroupant différentes régions, dont le Saguenay et la MRC de l'Érable. Nous pourrions vous envoyer de l'information sur ce projet.	M. Dussault indique ne pas être au courant de ce projet.
Les scénarios ont-ils évalué les besoins pour le Québec en entier ou seulement vos clients?	M. Dussault confirme qu'il s'agit des besoins évalués pour le territoire actuellement desservi par le site de Drummondville.
Faites-vous des rencontres avec les citoyens du secteur au sujet de la phase 3B?	M. Mercier confirme que oui. Une journée portes ouvertes a été organisée en octobre et des rencontres ciblées sont prévues avec les résidents à proximité du site (le Club du Faisan).
Allez-vous rencontrer le Groupe d'opposants au dépotoir de Drummondville (GODD)?	M. Mercier indique qu'une invitation leur a été lancée, mais que le GODD a décliné cette invitation.
Concernant la transplantation du carex folliculé, la Ville de Drummondville a fait la même chose pour le parc industriel, vous devriez vérifier leur taux de réussite.	WM prend bonne note de la suggestion.
Concernant la perte des milieux humides, le CRECQ est responsable du plan régional des milieux humides et hydriques, et est un organisme reconnu par le ministère (MELCC). Nous savons que les compensations financières versées au ministère seront retournées localement.  D'ailleurs, nous avons déjà identifié	M. Dussault explique que la priorité est de trouver des projets de compensation à proximité de la propriété de WM, permettant d'améliorer ou de créer des milieux humides pour compenser la perte associée à la phase 3B.  M. Dussault ajoute que WM est ouverte aux suggestions du CRECQ.
des sites dans la région où il serait intéressant de développer des projets de création de milieux humides.	
Nous avons effectivement des suggestions pour les projets de milieux humides, vous pouvez nous recontacter lorsque vous serez rendus à cette étape.	WM prend bonne note de ce suivi et recontactera le CRECQ en temps opportun.
Que prévoyez-vous faire avec le bois récolté lors du déboisement dans la phase 3B?	M. Lacombe indique que l'objectif est de valoriser ce bois. WM a déjà relevé les volumes et la qualité du bois et est en discussion avec des ingénieurs forestiers afin de trouver des projets locaux de valorisation.
	Il ajoute que WM est ouverte aux idées du milieu pour les projets de valorisation du bois.

Questions ou commentaires	Réponses par WM
Concernant le projet de plantation expérimentale de saules, en les arrosant avec du lixiviat, est-ce qu'il y a un risque d'accumulation de métaux dans le sol?	M. Lacombe explique qu'il s'agit de l'ancienne partie du site, là où les quantités de contaminants présents dans les eaux sont beaucoup plus faibles.
	Des tests ont été réalisés au site de Sainte-Sophie auparavant, et une autorisation a été obtenue du ministère pour ce projet.
	Le projet commencera sur une superficie restreinte (deux hectares) afin de vérifier s'il fonctionne bien.
En combien d'années les saules atteignent-ils leur maturité?	M. Lacombe indique qu'après trois ans, l'entreprise responsable (Ramea phytotechnologies) coupera les saules. Après quoi, les arbres repousseront.
Allez-vous faire de la biomasse avec les saules coupés?	M. Lacombe explique que Ramea phytotechnologies a trois débouchés avec les saules coupés: des murs antibruit (avec les belles tiges), de la biomasse et du paillis (avec les moins belles tiges). WM a d'ailleurs prévu utiliser des saules pour les clôtures sur le site même.
Au CFER, est-ce que vous recevez ce qui entre chez Buropro et autres détaillants?	M. Mercier affirme que le CFER ne reçoit pas directement de matières électroniques laissées chez les détaillants. Le CFER a plutôt une entente avec le réseau ARPE-Québec pour la réception des matières.
Est-ce que la sablière que l'on voit sur la carte vous appartient?	M. Dussault indique que les droits d'exploitation de la sablière appartiennent à l'entreprise Guilbault. Lorsque son exploitation sera terminée, il est prévu que la sablière soit reboisée.
La sablière semble être un site intéressant pour y créer un milieu humide. Nous avons un projet de recherche avec l'Université Laval et sommes à la recherche d'un site	<ul> <li>M. Dussault affirme que l'idée semble intéressante, et qu'il serait pertinent d'impliquer Guilbault dans cette démarche.</li> <li>Cela cadre également avec la volonté d'identifier des projets à proximité de la propriété de WM.</li> </ul>
pour l'implanter.	
Quelles sont les prochaines étapes pour la phase 3B? S'il n'y a pas de BAPE, est-ce qu'une autorisation est nécessaire?	M. Dussault précise qu'un décret du gouvernement du Québec est requis pour la phase 3B. La mise à jour des études a été déposée auprès du ministère en octobre. WM s'attend à recevoir des questions du ministère. Lorsque WM aura répondu de façon satisfaisante, le dossier sera envoyé au Conseil des ministres pour la décision sur le décret.
Dans le cadre du processus du décret, il n'y a pas de consultations publiques et dépôt de mémoires?	M. Dussault indique qu'il n'y a pas d'audiences du BAPE prévues dans le cadre de ce processus. Toutefois, le ministère s'attend à ce que WM réalise des activités d'information et d'échanges avec le milieu.
S'il y a une présentation du projet au conseil d'administration (CA) du CRECQ, la présentation devra être plus courte, environ 20 minutes.	M. Dussault confirme qu'il sera possible d'ajuster la présentation.
Ce qui est d'intérêt pour le CA, ce sont surtout les opportunités de collaboration, par exemple les projets de milieux humides ou ce qui	

Questions ou commentaires	Réponses par WM
concerne les changements climatiques.	
Si vous voulez partager de « bons coups » en matière de changements climatiques, vous pouvez le faire via la plateforme en ligne PhareClimat.	WM prend note de la suggestion.
Avez-vous pensé à faire partie d'une bourse de carbone, comme le fait le parc industriel de Bécancour, afin de couvrir vos émissions fugitives en surface?	M. Dussault explique qu'il y a déjà une obligation de capter et brûler le biogaz, ce qui limite la possibilité de recueillir des crédits carbones.  M. Lacombe indique que l'approche de WM est axée sur la réalisation de projets porteurs, plutôt que d'envoyer un montant d'argent. WM demeure ouverte à des projets efficaces ayant des retombées dans le milieu, par exemple le projet expérimental de plantation de saules.

# Suivis et prochaines étapes

#### • Pour WM:

- Recontacter le CRECQ en vue de planifier une rencontre avec le conseil d'administration, et raccourcir la présentation (20 minutes) en se concentrant sur les points d'intérêt.
- o Recontacter le CRECQ en vue d'une collaboration pour des projets de compensation de milieux humides.
- S'informer sur la transplantation du carex folliculé effectuée dans le cadre du projet de parc industriel à Drummondville.

#### • Pour le CRECQ :

- o Convenir avec WM d'une date pour une rencontre avec le conseil d'administration.
- Transmettre de l'information sur le projet pilote de gazéification réunissant le Saguenay et la MRC de l'Érable (si cette information est disponible).

Annexe: présentation PowerPoint du 21 novembre 2019 (page suivante)



Contenu de la présentation

- · Objectifs de la rencontre
- Survol des installations et opérations actuelles, notamment au niveau de la gestion environnementale
- Présentation du projet de phase 3B
- · Partenariats actuels et potentiels avec le milieu

■ Encadrement des rencontres du Comité de vigilance

• Veiller à ce que l'information soit présentée clairement et que

• Documentation en prévision de la rédaction d'un rapport de

• Prendre les notes et rédiger les comptes rendus

 Présence lors des activités d'information et d'échanges pour la phase 3B

les différents suivis soient réalisés

- Échanges sur les opérations actuelles et la poursuite des activités
- Conclusion

**UN MOT SUR TRANSFERT** 

du LET depuis 2006

· Animer les rencontres

démarche (public)

TRANSFERT



Page 2

1

Objectifs de la rencontre

- Présenter de l'information sur les activités actuelles et futures au CEED
- Échanger sur les questionnements, préoccupations et opportunités en lien avec le projet



3



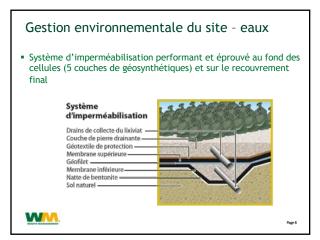
Waste Management (WM) à Drummondville

- Implanté à Drummondville (secteur St-Nicéphore) depuis 1996
- Investissements de l'ordre de 200 M\$ sur la propriété, notamment pour améliorer la performance environnementale des installations et favoriser leur intégration au milieu
- Équipe locale dédiée d'une trentaine de personnes



WW





8

#### Gestion environnementale du site - eaux

- Gestion des eaux usées (lixiviat), soit les eaux qui percolent à travers les déchets :
  - Pompées au fond des cellules imperméables
  - Acheminées à un système de traitement éprouvé sur le site (1er traitement)
  - Rejetées au système d'égout de la Ville, pour être traitées une seconde fois



W.

9

#### Gestion environnementale du site - eaux

- Gestion et suivi des eaux de surface (ruissellent sur le site, mais n'ont pas été en contact avec les matières résiduelles)
  - Acheminées à des bassins de sédimentation pour réduire la quantité de sédiments, puis rejetées à l'environnement
  - Suivi réalisé hebdomadairement (avril à novembre) pour s'assurer de leur qualité
  - Résultats transmis au MELCC et partagés avec le Comité de vigilance
- Suivi des eaux souterraines
  - Suivi réalisé trois fois par année pour s'assurer de leur qualité
  - Résultats transmis au MELCC et partagés avec le Comité de vigilance





Page 10

10

#### Gestion environnementale du site - biogaz

- Captés au fur et à mesure que les matières résiduelles sont mises en place
- Majeure partie valorisée, et ce, de quatre façons :
  - Production d'électricité grâce à une centrale électrique sur le site
  - Récupération d'énergie et transfert de chaleur à la plus importante serre de tomates au Québec
  - Alimentation en énergie du CFER
  - Chauffage de l'usine de traitement des eaux (RBS)
- Biogaz non valorisés sont brûlés par les torchères, tel que requis par le REIMR.







#### Recouvrement final

- Réalisé après qu'un secteur d'enfouissement ait été complété
- Composé de plusieurs couches pour drainer les eaux et imperméabiliser la cellule
- · Revégétalisation de la zone
- Possibilité de la convertir pour d'autres utilisations



WM

13

#### Encadrement des opérations • Opérations supervisées par le MELCC : inspections, rapports à remettre • Fonds de post-fermeture, pour assurer le suivi environnemental au moins 30 ans après la fin des opérations (fiducie au MELCC) Comité de vigilance formé de groupes et de citoyens • 4 rencontres par année : eau, air, nuisances, etc. Comptes rendus et rapports annuels disponibles sur le site Internet du Comité:

Phase 3B - Contexte

(phase 3 - incluant les phases 3A et 3B)

Audiences publiques du BAPE en 2012

14

# Projet de phase 3B

- Contexte
- · Description du projet
- · Encadrement règlementaire
- Démarche d'information et de consultation





16

importantes que prévu

• En 2010, présentation par WM d'un projet d'agrandissement

• Étude d'impact environnementale couvrant l'ensemble de la zone

 Autorisation de la phase 3A - décision subséquente pour la 3B • Phase 3A d'abord autorisée jusqu'en septembre 2020

• En 2019, décision d'autoriser la poursuite de l'exploitation jusqu'en septembre 2021 afin d'atteindre le volume total autorisé, sachant que les quantités reçues au site chaque année ont été moins

Processus d'évaluation environnementale sur la phase 3

Fin de l'exploitation de la phase 3A: septembre 2021

15

#### Phase 3B - Cadre règlementaire

- Octobre 2019: WM confirme son souhait de poursuivre les opérations sur la phase 3B
- Ne nécessite pas de nouvelle étude d'impact, sachant que l'étude d'impact précédente couvrait la zone
- Mise à jour de certaines sections nécessaire pour obtenir l'autorisation, par exemple :
  - Besoins futurs en élimination dans le territoire desservi par le LET
  - Émissions de gaz à effet de serre
  - Inventaires des espèces fauniques et floristiques à statut précaire
  - Caractérisation des milieux humides
- Étude déposée au ministère en octobre



17

# Phase 3B - Affectations du territoire

- Activités d'enfouissement cohérentes avec :
  - Le schéma d'aménagement de la MRC
  - Le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)
- Modification du zonage par Drummondville en 2019
  - Modification non conforme avec le schéma d'aménagement et le PGMR
  - Demande par WM pour une concordance entre le zonage et la planification régionale

WV



- Superficie de 43 hectares
- 22 cellules d'enfouissement (aménagement progressif)
- Au nord-ouest de la propriété, dans un secteur isolé
- Durée de vie estimée à environ 20 ans
- Capacité de réception annuelle (430 000 tonnes) cohérente avec les besoins d'élimination



#### Phase 3B - Justification

- Clientèle pouvant provenir des territoires suivants (marché principal, ou « primaire »):
  - Centre-du-Québec
  - Estrie
  - Montérégie
  - Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)
  - Selon les besoins de sa clientèle, le LET peut également recevoir des matières en provenance d'autres régions du Québec (marché secondaire)
- Projet vise à desservir ces mêmes territoires
  - Prévisions se basent uniquement sur le marché primaire



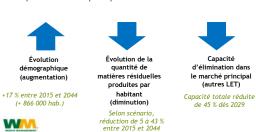
20

Page 20

Phase 3B - Justification

19

- Maintien d'un service public essentiel, celui de la gestion des matières résiduelles
- Principaux éléments pour planifier les besoins en enfouissement :



21

22

#### Phase 3B - Principaux impacts

- Impacts reliés à la poursuite des activités
- Même gestion rigoureuse des nuisances (odeurs, goélands, circulation)
- Même procédure de gestion des plaintes
- Démarche d'échanges en cours afin de documenter les préoccupations du milieu et éventuellement trouver de nouvelles solutions

Années	Plaintes	Raisons
2013	8	Bruit, odeurs, papiers dans un fossé,
2014	13	Bruit, odeurs, déchets et sable le long de la route, goélands,
2015	4	Odeurs, bruit, poussière, papiers en bordure de la route
2016	7	Saleté et débris sur la route, odeurs, bruit,
2017	7	Bruit, odeurs, éclairage des serres Demers
2018	3	Odeurs, bruit
2019	1	Odeurs

Phase 3B - Principaux impacts

- Exemples de mesures mises en place à la suite de plaintes au cours des dernières années;
- 2018: modification des alarmes de recul de la machinerie lourde pour réduire le bruit
- 2017 : réparation d'une pompe défectueuse causant du bruit
- 2016 : opération de nettoyage sur la route 143
- 2015 : attention particulière portée sur le recouvrement journalier pour réduire les odeurs



Page 24

# Phase 3B - Mise à jour de l'étude d'impact - milieu biologique

- Éléments mis à jour
  - Inventaires des espèces floristiques et fauniques à statut précaire
  - Caractérisation et délimitation des milieux humides et hydriques, en conformité avec le nouveau cadre légal et règlementaire
- Zone d'étude : ensemble de la superficie qui serait déboisée
- Méthode utilisée
  - Demande au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) concernant les observations d'espèces à statut précaire dans la région
  - Recherches terrains pour vérifier la présence de ces espèces dans la zone d'étude



25

Page 25

#### Phase 3B - Résultats des inventaires - flore

- 13 colonies de matteuccie fougère-à-l'autruche (vulnérable à la cueillette)
- Une colonie de carex folliculé, espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, dans la zone d'étude
- Constat : évaluation des impacts réalisée en 2010, mesures d'atténuation prévues et questions/réponses demeurent valides.



26

28

Page 26

# Phase 3B - Résultats des inventaires - faune

- Aucune espèce à statut précaire dans la zone d'étude
- Salamandres à quatre orteils : quatre occurrences, incluant des masses d'œufs
  - Engagement de capturer et relocaliser les individus adultes avant le déboisement de chaque secteur (secteur envisagé : milieu humide au nord de la phase 3B)
- Parulines du Canada: observée à quelques reprises lors des inventaires de 2004
  - Lorsque possible, WM procédera au déboisement en dehors de la période de nidification de cette espèce



Page 27

27

## Phase 3B - Milieux humides et hydriques

- 13 milieux humides ou complexes de milieux humides
- Total de 9,4 hectares
- Principalement des marécages arborescents (8,33 hectares), suivis de la tourbière boisée (0,5 hectare)
- Mais également : tourbière ouverte, marais, étang



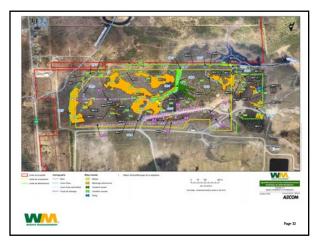


#### Phase 3B - Milieux humides et hydriques

- 11 cours d'eau intermittents et 5 fossés de drainage intermittents
- La plupart sont peu profonds (moins de 30 cm)
- Peu sont classés comme habitats potentiels pour le poisson (nature du substrat, faibles volumes d'eau)



Page 29



#### Phase 3B - Milieux humides et hydriques

- Mesures d'atténuation pour la perte de milieux humides
  - Souhait de développer un projet de compensation
  - Si pas possible : compensation en accord avec les exigences gouvernementales en vigueur



31

ari

#### Phase 3B - Émissions de gaz à effet de serre

- Principale source : émissions fugitives en surface
- Autres sources considérées :
  - Combustion du biogaz résiduel, émissions dues à la valorisation des biogaz, machinerie lourde sur le site, prétraitement du lixiviat sur le site
  - Émissions évitées grâce à la valorisation
  - Transport des matières n'a pas été inclus : considéré comme négligeable (environ 525 tonnes eq. CO<sub>2</sub> / année)
- Résultats de l'étude sectorielle

 Période
 Moyenne annuelle

 Phase d'exploitation (2021-2044)
 66 000 tonnes eq. CO2

 Premiers 30 ans après la fermeture
 16 000 tonnes eq. CO2

32

# Phase 3B - Émissions de gaz à effet de serre

- Mesures d'atténuation
  - Mise en place d'infrastructures de gestion du biogaz et de matériaux de recouvrement performants
  - Nouvelles avenues de valorisation évaluées
- Plan de surveillance



33

MADTE MANAGEMENT

# Phase 3B - Démarche d'information et d'échanges

- Mise en ligne d'un site Internet pour informer le milieu : www.wm-drummondville.org.
- Tenue d'une journée portes ouvertes/visite des installations le 26 octobre 2019 : présence de 168 personnes
- En cours : rencontres ciblées avec des groupes clés de la communauté de Drummondville
- Approche flexible et évolutive, en fonction des besoins

WW

34

#### Phase 3B - Bénéfices

- Maintien d'un service public essentiel
- Maintien des emplois sur le site (en plus des sous-traitants)
- Production d'électricité sur le site
- Alimentation en énergie du CFER
- Alimentation en énergie des plus importantes serres de tomates au Québec
  - 6000 tonnes de tomates par année
  - Une centaine d'emplois
- Poursuite des autres partenariats avec le milieu





#### Projets et partenariats avec la communauté

- Plantation expérimentale de saules
- 130 000 saules plantés à l'été 2019 sur l'ancien site (8 hectares)
- Irrigation d'une partie de la plantation avec du lixiviat riche en nutriments afin de favoriser une croissance rapide
- Bénéfices environnementaux :
  - Traitement naturel du lixiviat
  - Création de puits de carbone (GES) et de nouveaux habitats fauniques
- Bénéfices commerciaux :
  - Croissance accélérée des saules
  - Commercialisation grâce à un partenaire, Ramea phytotechnologies, sous différentes formes: murs antibruit, clôtures, etc.
- Bénéfices pour l'avancement des connaissances :
  - Projet supervisé par Polytechnique Montréal et l'Institut de recherche en biologie végétale



36

Page 3





# Projets et partenariats avec la communauté

Maison GARAF

37

- Résidence acquise par WM sur sa propriété
- Mise à la disposition du GARAF pour en faire un Centre de développement des pratiques professionnelles en enseignement des sciences et de la technologie de l'environnement
- Travaux de rénovation en cours devraient être complétés en septembre 2020



WM

Page

39

# Projets et partenariats avec la communauté

CFER

38

- Construit par WM en 2010 sur sa propriété (bâtiment certifié LEED)
- École-entreprise adaptée aux besoins du programme du Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) de la Commission scolaire des Chênes
- Programme dédié à des élèves de 15 à 18 ans en difficulté d'apprentissage
- Formation dans le domaine du démantèlement et de la récupération de matériel informatique
- Plus d'une centaine d'élèves formés chaque année





certains secteur

40

#### Projets et partenariats avec la communauté

- Projets de recherche sur la propriété
  - Partenariat de longue date avec le département de génie civil de l'Université de Sherbrooke



WV

Phase 3B - Bénéfices

Souhait de poursuivre le développement de projets dans la zone tampon le long du boulevard St-Joseph

Superficie de la zone tampon : douzaine d'hectares

Projets axés sur le développement durable

Phase 1

Phase 3B

Phase 3A

Phase 3A

Phase 3A

# Période d'échanges

- Commentaires et questionnements en lien avec :
   Les activités actuelles

  - Le projet de zone 3B





#### WASTE MANAGEMENT – SITE DE DRUMMONDVILLE

Compte rendu sommaire de la rencontre avec le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF)

Novembre 2019

#### Contexte

Date: 29 novembre 2019Durée: de 10 h 30 à 12 h 00

- Participants:
  - o Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) :
    - Stéphanie Martel, directrice générale
    - Julie Grenier, coordonnatrice de projets
  - O Waste Management (WM):
    - Martin Dussault, directeur des affaires publiques
    - Ghislain Lacombe, directeur général adjoint et responsable de l'ingénierie de l'environnement
  - o Transfert Environnement et Société (TES) :
    - Camille Montreuil, rapporteuse et responsable du compte rendu

# Présentation donnée par WM

La présentation donnée par WM est disponible en annexe du présent document.

# **Discussions**

Plusieurs commentaires et questions ont été formulés au fil de la présentation :

Questions ou commentaires	Réponses par WM
(M. Lacombe demande si les représentantes du COGESAF ont déjà visité les installations de WM à Drummondville).  Mme Martel indique que oui, dans les débuts du comité de vigilance.  Mme Grenier indique que non.	M. Lacombe et M. Dussault invitent les représentantes du COGESAF à venir visiter le site, si cela les intéresse.
Avec le site d'enfouissement à Coventry, nous recevons souvent des questions par rapport à WM et à la façon dont nous gérons nos déchets ici.  J'ai visité le site de Coventry, mais pas celui-ci. C'est intéressant.	
Si je comprends bien, vous allez développer deux hectares par année? (sachant que vous développez une cellule par année et que la superficie de la phase 3B est de 43 hectares).	M. Lacombe indique qu'entre deux et cinq hectares seraient développés chaque année, en fonction de la configuration des cellules (qui est prévue de manière à avoir des points hauts et des points bas, pour s'assurer que le lixiviat s'écoule correctement vers la station de pompage).
Dans le schéma présentant les couches de géomembranes, je vois deux drains, dont l'un est situé entre	M. Lacombe explique que le gouvernement exige qu'il y ait un maximum d'un pied d'eau dans la cellule, afin d'éviter la pression sur le système et ainsi réduire les risques d'infiltration.

deux membranes. Est-ce qu'il y a du lixiviat qui s'écoule jusque-là?	
Autrement dit, le second drain est comme un plan B?	M. Lacombe confirme que oui. Entre 1 et 2 % du lixiviat est pompé via ce drain. Le fait que les deux niveaux soient pompés en permanence permet de minimiser la tête d'eau et réduit la pression sur le système de géosynthétiques, et par le fait même réduit de beaucoup les risques d'exfiltration du lixiviat hors de la cellule.
Est-ce que le lixiviat traité est acheminé à la Ville via une canalisation dédiée?	M. Lacombe confirme qu'il s'agit d'une canalisation dédiée de 5 km entre le lieu d'enfouissement et le réseau d'égout municipal.
	M. Dussault ajoute que l'usine d'épuration est située en aval de la prise d'eau, et que cette solution a été développée en collaboration avec la Ville de Drummondville afin de renforcer la protection de la prise d'eau potable.
Je suppose que vous faites des analyses sur le lixiviat traité avant qu'il ne soit acheminé à la Ville?	M. Lacombe confirme que oui. WM a des normes à respecter auprès de la Ville avant le rejet. La Ville réalise aussi des analyses de son côté afin de vérifier que ces normes sont bien respectées.
	Par ailleurs, la station de pompage est contrôlée par la Ville, de sorte qu'en cas de problème sur le réseau ou de fortes précipitations, le système est arrêté. Dans ces cas, WM est en mesure de poursuivre le traitement des eaux en acheminant les eaux traitées dans un bassin (en attendant).
Est-ce que les piézomètres sont situés uniquement en bordure du site?	M. Lacombe indique que certains sont très rapprochés du site actuel, alors que d'autres sont très loin sur la propriété. Il y a une cinquantaine de piézomètres au total.
Y a-t-il déjà des piézomètres dans la nouvelle zone que vous souhaitez développer? Connaissez-vous déjà la qualité des eaux à cet endroit?	M. Lacombe répond que oui : c'est d'ailleurs une exigence du ministère de connaître la qualité des eaux avant la présence du site, afin d'avoir un comparatif. Cela avait également été fait pour la phase 3A.
	M. Dussault ajoute que WM réalise l'échantillonnage de puits le long du boulevard Allard, surtout pour rassurer les résidents (sachant que WM serait en mesure de déceler toute problématique avant qu'elle n'ait d'impact sur la qualité des eaux à ces puits), et qu'il n'y a jamais eu de problème à cet effet.
Les résidents du boulevard Allard sont raccordés à l'aqueduc municipal, n'est-ce pas?	M. Lacombe indique que non, ils ont plutôt des puits artésiens d'une profondeur d'environ 300-350 pieds.  Cela dit, les résidents du boulevard St-Joseph sont raccordés à l'aqueduc municipal.
Ce ne sont pas les biogaz qui chauffent les serres?	M. Lacombe indique que les serres sont chauffées à la fois par la chaleur des moteurs de la centrale et par les biogaz qui chauffent un réservoir d'eau, grâce à une conduite dédiée (1200 pi <sup>3</sup> par minute).
	Le défi des serres consiste à se chauffer pendant l'hiver, et le biogaz leur donne une solution de rechange au besoin. Par ailleurs, il y a deux ans, les serres ont installé une conduite de gaz naturel, afin d'être prêtes à faire face à toute éventualité.
Est-ce qu'une grande quantité de biogaz se retrouve aux torchères?	M. Lacombe indique qu'entre 65 et 95 % des biogaz sont valorisés, en fonction de la saison.

Designation of the second of t	M. Lacamba of a color Plants
Pourquoi réalisez-vous un contrôle des goélands, est-ce pour le voisinage? Ou en raison des excréments?	M. Lacombe répond qu'il y a plusieurs raisons : pour les deux pistes évoquées, mais également en raison de la proximité de la rivière St-François, ainsi que pour les clients/opérateurs au front de déchets.
Est-ce que le fauconnier est présent tous les jours?	M. Lacombe répond que oui, et ce, d'avril à novembre, du lever au coucher du soleil. Les goélands ne sont pas présents au site en hiver.
L'eau utilisée dans le système de neutralisant d'odeurs est-elle ensuite acheminée aux bassins?	M. Lacombe répond que non. Il s'agit de petites buses qui génèrent des vapeurs se diffusant dans l'air.
Sur la photo, on a l'impression qu'il y a un petit ruisseau.	M. Lacombe explique qu'il s'agit d'un fossé n'ayant pas de lien avec le système de neutralisation des odeurs.
Vous parlez d'agrandir, mais est-ce qu'éventuellement vous pourriez retourner enfouir des matières dans les zones fermées, grâce à l'effet de compaction?	M. Lacombe répond qu'une fois qu'une section du site est recouverte avec des membranes, il n'est pas possible de les enlever pour poursuivre l'enfouissement.
Est-ce que c'est le ministère qui sera responsable du suivi post-fermeture?	M. Lacombe répond que WM sera responsable de ce suivi et que, pour ce faire, elle devra demander les sommes nécessaires au ministère.
Il doit donc y avoir un suivi réalisé au site de Magog?	M. Lacombe explique que WM possède une division spécifique pour les sites fermés, qui gère plus de 200 sites en Amérique du Nord. L'entreprise s'est dotée d'un processus interne afin de mettre de côté des sommes pendant la durée de vie d'un site pour en assurer la gestion de post-fermeture. Le site de Magog est maintenant opéré par cette division. Cela dit, le ministère exige maintenant un autre processus, au cas où l'entreprise connaitrait des difficultés.
La superficie pour la phase 3B vous appartient-elle déjà? Quel est le zonage actuel?	M. Dussault indique qu'il s'agit d'un zonage dit « agroforestier/sylviculture ».
Mais il n'y a pas de culture à cet endroit?	M. Lacombe répond que non, il n'y a que des arbres.  M. Dussault ajoute que le schéma d'aménagement prévoit de l'enfouissement à cet endroit.
Je suppose que vous avez réalisé une caractérisation des milieux humides et hydriques?	M. Lacombe répond que oui, et précise que cet aspect sera abordé plus loin dans la présentation.
Qu'est-ce que le marché primaire?	M. Dussault présente les territoires couverts dans le marché primaire, en précisant que WM conserve la possibilité de desservir la clientèle provenant de son marché secondaire. Cela dit, seul le marché primaire a été pris en compte dans l'analyse de la justification.
Le marché primaire représente donc les territoires desservis, et non pas une catégorie de matières?	M. Dussault confirme.
Vous ne desservez que le Québec?	M. Dussault confirme.  M. Lacombe ajoute que les lieux d'enfouissement sont maintenant limités au niveau du tonnage qu'ils peuvent recevoir chaque année, de sorte qu'en fin d'année, certains sites ont atteint cette limite et doivent trouver un autre endroit où acheminer leurs matières. En bout de

	ligne, l'objectif est de s'assurer que l'ensemble des matières sont gérées de façon sécuritaire au Québec.  M. Dussault rappelle que WM est tributaire de ce qui se passe en amont. Il arrive donc que l'entreprise doive dévier des matières afin de respecter sa limite annuelle.
Le scénario 1 élaboré pour l'analyse de la justification est très ambitieux.	M. Dussault explique que l'exigence consiste à avoir un scénario très optimiste, et c'est que ce WM a fait.
La justification est claire, mais inquiétante. Même en considérant un scénario optimiste, nous sommes loin du compte.	M. Dussault ajoute que ces scénarios sont ceux qui ont été présentés dans l'étude d'impact environnemental, et que pour ce faire, des données datant de 2015 ont été utilisées. Cela dit, le rapport 2018 de Recyc-Québec, paru il y a quelques semaines, fait plutôt état d'une augmentation de 1 % des matières générées.  Bref, WM ne souhaite pas se poser en défenseur de l'enfouissement, mais doit présenter des scénarios crédibles dans l'analyse des besoins.
Les gens qui souhaitent formuler une plainte n'ont généralement pas de mal à identifier les canaux pour le faire.  (Commentaire formulé à la suite de la présentation du processus de gestion des plaintes).	M. Dussault ajoute qu'en cas de plainte, le directeur régional s'assurera de réaliser un suivi téléphonique, voire d'aller rencontre le plaignant en personne s'il s'agit de son premier signalement.
Avez-vous eu des discussions avec la MRC de Drummond au sujet des projets de compensation des milieux humides, puisqu'ils doivent effectuer une planification régionale à cet effet?	<ul> <li>M. Lacombe indique que cela fait partie des démarches de WM.</li> <li>M. Dussault ajoute que WM n'a pas encore échangé avec la MRC, mais que l'équipe a rencontré le CRECQ la semaine précédente, et qu'il s'agit de l'organisme qui sera chargé de réaliser cette planification pour le compte de la MRC.</li> <li>Il ajoute que les idées du COGESAF à ce sujet sont aussi les bienvenues.</li> </ul>
Que signifie le pointillé en vert sur la carte?	M. Lacombe répond qu'il s'agit de la limite de déboisement. Celle-ci comprend une zone pour accueillir les matériaux d'excavation, qui serviront éventuellement à réaliser le recouvrement final.
À gauche de la carte, on constate qu'une partie des milieux humides sera préservée?	M. Lacombe confirme que oui. Il explique que WM travaillera de manière à minimiser son impact sur ces milieux humides, mais qu'ils ont été inclus au calcul de la superficie à compenser, puisqu'il est possible qu'ils soient affectés par les opérations et les activités de construction.
La compensation touche-t-elle aussi les milieux hydriques?	M. Dussault confirme que oui.
Vers où les eaux s'écoulent-elles?	M. Lacombe indique qu'elles s'écoulent vers la rivière St- François par un ruisseau sans nom au nord de la propriété. Une ligne de partage des eaux est située environ au centre du site. Il ajoute qu'un milieu humide est déjà situé au nord de la propriété et que WM souhaite le préserver.
Le milieu humide au nord ne fait pas partie de vos plans d'expansion?	M. Lacombe répond que non. WM souhaite augmenter sa valeur, et surtout assurer sa qualité au cours des prochaines années.  Une sablière est présentement exploitée près de la propriété, et son certificat d'autorisation prévoit

	l'exigence de reboiser après la fin de l'exploitation. Lors de la rencontre avec le CRECQ la semaine précédente, l'idée a été lancée de travailler avec l'entrepreneur afin de voir si le terrain pourrait être converti en milieu humide, sachant qu'il est situé tout près du ruisseau Paul-Boisvert.
Au niveau de l'évaluation des émissions de GES, je vois que le transport n'a pas été considéré car ses émissions sont négligeables?	M. Lacombe explique qu'il est seulement possible de considérer le transport lorsque WM est propriétaire de la flotte.
Ce doit être la minorité?	M. Lacombe confirme. Le raisonnement est que si ces camions ne déchargent pas leurs matières à ce site, ils le feront ailleurs.
Au niveau de la plantation de saules, il y a un certain nombre d'arbres qui seront récoltés?	M. Lacombe indique que les saules seront coupés aux trois ans et qu'ils repousseront d'eux-mêmes. M. Dussault précise que les saules seront coupés à environ six pouces du sol.
Y a-t-il une possibilité que la plantation de saules soit mise en valeur? Des sentiers d'interprétation sur le projet, par exemple? Y a-t-il des enjeux d'accès/de sécurité liés au fait que la plantation soit sur le site?	M. Lacombe répond que des zones sont accessibles grâce à des sentiers au nord du site. Un projet de sentiers d'interprétation est en cours d'élaboration en collaboration avec le GARAF.
La plantation de saules constitue un projet assez novateur, cela pourrait être intéressant pour les citoyens, et pourrait être une occasion de diffuser quelques messages sur la quantité de déchets produits.	
Quels aspects sont suivis par Polytechnique Montréal et l'IRBV?	M. Lacombe répond que l'IRVB s'intéressent à la façon dont le saule réagit avec l'irrigation au lixiviat : capacité des racines à absorber le lixiviat, qualité du tronc, présence (ou non) de traces de contaminants dans les feuilles, relargage (ou non) de contaminants lors de la chute des feuilles au sol, etc. Polytechnique Montréal s'intéresse plutôt au traitement des eaux.
	Dans deux ans, WM devrait avoir suffisamment de données disponibles pour établir s'il est possible d'agrandir la zone d'irrigation.
Comment les hirondelles cohabitent-elles avec le faucon? (en lien avec un projet d'aménagement faunique du GARAF)	M. Lacombe indique qu'il n'y a aucun conflit.
Les projets que vous développez permettent à des étudiants d'être en contact avec des projets concrets, c'est beaucoup plus stimulant.	
	Période d'échanges
C'est certain que la question des milieux humides et hydriques est une préoccupation pour nous, même si je ne doute pas de vos travaux ni de ceux du ministère.	M. Dussault précise que le processus du BAPE n'est pas prévu pour ce projet, il s'agit plutôt d'un décret ministériel.  Cela dit, la question des milieux humides sera révisée
and the second s	attentivement. Les études réalisées par WM ont été

Est-ce en raison de la nouvelle caractérisation des milieux humides que le processus du **BAPE** s'applique?

transmises au ministère en octobre, et WM s'attend à recevoir une première série de questions avant les Fêtes. La question des milieux humides fera certainement partie des préoccupations du ministère, et WM devra minimalement verser un montant en guise de compensation.

Quel est l'échéancier, la suite du processus? À brûle-pourpoint, je n'ai pas d'idées pour les milieux humides, mais j'en aurai peut-être plus tard.

M. Dussault indique que WM espère obtenir ses autorisations vers la mi-2020, mais croit que la réflexion doit s'amorcer dès maintenant, puisqu'il ne sera pas possible d'obtenir de certificat d'autorisation en l'absence d'un projet de compensation bien ficelé.

Ainsi, les pistes et suggestions mises de l'avant par le COGESAF pourraient être étudiées rapidement. Par ailleurs, l'organisme a une vision plus large sur la question des milieux humides, et certainement accès à des données pertinentes pour alimenter la réflexion.

J'ai une préoccupation en lien avec les changements climatiques et les services écologiques rendus par ces milieux. Autrement dit, je me demande quel sera l'impact du retrait de ces milieux humides sur les milieux/cours d'eau environnants. Vous avez déjà stabilisé les berges du ruisseau Paul-Boisvert: s'il y a un nouveau déversement, il se pourrait que le ruisseau atteigne sa capacité maximale.

M. Dussault répond que la fonction écologique des milieux humides est également une préoccupation pour WM et que le site est conçu de manière à éviter les coups d'eau.

M. Lacombe ajoute que depuis le printemps 2017, WM a revu certaines pratiques en matière de conception afin de maximiser la rétention d'eau sur sa propriété en cas de précipitations abondantes (c'est-à-dire pour éviter que l'eau ne se dirige à pleine vitesse vers les fossés). Par exemple, des matériaux plus poreux que l'asphalte sont privilégiés afin que l'eau soit absorbée dans le sol. Par ailleurs, WM a commencé à aménager des marais filtrants sur sa propriété, afin de filtrer l'eau sur une certaine distance avant qu'elle ne poursuive son chemin.

Dans ce cas, je trouve d'autant plus pertinent le secteur que vous avez identifié (sablière et milieu humide au nord), afin de pouvoir gérer en amont la quantité d'eau qui arrive au site. Je n'ai pas d'idée précise à l'heure actuelle.

M. Lacombe répond que la discussion peut être évolutive et se poursuivre dans les prochains mois et prochaines années. WM se rend disponible pour échanger par téléphone et par courriel.

Nous avons plusieurs jeux de données qui pourraient être intéressants à superposer avec la nouvelle caractérisation des milieux humides.

Nous avons réalisé un projet il y a années auelaues afin caractériser les eaux souterraines de l'ensemble du territoire du Centre-du-Québec, afin d'identifier les aquifères les plus vulnérables, dans l'objectif de protéger les secteurs les plus sensibles.

Je trouve intéressant que vous ayez pris la peine de venir réaliser cette présentation, cela démystifie le processus.

M. Lacombe souligne qu'une visite du site pourrait éventuellement être réalisée, et M. Dussault ajoute que cela serait possible en hiver.

M. Lacombe ajoute qu'un tonnage maximal est prévu pour la phase 3B, mais que le tonnage reçu pourrait être réduit

	s'il y a un changement de comportement au niveau de la quantité de matières générées.
Du point de vue de mon rôle au niveau des bassins versants, c'est certain que le projet représente un usage assez intensif de l'eau, et je trouve impressionnant de voir la carte avec les milieux humides impactés, incluant des tourbières qui ont habituellement un intérêt particulier.  À mon avis, le ministère joue toutefois un rôle de protection, au besoin.	
Si 9,4 hectares de milieux humides seront impactés, l'idéal serait de créer l'équivalent ailleurs.	
Si je comprends bien, vous développerez le site cellule par cellule, de sorte qu'une partie des milieux humides resteront pendant presque 20 ans?	M. Dussault confirme que oui.
Il y a peut-être une façon de faire pour minimiser l'impact sur les milieux humides, en les contournant?	M. Lacombe indique que non.
Il est peut-être préférable de retirer les petits éléments de milieux humides un peu partout sur la propriété, qui ont davantage de chances de se faire contaminer, et donc de propager des contaminants dans le réseau hydrographique?	M. Lacombe indique que l'idée est de créer des projets à valeur ajoutée, en augmentant la valeur de milieux existants ou en créant de nouveaux milieux (même qualité ou qualité supérieure). WM a accès aux experts pour réaliser ce travail.  M. Dussault ajoute que WM souhaite également, pour ce faire, travailler en collaboration avec le milieu, notamment le COGESAF et le CRECQ.
Le projet tombe à un moment charnière, soit la rédaction des plans de milieux humides et hydriques.	
Par ailleurs, la Ville de Drummondville a été proactive en développant un plan de conservation, qui priorise les milieux à conserver ainsi que les zones de réhabilitation. Je crois que le document est déjà en ligne.  Bref, beaucoup d'études ont déjà été réalisées à ce sujet.	
Avec le CRECQ, nous avons travaillé à l'identification des corridors fauniques et aux ruptures dans ces corridors. Nous avons également ciblé des emplacements où des milieux humides pourraient être	M. Lacombe demande si l'exercice a été réalisé au niveau de la Ville ou de la MRC.

créés afin de raccorder ces corridors.	
Ces études sont déjà disponibles.	
Au niveau de la Ville.	M. Lacombe confirme que M. Leblanc devrait avoir ces informations.
Oui.	
Je suppose que vous allez poursuivre les communications sur l'avancement du processus?	M. Dussault confirme que oui, le Comité de vigilance sera tenu informé de l'avancement du processus. De plus, WM est disponible pour poursuivre les échanges avec le COGESAF.
Est-ce que les données de suivi des sites fermés sont disponibles? Y a-t-il des comités de vigilance?	M. Lacombe répond que non. Le LES de Magog est opéré en fonction de l'ancienne règlementation, et c'est d'ailleurs pour cette raison qu'il a été fermé en 2009.  Le ministère n'a donc pas d'exigences à ce sujet, mais WM assure un suivi en fonction de ses procédures internes.
Je pose la question parce que nous avons fait l'analyse de vulnérabilité pour Magog et Sherbrooke.	M. Dussault explique que les eaux du site de Magog sont encore traitées à l'extérieur du bassin versant (elles sont acheminées au Technoparc de Sherbrooke).
Est-ce que vous y récoltez le lixiviat?	M. Dussault répond que oui.  M. Lacombe ajoute que WM a une entente avec Englobe à cet effet.
Nous entendons beaucoup de choses avec le Vermont et les PFA, est-ce que c'est dans votre mire? À mon avis, le ministère pourrait éventuellement faire des ajouts à la règlementation.	M. Lacombe répond que non.  Il explique que les objectifs environnementaux de rejet (OER) ont récemment été modifiés au LET de Sainte-Sophie, et que le ministère n'a pas abordé la question des PFA. Il ne sait pas où le ministère en est dans sa réflexion sur le sujet.  M. Dussault ajoute que la réflexion à ce sujet est plus avancée aux États-Unis. WM reste toutefois aux aguets,
	sachant que le Québec est susceptible de calquer sa réglementation sur ce qui se fait aux États-Unis.
Nous siégeons au comité Québec- Vermont pour le lac Memphrémagog. Nous militons pour les meilleures mesures de protection de l'eau potable et demandons des réponses par rapport au suivi réalisé. Le ministère se fait talonner par rapport aux PFA et n'a pas vraiment de réponse à ce sujet. Cela s'applique aux autres municipalités également.	M. Lacombe indique que WM n'a pas eu d'échanges avec le ministère à ce sujet.
Peut-être dans les questions que vous recevrez sur les études?	M. Lacombe explique qu'au site de Drummondville, WM rejette le lixiviat traité à la station d'épuration de la Ville. Il ne connait pas leurs normes de rejet, mais sait qu'ils ont des OER à respecter, dans la mesure du possible, sachant qu'il s'agit de très gros volumes à traiter.
À Newport, cela constitue une source de revenu assez importante pour la municipalité.	M. Lacombe précise qu'à Drummondville, le lixiviat est traité sur place avant d'être acheminé à la Ville, tandis pour que le site de Coventry, le lixiviat brut est acheminé à l'usine d'épuration.

# Suivis et prochaines étapes

# • Pour WM:

- o Évaluer la possibilité de développer des sentiers d'interprétation près de la plantation de saules
- o Prendre connaissance du plan de conservation des milieux naturels de la Ville de Drummondville
- Effectuer un suivi auprès de M. Roger Leblanc afin d'avoir accès aux études réalisées par le COGESAF et le CRECQ sur les corridors fauniques

# • Pour le COGESAF :

o Communiquer avec WM en cas d'intérêt pour une visite des installations

Annexe: présentation PowerPoint du 29 novembre 2019 (page suivante)



Objectifs de la présentation

- Présenter de l'information sur les activités actuelles et futures au CEED
  - Survol des installations et opérations actuelles, notamment au niveau de la gestion environnementale
  - · Projet de phase 3B
  - Partenariats actuels et potentiels avec le milieu
- Échanger sur les questionnements, préoccupations et opportunités en lien avec le projet



Page 2

1

Pencadrement des rencontres du Comité de vigilance du LET depuis 2006

Animer les rencontres
Prendre les notes et rédiger les comptes rendus
Veiller à ce que l'information soit présentée clairement et que les différents suivis soient réalisés

Présence lors des activités d'information et d'échanges pour la phase 3B

Documentation en prévision de la rédaction d'un rapport de démarche (public)

Présentation du CEED

Historique de la propriété
Gestion des opérations d'enfouissement



TRANSFERT

3

5

4

#### Waste Management (WM) à Drummondville

- Implanté à Drummondville (secteur St-Nicéphore) depuis 1996
- Investissements de l'ordre de 200 M\$ sur la propriété, notamment pour améliorer la performance environnementale des installations et favoriser leur intégration au milieu
- Équipe locale dédiée d'une trentaine de personnes





#### Construction des cellules

- Site développé une cellule à la fois (environ 1 cellule par année), afin de limiter la superficie ouverte
- Mise en place de plusieurs couches de protection afin de rendre la cellule imperméable







7 8

#### Gestion environnementale du site - eaux

- Gestion des eaux usées (lixiviat), soit les eaux qui percolent à travers les déchets :
  - Pompées au fond des cellules imperméables
  - Acheminées à un système de traitement éprouvé sur le site (1er traitement)
  - Rejetées au système d'égout de la Ville, pour être traitées une seconde fois



WM

9

Gestion environnementale du site - biogaz

- Captés au fur et à mesure que les matières résiduelles sont mises en place
- Majeure partie valorisée, et ce, de quatre façons :
  - Production d'électricité grâce à une centrale électrique sur le site
  - Récupération d'énergie et transfert de chaleur à la plus importante serre de tomates au Québec
  - · Alimentation en énergie du CFER
  - Chauffage de l'usine de traitement des eaux (RBS)
- Biogaz non valorisés sont brûlés par les torchères, tel que requis par le REIMR.

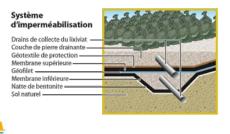


11



#### Gestion environnementale du site - eaux

• Système d'imperméabilisation performant et éprouvé au fond des cellules (5 couches de géosynthétiques) et sur le recouvrement final:



- Gestion environnementale du site eaux
- Gestion et suivi des eaux de surface (ruissellent sur le site, mais n'ont pas été en contact avec les matières résiduelles)
  - Acheminées à des bassins de sédimentation pour réduire la quantité de sédiments, puis rejetées à l'environnement
  - Suivi réalisé hebdomadairement (avril à novembre) pour s'assurer de leur
  - Résultats transmis au MELCC et partagés avec le Comité de vigilance
- Suivi des eaux souterraines
  - Suivi réalisé trois fois par année pour s'assurer de leur qualité
  - Résultats transmis au MELCC et partagés avec le Comité de vigilance





10

12







Suivi des émissions de méthane en surface

Effarouchement des goélands



Système de neutralisants d'odeurs

#### Recouvrement final

- Réalisé après qu'un secteur d'enfouissement ait été complété
- Composé de plusieurs couches pour drainer les eaux et imperméabiliser la cellule
- · Revégétalisation de la zone
- Possibilité de la convertir pour d'autres utilisations



WM

13



14

#### Projet de phase 3B

- Contexte
- · Description du projet
- · Encadrement règlementaire
- Démarche d'information et de consultation



15

16

#### Phase 3B - Contexte

- En 2010, présentation par WM d'un projet d'agrandissement (phase 3 - incluant les phases 3A et 3B)
- Processus d'évaluation environnementale sur la phase 3
- Étude d'impact environnementale couvrant l'ensemble de la zone
- Audiences publiques du BAPE en 2012
- Autorisation de la phase 3A décision subséquente pour la 3B
- Phase 3A d'abord autorisée jusqu'en septembre 2020
- En 2019, décision d'autoriser la poursuite de l'exploitation jusqu'en septembre 2021 afin d'atteindre le volume total autorisé, sachant que les quantités reçues au site chaque année ont été moins importantes que prévu

Fin de l'exploitation de la phase 3A: septembre 2021

#### Phase 3B - Cadre règlementaire

- Octobre 2019: WM confirme son souhait de poursuivre les opérations sur la phase 3B
- Ne nécessite pas de nouvelle étude d'impact, sachant que l'étude d'impact précédente couvrait la zone
- Mise à jour de certaines sections nécessaire pour obtenir l'autorisation, par exemple :
  - Besoins futurs en élimination dans le territoire desservi par le LET
  - Émissions de gaz à effet de serre
  - Inventaires des espèces fauniques et floristiques à statut précaire
  - Caractérisation des milieux humides
- Étude déposée au ministère en octobre



17

#### Phase 3B - Affectations du territoire

- Activités d'enfouissement cohérentes avec :
  - Le schéma d'aménagement de la MRC
  - Le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)
- Modification du zonage par Drummondville en 2019
  - Modification non conforme avec le schéma d'aménagement et le PGMR
  - Demande par WM pour une concordance entre le zonage et la planification régionale

WV

#### Phase 3B - En bref

- Superficie de 43 hectares
- 22 cellules d'enfouissement (aménagement progressif)
- Au nord-ouest de la propriété, dans un secteur isolé
- Durée de vie estimée à environ 20 ans
- Capacité de réception annuelle (430 000 tonnes) cohérente avec les besoins d'élimination



#### Phase 3B - Justification

- Clientèle pouvant provenir des territoires suivants (marché principal, ou « primaire »):
  - Centre-du-Québec
  - Estrie
  - Montérégie
  - Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)
  - Selon les besoins de sa clientèle, le LET peut également recevoir des matières en provenance d'autres régions du Québec (marché secondaire)
- Projet vise à desservir ces mêmes territoires
  - Prévisions se basent uniquement sur le marché primaire



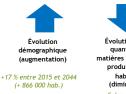
20

Phase 3B - Justification

19

21

- Maintien d'un service public essentiel, celui de la gestion des matières résiduelles
- Principaux éléments pour planifier les besoins en enfouissement :



volution de la quantité de matières résiduelles produites par habitant

Capacité d'élimination dans marché principal (autres LET)

(diminution) Selon scénario Capacité totale réduite de 45 % dès 2029

réduction de 5 à 43 % entre 2015 et 2044

#### Phase 3B - Justification Élaboration de plusieurs scénarios possibles Marché primaire du LET St-Nicéphore Besoins cumulatifs en mination entre 2021 et 2044 70 \*Constat: plus optimiste nécessite une poursuite des opérations du LET de nario 1 Scénario 2 Scénario 3a Scénario 3b Avec LET St- Sans LET St-Nicéphore Nicéphore St-Nicéphore WV

22

#### Phase 3B - Principaux impacts

- Impacts reliés à la poursuite des activités
- Même gestion rigoureuse des nuisances (odeurs, goélands, circulation)
- Même procédure de gestion des plaintes
  - Permettent l'identification de solutions : par exemple, en 2018, modification des alarmes de recul de la machinerie lourde pour réduire le
- Démarche d'échanges en cours afin de documenter les préoccupations du milieu et éventuellement trouver de nouvelles solutions

Années	Plaintes	Raisons
2013	8	Bruit, odeurs, papiers dans un fossé
2014	13	Bruit, odeurs, déchets et sable le long de la route, goélands
2015	4	Odeurs, bruit, poussière, papiers en bordure de la route
2016	7	Saleté et débris sur la route, odeurs, bruit
2017	7	Bruit, odeurs, éclairage des serres Demers
2018	3	Odeurs, bruit
2019	1	Odeurs

#### Phase 3B - Mise à jour de l'étude d'impact milieu biologique

- Éléments mis à jour
  - Inventaires des espèces floristiques et fauniques à statut précaire
  - Caractérisation et délimitation des milieux humides et hydriques, en conformité avec le nouveau cadre légal et règlementaire
- Zone d'étude : ensemble de la superficie qui serait déboisée
- Méthode utilisée
  - Demande au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) concernant les observations d'espèces à statut précaire dans
  - Recherches terrains pour vérifier la présence de ces espèces dans la zone d'étude



#### Phase 3B - Résultats des inventaires - flore

- 13 colonies de matteuccie fougère-à-l'autruche (vulnérable à la cueillette)
- Une colonie de carex folliculé, espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, dans la zone d'étude
- Constat : évaluation des impacts réalisée en 2010, mesures d'atténuation prévues et questions/réponses demeurent valides.



25

#### Phase 3B - Résultats des inventaires - faune

- Aucune espèce à statut précaire dans la zone d'étude
- Salamandres à quatre orteils : quatre occurrences, incluant des masses d'œufs
  - Engagement de capturer et relocaliser les individus adultes avant le déboisement de chaque secteur (secteur envisagé : milieu humide au nord de la phase 3B)
- Parulines du Canada : observée à quelques reprises lors des inventaires de 2004

Phase 3B - Milieux humides et hydriques

• 11 cours d'eau intermittents et 5 fossés de drainage

• Peu sont classés comme habitats potentiels pour le poisson

La plupart sont peu profonds (moins de 30 cm)

(nature du substrat, faibles volumes d'eau)

• Lorsque possible, WM procédera au déboisement en dehors de la période de nidification de cette espèce



intermittents

26

Phase 3B - Milieux humides et hydriques

- 13 milieux humides ou complexes de milieux humides
- Total de 9,4 hectares
- Principalement des marécages arborescents (8,33 hectares), suivis de la tourbière boisée (0,5 hectare)
- Mais également : tourbière ouverte, marais, étang





WV

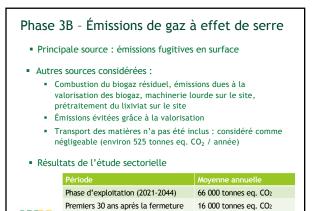
27

28

#### Phase 3B - Milieux humides et hydriques

- Mesures d'atténuation pour la perte de milieux humides
  - Souhait de développer un projet de compensation
  - Si pas possible : compensation en accord avec les exigences gouvernementales en vigueur

29



#### Phase 3B - Émissions de gaz à effet de serre

- Mesures d'atténuation
  - Mise en place d'infrastructures de gestion du biogaz et de matériaux de recouvrement performants
  - Nouvelles avenues de valorisation évaluées
- Plan de surveillance



32

31

#### Phase 3B - Démarche d'information et d'échanges

- Mise en ligne d'un site Internet pour informer le milieu :
- Tenue d'une journée portes ouvertes/visite des installations le 26 octobre 2019 : présence de 168 personnes
- En cours : rencontres ciblées avec des groupes clés de la communauté de Drummondville
- Approche flexible et évolutive, en fonction des besoins



33

#### Phase 3B - Bénéfices

- Maintien d'un service public essentiel
- Maintien des emplois au CEED (en plus des sous-traitants)
- Production d'électricité sur la propriété
- Alimentation en énergie du CFER
- Alimentation en énergie des plus importantes serres de tomates au Québec
  - 6000 tonnes de tomates par année
  - Une centaine d'emplois
- Poursuite des autres partenariats avec le milieu



34

36



Projets et partenariats avec la communauté

#### Plantation expérimentale de saules

- 130 000 saules plantés à l'été 2019 sur l'ancien site (8 hectares)
- Irrigation d'une partie de la plantation avec du lixiviat riche en nutriments afin de favoriser une croissance rapide
- Bénéfices environnementaux :
  - Traitement naturel du lixiviat
  - Création de puits de carbone (GES) et de nouveaux habitats fauniques
- Bénéfices commerciaux :
  - Croissance accélérée des saules
  - Commercialisation grâce à un partenaire, Ramea phytotechnologies, sous différentes formes : murs antibruit, clôtures, etc.
- Bénéfices pour l'avancement des connaissances :
  - Projet supervisé par Polytechnique Montréal et l'Institut de recherche en biologie végétale



35

Projets et partenariats avec la communauté



#### Projets et partenariats avec la communauté

- Partenariats avec le GARAF
  - Multiples partenariats depuis 2010
  - Utilisation du site comme laboratoire à grande échelle pour les élèves du secondaire







#### Projets et partenariats avec la communauté

- Maison GARAF
  - Résidence acquise par WM sur sa propriété
- Mise à la disposition du GARAF pour en faire un Centre de développement des pratiques professionnelles en enseignement des sciences et de la technologie de l'environnement
- Travaux de rénovation en cours devraient être complétés en septembre 2020



Façade de la maison GARAF

38

#### Projets et partenariats avec la communauté

- CFER
- Construit par WM en 2010 sur sa propriété (bâtiment certifié LEED)
- École-entreprise adaptée aux besoins du programme du Centre de formation er entreprise et récupération (CFER) de la Commission scolaire des Chênes
- Programme dédié à des élèves de 15 à 18 ans en difficulté d'apprentissage
- Formation dans le domaine du démantèlement et de la récupération de matériel informatique
- Plus d'une centaine d'élèves formés chaque année





Projets et partenariats avec la communauté

- Projets de recherche sur la propriété
  - Partenariat de longue date avec le département de génie civil de l'Université de Sherbrooke



40

39

#### Phase 3B - Bénéfices

- Souhait de poursuivre le développement de projets sur la propriété et dans la zone tampon le long du boulevard St-Joseph
  - Superficie de la zone tampon : douzaine d'hectares



Période d'échanges

- Commentaires et questionnements en lien avec :
  - Les activités actuelles
  - Le projet de zone 3B



#### **COMPTE RENDU**

## Rencontre ciblée avec le voisinage du LET de Drummondville

Tenue le 9 décembre 2019, de 19 h à 21 h 30 au CFER de Drummondville

Compte rendu rédigé par



L'art de bâtir des ponts

transfertconsult.ca

MONTRÉAL - QUÉBEC - ROUNY-NORANDA - SHERBROOKE - SAGUENAY

#### 1 CONTEXTE ET DÉROULEMENT

Le 9 décembre 2019, l'équipe de Waste Management (WM) a convié le voisinage du Complexe environnemental et énergétique de Drummondville (CEED) à une rencontre visant à :

- Présenter de l'information sur les activités actuelles et futures au CEED;
- Échanger sur les préoccupations et suggestions des voisins immédiats du site, afin de les intégrer, dans la mesure du possible, au projet de phase 3B;
- Revenir sur des questions et suggestions formulées lors de l'activité portes ouvertes du 26 octobre dernier.

Une dizaine de personnes du voisinage se sont présentées à la rencontre.

L'intégralité des contenus présentés est disponible en annexe.

#### 2 ATTENTES DES PARTICIPANTS

En début de rencontre, M. Alex Craft, animateur, propose de réaliser un tour de table afin que tous et toutes puissent se présenter et mentionner leur intérêt en lien avec la rencontre :

Question ou commentaire	Réponse par WM
Je suis résident du Club du Faisan depuis 12 ans. Je suis les opérations de WM et leur progression, et je trouve intéressant de voir ce qui s'en vient dans le futur.	
Mon mari et moi sommes installés au Club du Faisan depuis 30 ans. Au moment où WM est arrivé, il y avait beaucoup de nuisances, notamment les odeurs et les goélands. Il y a eu une belle amélioration.	
Pour ma part, cela fait près de 50 ans que je réside ici.	
Je suis un voisin direct du site. C'est vrai que la situation a changé. Par exemple, les anciens opérateurs du site circulaient sur ma propriété. Par ailleurs, on n'entend plus les alarmes de recul de la machinerie lourde.	
Cela fait 30 ans que je réside au Club. Puisque nous résidons tout près du site, nous avons vu de près tous les changements. Nous aurons l'occasion d'en reparler pendant la rencontre.	

Cela fait entre 50 et 55 ans que je réside ici. J'ai beaucoup entendu parler du site, puisque des membres de ma famille y ont travaillé. Nous suivons cela de près!	
Cela fait une cinquantaine d'années que je réside près du site, de sorte que je connais bien son historique.	
Pour ma part, je suis résident du Club depuis 2012.  Mon déménagement coïncidait avec le dernier projet d'agrandissement : j'avais donc, à ce moment, fait des recherches à ce sujet et assisté aux audiences publiques.	M. Dussault, directeur des affaires publiques, demande si l'information disponible sur le site du Comité est assez complète.
Je prends également connaissance des comptes rendus du Comité de vigilance sur le site Internet. Bref, je me tiens au courant des activités au lieu d'enfouissement.	
C'est assez complet. Il est certain que ce sont souvent les mêmes sujets qui reviennent, mais il y en a également de nouveaux, comme les nouvelles alarmes de recul. Cela permet de rester informé.	M. Dussault mentionne que le nombre de visites du site Internet est documenté pour le bénéfice du Comité, et que parfois, les membres se demandent si leur site est consulté. Le fait qu'un citoyen mentionne ce soir qu'il le consulte démontre sa pertinence et son accessibilité.
Le site est plus accessible depuis qu'il a été refait. De plus, des comptes rendus sont mis en ligne chaque 3 mois, ce n'est pas trop long à lire.	
J'aurais une autre question : pourquoi y a-t- il de l'éclairage dans le bois le soir? Quand on y passe en quatre roues, c'est vraiment très clair.	M. Dussault précise qu'il s'agit de l'éclairage des serres qui, à certaines périodes de l'année, doivent augmenter la photosynthèse.
Cet éclairage est visible de nos résidences.	
Nous le voyons même à partir de la ville!	M. Dussault indique que le sujet sera traité plus tard au cours de la rencontre.

#### 3 RAPPEL DES INFRASTRUCTURES ET OPÉRATIONS

D'abord, l'équipe de WM effectue un survol des infrastructures et opérations actuelles.

Question ou commentaire	Réponse par WM
Nous vous l'avons déjà mentionné, mais nous aimerions que l'entrée du site soit relocalisée.	M. Craft indique que ce thème sera traité plus loin dans la présentation.
La zone avec du sable près du Club du Faisan vous appartient-elle? En fait, quelle est la limite entre la propriété de WM et le Club du Faisan? En allant couper du bois cet automne, je me suis demandé si j'étais sur votre propriété.	M. Lacombe, directeur général adjoint et responsable de l'ingénierie et de l'environnement, présente la limite de la propriété sur une vue aérienne.
Donc le reste du boisé nous appartient?	M. Lacombe confirme que oui.
Il nous a été mentionné que nous ne devions pas couper de bois dans un périmètre de 50 pieds autour de la propriété de WM. Est-ce le cas?	M. Lacombe indique qu'il pourrait faire la vérification, et valide que la préoccupation des citoyens est de ne pas dépasser la limite permise. Il demande si les personnes présentes ont repéré des bornes dans le boisé.
Non, nous n'avons rien vu.	M. Craft indique qu'il sera possible de sortir une carte pour montrer la limite.
Y a-t-il des poteaux le long de cette limite?	M. Lacombe indique qu'une clôture est installée.
Est-ce qu'elle est continue, le long de cette limite?	<ul> <li>M. Lacombe répond que ça devrait être le cas, mais qu'il ne peut le confirmer.</li> <li>M. Craft demande si des personnes spécifiques au Club sont en charge de la coupe du bois.</li> </ul>

Oui, il y a une personne responsable de nous indiquer la zone dans laquelle nous pouvons couper du bois.  J'avais toutefois un questionnement concernant la limite de la propriété, puisque nous coupons du bois à environ 50 pieds de celle-ci.	M. Craft demande des précisions sur la personne qui est responsable.
Il s'agit d'un directeur, et cela fait environ 10 ans qu'il joue ce rôle.	M. Craft demande s'il s'agirait de la bonne personne auprès de qui WM pourrait faire un suivi.
	M. Lacombe demande si le fait d'ajouter un élément visuel répondrait à la préoccupation.
Oui, des drapeaux ou quelque chose du genre.	<ul> <li>M. Lacombe confirme que cela pourrait être fait très facilement.</li> <li>M. Craft confirme qu'un suivi sera fait, et qu'il comprend que la limite pourra être mieux identifiée.</li> </ul>
Le nom du directeur est Daniel Dubé.	M. Craft demande s'il sera possible, en fin de rencontre, de fournir ses coordonnées.
M. Dubé m'a dit qu'il venait souvent chez WM. Vous devez le connaitre.	M. Lamothe, directeur des opérations au LET de Drummondville, indique qu'il l'a rencontré dans le secteur de la sablière, où il chassait.

#### **ACTIONS DE SUIVI :**

- S'assurer que le périmètre où la coupe de bois dans le Club du Faisan est permise est bien visible et ajouter, au besoin, des marqueurs visuels
- Effectuer un suivi auprès de M. Daniel Dubé ainsi que du voisinage en général pour valider ce périmètre et confirmer la présence de marqueurs visuels

### 4 RETOUR SUR LES PRÉOCCUPATIONS DU VOISINAGE EN LIEN AVEC LES OPÉRATIONS ACTUELLES DE WM

L'équipe de WM présente sa compréhension des préoccupations du voisinage du LET, basée sur les commentaires reçus lors des portes ouvertes et les échanges avec le Comité de vigilance :

- Entrée du site / circulation / état des routes
- Bruit
- Odeurs
- Gestion environnementale

À cette liste, M. Craft indique qu'il a noté une préoccupation additionnelle en lien avec l'éclairage des serres, mentionnée en début de rencontre, et demande si les membre ont autre chose à ajouter.

Les questions et commentaires suivants sont ensuite formulés :

Question ou commentaire	Réponse par WM
Est-ce que les lumières la nuit vous dérangent? (question adressée par un citoyen aux autres participants)	[Les lumières des serres semblent dérangeantes pour une personne présente, les autres semblent davantage poser la question par curiosité.]
J'aimerais parler de la pollution lumineuse des serres.	
J'aimerais également parler de la propreté de la rue Gagnon et de la route 143.	

#### 4.1 ENTRÉE DU SITE ET CAMIONNAGE

L'équipe de WM détaille les commentaires reçus concernant l'entrée du site et le camionnage, et annonce que des études sont en cours afin d'analyser la possibilité de relocaliser l'entrée du site. Une figure est présentée afin d'illustrer l'aménagement proposé pour cette nouvelle entrée.

Question ou commentaire	Réponse par WM
Les éléments évoqués jusqu'à présent sont pertinents. J'ajouterais qu'il faudrait effectuer un rappel sur l'utilisation des freins Jacob. La situation s'est améliorée, mais il y en a encore.	M. Mercier, directeur général des lieux d'enfouissement technique au Québec, indique qu'il y a effectivement un suivi constant à réaliser en ce sens.
En effet, ce sont vos clients qui les utilisent. Je sais également que des demandes ont été faites au ministère pour qu'une signalisation soit installée à cet effet.	M. Mercier explique que la route 143 est une route provinciale, de sorte que WM ne peut y installer de panneau de signalisation à sa guise. Ce sont donc les rappels auprès des chauffeurs qui constituent la meilleure façon d'améliorer la situation. En cas de problématique, il est d'ailleurs utile de noter l'information sur les camions spécifiques ayant posé problème afin d'effectuer un suivi auprès des bonnes personnes.
Il doit y avoir une solution. Pouvez-vous mettre une signalisation à la sortie du site pour avertir les chauffeurs?	M. Mercier confirme que oui.
Ça reste un problème ponctuel.	M. Dussault indique qu'il s'agit d'un très bon point : WM sera en mesure d'installer une signalisation sur sa propriété.
Il y a plusieurs années, nous entendions du bruit quand les camions passaient sur la balance. C'est comme si les camions ne fermaient pas leur porte en arrière et qu'elle cognait. Ça s'est ensuite calmé (je pense que vous les aviez avertis), mais ça a recommencé cette année et ça arrive très souvent.	M. Lacombe demande s'il s'agit de bruits de claquements de boites.

Oui.	M. Lamothe indique que les portes arrières des camions ne peuvent rester ouvertes, pour des raisons de sécurité. Cette description évoque toutefois pour lui les bennes des camions : il arrive que celles-ci « sautent » au moment de passer sur la balance.
	M. Mercier ajoute que le trou en avant de la balance peut possiblement contribuer aux nuisances sonores. Il indique avoir bien noté la préoccupation.
Y a-t-il des demeures près du nouvel emplacement envisagé pour l'entrée du site?	M. Lacombe répond que les demeures qui étaient à cet endroit ont été achetées et démolies.
Est-ce que ce terrain vous appartient?	M. Lacombe répond que oui.
Il y a deux résidences près de l'entrée secondaire actuelle.	M. Lacombe indique que WM a fait l'acquisition de l'une de ces propriétés.
Il en resterait donc une, à gauche.	M. Lacombe indique ne jamais avoir communiqué avec ce propriétaire.
L'ajout d'une aire d'attente, comme proposé, constituerait une bonne amélioration. Le matin, il y a beaucoup de congestion routière sur la route 143.	M. Lacombe indique que ces commentaires sont également ressortis pendant la journée portes ouvertes.
Est-ce que l'accès au site se fait via la route Caya?	M. Lacombe répond que oui.
C'est la consigne que vous leur donnez. Il y a toutefois encore des camions qui empruntent un autre chemin.	M. Lamothe indique qu'il s'agit surtout de camions locaux.
Il y a de gros camions de 53 pieds qui repartent vers le nord.	M. Mercier indique que certains camions se dirigent en ville pour travailler localement, mais qu'il y a également des « tricheurs » et que ceux-ci sont avisés.
C'est une excellente idée d'aménager la nouvelle entrée en diagonale pour dissimuler le poste de pesée.	
Oui, c'est un bon design.	

Ne pourriez-vous pas faire en sorte que les M. Mercier indique que le nettoyage des camions soient nettoyés à la sortie du site? camions fait partie des points soulevés pendant les portes ouvertes, et que plusieurs systèmes existent à cet effet. Cela fait partie des éléments présentement analysés par WM pour être intégrés à la nouvelle entrée, et ce, afin de s'assurer de limiter la saleté occasionnée par le camionnage. Il y a actuellement de grosses cloches jaunes M. Mercier explique que ces systèmes sont en béton le long de la rue Gagnon, que WM installés à d'autres endroits dans la a installées. Cela a aidé au niveau des compagnie, ce qui permet d'avoir de trainées de boue laissées par les camions. l'expérience sur ce qui fonctionne bien ou Cela dit, puisque la zone actuellement en non. exploitation est près du Club, les camions n'ont pas le temps de se nettoyer avant de passer ici. Cela dépend de la région aussi. Il n'y a peutêtre pas autant de boue au Texas, où le siège social de WM est situé. C'est certain qu'il y a des moments où il y a Mercier explique qu'en cas de plus de boue (au printemps, par exemple). problématique au niveau de la propreté des routes, la pratique habituelle consiste à faire venir le camion-balai de façon plus régulière, ce qui peut toutefois être plus difficile à réaliser les jours où le sol est glissant. Cela dit, WM prend bonne note de ce commentaire et en période estivale, d'ici la relocalisation de l'entrée, l'entreprise s'assurera de passer plus fréquemment. Là où je réside, le camionnage soulève M. Mercier indique qu'il a été mentionné beaucoup de poussières. lors des portes ouvertes que les poussières constituent le seul indicateur de la présence d'un lieu d'enfouissement à cet endroit. Après la relocalisation de la balance, M. Mercier indique qu'il n'y aura plus de planifiez-vous fermer complètement trafic lourd à cet endroit, mais que des l'entrée actuelle? employés pourraient peut-être l'utiliser. Est-ce que l'entrée de la rue Gagnon M. Mercier indique que l'équipe de WM pourrait servir aux camions de livraison vers n'en est pas rendue à statuer sur ces détails. les serres, ou ces camions emprunteraient Cela fera partie des considérations. également la nouvelle entrée?

Souvent, les camions à destination des serres Demers arrivent au poste d'entrée avant les heures d'ouvertures et les chauffeurs les laissent fonctionner, probablement parce qu'ils sont réfrigérés. M. Craft souligne qu'un participant souhaitait également parler de la rue Gagnon et demande des précisions à ce sujet.

Si ces camions continuent à utiliser l'entrée actuelle, la relocalisation de la balance constituera une amélioration, mais le bruit continuera à être une nuisance.

Sur la rue Gagnon, en période estivale, il y a de la poussière et de la boue. En moto, cela peut être glissant, et pose des enjeux de sécurité.

Concernant les déchets, je sais que vous faites des nettoyages fréquents et il n'y a pas de problème.

Vous avez vendu un terrain. Je crois que vous étiez censés aménager un chemin à cet endroit?

M. Mercier indique qu'il n'en est pas certain, mais que le terrain a été vendu à un particulier, et ce, il y a 7 ou 8 ans.

#### **ACTIONS DE SUIVI:**

- Installer une signalisation sur la propriété de WM, juste avant la sortie des camions, afin de rappeler l'interdiction d'utiliser les freins Jacob
- Vérifier si le trou à l'avant de la balance entraîne des nuisances sonores
- D'ici la relocalisation de la balance, si elle a lieu, augmenter la fréquence de passage du camion-balai en période estivale
- Évaluer la faisabilité d'inclure un système de nettoyage des camions au design de la nouvelle entrée

#### 4.2 BRUIT

L'équipe de WM indique qu'en 2018, les alarmes de recul de la machinerie lourde ont été modifiées afin de réduire les nuisances sonores pour le voisinage. Les commentaires reçus lors des portes ouvertes sont présentés, et WM souligne que la relocalisation de l'entrée du site contribuera également à réduire le bruit perçu au Club du Faisan.

Question ou commentaire	Réponse par WM
La machinerie lourde opère maintenant à côté du Club, donc les alarmes étaient près de nous.	M. Mercier explique que les opérations ont récemment eu lieu plus près du Club que jamais. Les opérations futures, notamment sur la phase 3B si elle est autorisée, s'en éloigneront (WM devra toutefois revenir ponctuellement pour profiler le terrain et effectuer les travaux finaux).
Les nouvelles alarmes de recul ont permis de régler la problématique.	
La règlementation ne vous empêchait-elle pas de procéder à la modification des alarmes de recul?	M. Mercier explique que des tests avaient été réalisés 7 ou 8 ans auparavant et qu'à ce moment, les équipements disponibles n'étaient pas tout à fait à point en termes de sécurité. Aujourd'hui, les équipements sont conformes et sécuritaires.
Même s'il n'y a pas de bruits d'alarmes?	M. Mercier indique que les camions sont encore dotés d'alarmes de recul, mais que leur bruit est différent : il est encore perceptible de près, mais se perd davantage avec la distance.
Ces bruits sont perceptibles de loin, mais ce n'est pas strident.	M. Mercier confirme.
Est-ce que ces alarmes sont approuvées par la CNESST?	M. Mercier confirme que oui.
Que se produira-t-il si la phase 3B est refusée?	M. Mercier indique que le site fermera.
Est-ce que WM restera propriétaire du site afin d'en assurer l'entretien?	M. Mercier explique qu'en effet, WM sera responsable du site après sa fermeture (pour la gestion des biogaz, par exemple).
Est-ce pour une période indéterminée?	M. Mercier répond que WM a une équipe spécialisée dans la gestion des sites fermés et que c'est elle qui assurera la gestion du LET de Drummondville après sa fermeture, plus précisément au niveau des biogaz et du lixiviat (dont la quantité diminuera avec les années).

Y a-t-il une fiducie pour cela?	M. Mercier confirme qu'un fonds, géré par le gouvernement, est alimenté pour s'assurer que les sommes nécessaires sont disponibles pour assurer l'entretien du site pour une période d'environ 30 ans après sa fermeture. À cet effet, un montant est mis de côté pour chaque tonne entrant au site.
Est-ce que c'est le gouvernement qui assurera la gestion post-fermeture?	M. Mercier indique qu'une fois le site fermé, le fonds sera géré par le ministère, mais que c'est WM qui sera responsable d'assurer les suivis.
C'est vous qui avez les connaissances. Avez-vous un plan B si la phase 3B n'est pas autorisée?	M. Mercier répond que non, il n'y a pas de plan B.
Quelle sera la durée de vie du biogaz si le site devait fermer?	M. Mercier répond que les matières résiduelles reçues aujourd'hui produiront du biogaz pendant une vingtaine d'années. La courbe de biogaz généré atteindra un plafond après 15 ans et, ensuite, elle redescendra.
La phase 1 ne génère donc plus une quantité importante de biogaz?	M. Mercier confirme qu'elle en génère de moins en moins, et que ce sont les cellules des dernières années qui en génèrent le plus.
Pourquoi Drummondville n'achemine plus ses matières résiduelles au site?	M. Mercier indique qu'il s'agit de décisions prises par la Ville et que WM n'a pas de pouvoir à cet effet.
Nous avons pourtant un lieu d'enfouissement sur notre territoire!	
La Ville a agi stratégiquement. Le contrat venait à échéance en janvier et ils ne voulaient pas se retrouver sans site. Ils ont donc demandé des soumissions et c'est Gesterra qui a obtenu le contrat, qui est d'une durée de 5 ans.	M. Dussault précise que l'entente entre la Ville et Gesterra était une entente de gré- à-gré. Si la Ville avait publié un appel d'offres, WM aurait présenté une soumission, mais l'entreprise n'a pas été sollicitée.

La Ville ne vous a pas sollicités?	M. Dussault confirme que non.  M. Craft ajoute que les élus seront les meilleures personnes pour répondre aux questions sur les décisions qu'ils ont prises.
C'est tout de même un peu curieux.	

#### 4.3 ODEURS

L'équipe de WM présente les mesures de prévention appliquées afin de réduire les nuisances d'odeurs causées par les activités au site. Elle souligne que des épisodes d'odeurs ont eu lieu à l'été 2019, en lien avec des travaux qui devaient être réalisés mais qui sont maintenant terminés. Les citoyens ont toutefois la possibilité de s'inscrire à des alertes par courriel pour être avisés lors de travaux susceptibles de générer des odeurs (ou du bruit).

Question ou commentaire	Réponse par WM
Du lieu où je réside, ce sont surtout les odeurs des camions que je peux percevoir, lors de leur arrivée au site.	
L'été, ça sent le conteneur à déchets, surtout quand les vents sont dans notre direction. De plus, il y a toujours une odeur de biogaz.	M. Lacombe répond que non.
Vous dites que le neutralisant d'odeurs n'a pas d'odeur sucrée?	
Il y a des odeurs de biogaz été comme hiver. C'est moins pire l'été, mais c'est tout de même omniprésent.	M. Mercier précise qu'en hiver, le système de neutralisants d'odeurs n'est pas en fonction.
Lors des jours d'opérations, il peut arriver, si les vents viennent du nord, que nous percevions des odeurs du front de déchets. Les biogaz, quant à eux, ont une odeur de terre humide.	M. Lacombe indique qu'avec la phase 3B, les opérations seraient déplacées, mais également l'entrée du site, de sorte que les camions ne passeraient plus près du Club du Faisan.
Le scénario actuel, soit l'exploitation de la 3A, constitue le pire cas pour nous.	M. Dussault confirme que les opérations n'ont jamais été aussi près du Club.

Le déplacement des opérations réduirait les nuisances pour nous.

- M. Lacombe confirme.
- M. Dussault ajoute que si la phase 3B va de l'avant, le site actuel jouera le rôle d'une zone tampon ainsi que d'une butte de dissimulation pour le voisinage, autant pour les odeurs que pour le bruit.

J'ai déjà communiqué avec M. Dussault à cet effet, mais il est arrivé qu'il y ait une alerte odeurs en vigueur juste avant un long week-end. Lorsque le férié est un lundi, il arrive que nous prenions congé le vendredi, par exemple. J'espérais donc qu'il n'y aurait pas d'odeurs.

M. Dussault indique avoir pris bonne note de ce commentaire : WM tentera d'éviter les travaux pouvant occasionner des nuisances lors des longs week-ends.

Quand le vent provient du nord, nous percevons des odeurs, mais je ne ferai pas une plainte chaque fois. Au moins, nous sommes avisés.

Le système d'alertes odeurs fonctionne bien. Cela ne signifie pas que nous ne vivons pas de nuisances, mais au moins, nous savons pourquoi.

- M. Craft demande si les alertes sont toujours transmises par courriel ou si elles peuvent être communiquées par téléphone.
- M. Lacombe confirme qu'elles sont acheminées par courriel.

Il ajoute qu'habituellement, WM s'entend à l'avance avec l'entrepreneur sur la durée prévue des travaux afin d'en aviser le voisinage.

#### **ACTION DE SUIVI:**

 Dans la mesure du possible, éviter les travaux susceptibles de générer des odeurs ou du bruit lors des longues fins de semaine

#### 4.4 GESTION ET CONTRÔLE AU NIVEAU ENVIRONNEMENTAL

L'équipe de WM présente un survol de la gestion environnementale réalisée au site.

Question ou commentaire	Réponse par WM
Si vous agrandissez le site, est-ce que la capacité du système de traitement des eaux sera suffisante?	M. Lacombe répond que oui, puisque la même quantité de lixiviat continuera à être produite.
Même si la superficie totale était agrandie?	M. Lacombe répond que oui. En effet, le site est développé graduellement (une seule cellule est ouverte chaque année et le recouvrement final est réalisé presque la même année), de sorte qu'en bout de ligne, la superficie ouverte, qui reçoit les eaux, est toujours la même.
Si je comprends bien, les cellules dont le recouvrement final a été réalisé n'absorbent plus d'eau?	M. Lacombe confirme que le recouvrement final est imperméable, grâce à l'installation d'une membrane étanche sur le toit de la cellule.
J'ai déjà lu que la superficie des cellules actuelles est aujourd'hui moins importante que celles de l'époque.	
Les installations actuelles seront-elles suffisantes pour la gestion du biogaz?	M. Lacombe répond que oui, puisque les anciennes sections du site génèrent de moins en moins de biogaz avec le temps. WM est en mesure de réaliser des prévisions sur l'évolution des quantités qui seront générées, et donc de confirmer que les installations actuelles seront suffisantes.
Avec les années, est-ce que les cellules vont s'affaisser?	M. Lacombe confirme que oui, jusqu'à un certain point : au début, les matières organiques se dégraderont et généreront des biogaz, ce qui entraînera un certain affaissement, et ce, jusqu'à ce que les cellules ne contiennent plus que de la matière inerte.
La phase 2 s'est affaissée. Je pense que cet affaissement est de l'ordre d'un mètre par année.	M. Lacombe répond que le tassement n'est pas uniforme, mais qu'il peut en effet représenter jusqu'à un mètre par année.

Sera-t-il possible, un jour, de construire des bâtiments sur le site?	M. Lacombe indique que non.
Au fil du temps, avez-vous observé des changements dans la qualité de la nappe phréatique?	M. Lacombe répond que la qualité de la
	nappe phréatique est stable.  D'ailleurs, en plus des puits d'échantillonnage requis par le ministère, WM échantillonne, sur une base volontaire, les puits artésiens privés le long du boulevard Allard.
	De plus, le puits d'une résidence située sur le boulevard Mercure, en amont hydraulique du site, est aussi échantillonné et il sert de puits témoin (sachant que les eaux s'écoulent en direction de la rivière).
Quels sont les résultats de ces échantillonnages? Est-ce qu'on y voit une contamination?	M. Lacombe confirme l'absence de détérioration de la qualité des eaux souterraines autour du site.
	Il ajoute que des données sont collectées depuis 1998-1999 et qu'elles sont compilées dans une base de données, ce qui permet d'évaluer s'il y a eu un changement dans la qualité de la nappe (ce qui n'est pas le cas).
	Il réfère les participants aux comptes rendus du comité de vigilance, qui font état chaque année des résultats des campagnes d'échantillonnages.
J'imagine que la fréquence de ces suivis est imposée par le gouvernement?	M. Lacombe confirme que oui et indique que cette fréquence est de trois fois par année.

Auparavant, les cellules ne comportaient M. Lacombe répond que des échantillons pas de membranes. J'imagine qu'elles sont prélevés dans le secteur de l'ancien étaient alors aménagées sur un fonds site, comme pour l'ensemble de la d'argile, mais ce sont ces cellules qui propriété. De plus, la phase 1 ainsi qu'une comportent le plus de risques. partie de la phase 2 du site sont ceinturés par un mur étanche, constitué d'argile et de bentonite, d'une profondeur moyenne de 60 pieds. M. Craft ajoute que chaque année, la deuxième rencontre du Comité porte sur les suivis de l'eau. Les comptes rendus sont disponibles sur le site Internet. Est-ce dans vos projets d'agrandir la M. Lacombe explique qu'en 2010, au centrale électrique? Si les torchères moment du projet de centrale, la phase 3A n'avait pas encore été autorisée, de sorte fonctionnent, cela signifie qu'il y a un potentiel perdu de production d'électricité. qu'il n'était pas possible de l'inclure dans le contrat avec Hydro-Québec. agrandissement de la centrale nécessiterait une volonté politique en ce sens ainsi que de rouvrir cette entente, et il n'y a jamais eu de discussions à cet effet. C'est dommage. M. Lacombe indique que WM s'intéresse à d'autres avenues afin de valoriser la part restante du biogaz généré par le site. Hydro-Québec ne souhaite pas rouvrir M. Dussault explique qu'il n'est pas possible l'entente? d'agrandir la centrale électrique. Cela dit, il réitère la volonté de WM de valoriser l'ensemble du biogaz capté au site et indique que des démarches ont été entreprises en ce sens. Il précise qu'il sera toutefois toujours nécessaire de conserver les torchères sur la propriété afin qu'elles puissent servir en dernier recours, tel qu'exigé par le règlement. *Vous pourriez peut-être implanter une* M. Dussault explique que plusieurs options autre industrie, comme les serres. sont présentement analysées par WM afin de valoriser 100 % du biogaz capté, mais qu'il est prématuré de présenter celles-ci à ce stade. Il ajoute que le biogaz non valorisé constitue également une perte financière pour WM.

Quelle forme a le biogaz, est-ce un liquide?	M. Lacombe indique qu'il s'agit du gaz composé approximativement à 50 % de méthane et à 50 % de gaz carbonique. Il est généré par la décomposition des matières organiques.
Est-ce possible de l'entreposer?	M. Lacombe répond que non.
Les cultivateurs en auraient eu besoin.	M. Lacombe explique qu'en effet, il aurait été possible de développer de très beaux projets si le biogaz pouvait être compressé et transporté, mais cette technologie n'existe pas.
À votre avis, est-ce que la phase 3B sera autorisée?	M. Dussault répond qu'une demande a été déposée auprès du ministère et que WM s'attend à recevoir une série de questions au sujet du projet. Sur le plan technique, WM n'a pas d'inquiétudes, et considère que le besoin pour la poursuite des opérations d'enfouissement est bien démontré: par exemple, malgré les politiques publiques qui visent à détourner un maximum de déchets de l'enfouissement, le plus récent bilan de Recyc-Québec démontre que la quantité de matières enfouies a recommencé à augmenter après quelques années de réduction. La croissance démographique est également à considérer. Cela dit, il ne peut présumer de la décision des autorités politiques.
Est-ce que ces autorisations sont délivrées par le gouvernement provincial?	M. Dussault confirme que oui.

Sachant que nous percevons des odeurs, je suppose qu'il y a un certain pourcentage du biogaz qui n'est pas capté et qui s'échappe dans l'air. Est-ce bien le cas? Le cas échéant, avez-vous des projets afin de capter l'ensemble du biogaz?

M. Lacombe explique qu'il n'est pas possible de capter 100 % du biogaz : en effet, pendant les opérations d'enfouissement, les matières sont recouvertes au terme de chaque journée, mais ce recouvrement n'est pas complètement étanche. Afin de maximiser le captage, WM aménage toutefois des tranchées horizontales au fur et à mesure que les matières sont enfouies, de façon à ce que les biogaz soient captés dès qu'ils commencent à être générés (environ 6 mois plus tard). Par ailleurs, pour la phase 3A, le recouvrement final a été réalisé avec une géomembrane, ce qui permet de capter 95 % des biogaz : cela dit, la phase 2 avait été recouverte avec de l'argile, qui peut fissurer avec le temps et nécessite donc des interventions ponctuelles.

Afin d'aider WM à identifier d'éventuelles problématiques, l'entreprise possède un détecteur de méthane jumelé à un GPS. Un suivi des concentrations de méthane en surface est réalisé au moins trois fois par année, tel que requis par la règlementation, mais ces suivis sont également un outil pour WM. Il est arrivé, par exemple, que de nouveaux puits soient forés à la suite de ces tests.

Si j'ai bien compris, la phase 3B aurait une durée de vie de 30 ans?

M. Lacombe indique que la durée de vie estimée de la phase 3B est de 23 ans d'opérations. Le fonds de post-fermeture, quant à lui, permet de rassembler les sommes nécessaires pour assurer les suivis environnementaux au site pendant 30 ans après sa fermeture.

M. Dussault ajoute que, pour résumer, si la phase 3B va de l'avant, un suivi environnemental se poursuivra au moins pendant les 50 prochaines années.

#### 4.5 AUTRES PRÉOCCUPATIONS

Puis, l'équipe de WM demande si les participants ont d'autres préoccupations à partager.

Question ou commentaire	Réponse par WM
Pour ma part, il y a la pollution lumineuse générée par les serres. Je suis conscient qu'il s'agit de l'un de vos clients, mais y aurait-il une façon d'améliorer la situation? Il arrive que ce soit assez tôt le matin et cela perturbe un peu mon sommeil. De plus, ce n'est pas du tout naturel.  Est-ce que les volets sont utilisés pour masquer la lumière?	M. Mercier indique qu'il s'agit là de questions auxquelles pourrait répondre l'équipe des serres Demers, mais qu'il y a une complexité technique associée à la gestion de la luminosité (la durée de la luminosité doit être ajustée pour optimiser la croissance des plants, et les volets permettent également de contrôler la température).
Nous voyons cette lumière à partir du boulevard Allard.	M. Mercier confirme avoir connaissance de cette lumière.
	M. Craft demande s'il serait possible pour WM de réaliser un suivi auprès des serres.
Mon inquiétude concerne aussi l'impact de cette pollution lumineuse sur la faune et la flore. Par ailleurs, je ne suis pas un adepte d'astronomie, mais il y a peut-être des insatisfactions à cet effet également.	
Au Club, nous avons souvent des coupures de courant. Est-ce lié à des activités de maintenance à la centrale?	M. Mercier indique que ces pannes ne sont pas causées par les opérations à la centrale.
Lors de la visite de site, le mécanicien de la centrale a mentionné que ces pannes lui causaient également des problèmes. Avez- vous effectué un suivi auprès d'Hydro- Québec?	M. Mercier indique qu'il faudrait faire la vérification, mais qu'Hydro-Québec est certainement au fait de la situation.  M. Lacombe ajoute que WM se renseignera auprès du délégué commercial, et souligne que les résidents du Club peuvent communiquer les détails sur les pannes à WM afin qu'ils les relaient auprès d'Hydro-Québec, sachant que cette problématique a un impact sur WM également.

L'an passé, un bris d'équipement a causé un survoltage très dangereux : j'ai failli être victime d'un incendie, plusieurs personnes ont été touchées. Hydro-Québec est au courant qu'il y a une problématique, mais je me demandais si vous aviez eu un suivi à cet égard.

M. Lacombe demande depuis combien de temps dure la problématique.

#### Cela fait plus d'un an.

Cela fait longtemps qu'il y a des coupures de courant, mais cela semble maintenant plus fréquent. Je me suis dit que vous aviez peutêtre de l'information à ce sujet.

- M. Craft suggère de confirmer auprès d'Hydro-Québec que les coupures ne sont pas reliées à la présence de la centrale.
- M. Lacombe ajoute que, d'après son expérience, les équipes d'Hydro-Québec devraient être en mesure d'identifier la cause des coupures et éventuellement de régler la situation. Cela a d'ailleurs été le cas il y a une dizaine d'années, alors que l'absence d'entretien de branches d'arbres le long de la route 143 posait problème.

#### Cet entretien a été réalisé cet été.

Pour ce qui est du suivi auprès d'Hydro-Québec, WM a plus de pouvoir que nous.

Sachant que les normes à cet effet sont assez strictes, serait-il possible d'obtenir une accréditation de culture biologique à proximité du site, malgré les gaz et les odeurs?

M. Dussault explique que des vérifications ont été entamées après que cette question ait été posée lors des portes ouvertes. Les constats préliminaires indiquent qu'il serait possible d'obtenir cette accréditation, mais les vérifications se poursuivront.

Est-ce que le produit utilisé dans le système de neutralisants d'odeurs peut avoir un impact s'il retombe dans la terre? M. Lacombe indique que l'utilisation de ce produit a nécessité l'obtention d'un certificat d'autorisation, et donc une démonstration qu'il n'a pas d'impact sur l'environnement. Aucun autre produit n'est utilisé pour neutraliser les odeurs que celui ayant été autorisé.

#### **ACTIONS DE SUIVI:**

- Effectuer un suivi auprès des serres Demers concernant la possibilité de réduire la pollution lumineuse occasionnée par leurs activités
- Effectuer un suivi auprès du délégué commercial d'Hydro-Québec concernant les coupures de courant fréquentes dans le secteur du LET et du Club du Faisan
- Poursuivre les vérifications à savoir s'il serait possible d'obtenir une accréditation de culture biologique à proximité du site

#### 5 Projet de phase 3B

L'équipe de WM présente un résumé du projet de phase 3B.

Question ou commentaire	Réponse par WM
Est-ce qu'un milieu humide est l'équivalent d'une tourbière?	M. Lacombe indique qu'un petit secteur de la phase 3B constitue une tourbière, mais que la vaste majorité du milieu humide est un marécage arborescent, soit de l'érable rouge.
	M. Dussault précise que la définition d'un milieu humide aux yeux du ministère a été modifiée récemment: maintenant, l'identification des milieux humides se fait par la réalisation d'inventaires par des biologistes qui arpentent la propriété, à l'aide d'un questionnaire.
	Une compensation sera réalisée pour les milieux humides située sur la zone, mais sa forme reste à définir : en effet, WM souhaite privilégier la mise en place d'un projet local plutôt qu'une compensation financière au ministère.
Pour notre région, ce n'est pas intéressant si ce n'est pas un projet local qui est développé, cela sera seulement une perte de milieux humides.	M. Dussault indique que le scénario d'une compensation financière au ministère pourrait, au final, résulter en un projet local, mais WM préfère éviter tout intermédiaire pour s'assurer que les retombées soient locales. Des organismes locaux sont d'ailleurs rencontrés en lien avec ce projet.

#### 6 VISION ET PROJETS FUTURS

L'équipe de WM présente sa vision pour le développement futur de la propriété, soit :

- le maintien des projets et partenariats actuels avec le milieu
- le développement de nouveaux projets

En particulier, WM souhaite mettre la zone tampon le long du boulevard St-Joseph à la disposition de la communauté, et les suggestions du milieu pour des projets qui ne troubleraient pas la quiétude dans le voisinage sont les bienvenues.

Les questions suivantes sont ensuite formulées:

Question ou commentaire	Réponse par WM
, ,	M. Lacombe répond que oui, c'est l'objectif.
de la phase 3Å, j'imagine qu'il ne serait pas possible d'y aménager une plantation de saules?	M. Lacombe répond que cela pourrait être possible, en fonction de l'épaisseur de sol posée sur le dessus, mais qu'il faudrait en effet s'assurer que les racines ne transpercent pas les membranes.  M. Dussault ajoute que des intervenants du Jardin botanique sont impliqués dans le projet afin de faire ce genre de vérifications, et qu'ils évaluent notamment quels types de saules pourraient être utilisés.

#### 7 COMMUNICATIONS AVEC LE MILIEU

L'équipe de WM présente les moyens de communication actuels entre WM et le milieu et sollicite l'avis des participants sur ceux-ci. Il est également mentionné que des sièges sont disponibles pour le voisinage du site au Comité de vigilance : les personnes intéressées sont invitées à laisser leurs coordonnées en fin de rencontre.

Question ou commentaire	Réponse par WM
Votre journée portes ouvertes a eu une grande valeur ajoutée. J'ai invité des gens à cet événement et ils m'ont mentionné que ça avait changé leur perception.	

Il est certain qu'avec un lieu d'enfouissement aussi bien organisé, une journée portes ouvertes est rassurante pour la population.	M. Dussault demande s'il y aurait un intérêt pour une visite de site chaque année.
Peut-être pas chaque année, plutôt chaque deux ou trois ans.	
Peut-être chaque année, puisque c'est l'occasion pour nous de constater la progression des opérations.	M. Dussault demande des précisions sur le meilleur véhicule pour communiquer avec les voisins.
C'est bien de communiquer par courriel, mais ce n'est pas tous les gens qui ont une adresse électronique.	
C'est bien de procéder par lettre.	
·	
(Il semble y avoir un accord parmi les personnes présentes à cet effet.)	
C'est peut-être pour ça que les gens de la ville ne sont pas au courant qu'il y a des visites de site.	M. Dussault explique que WM utilise les journaux locaux, notamment via des publicités, quand elle veut rejoindre plus largement la population. Lorsque WM souhaite communiquer spécifiquement avec les voisins, il note que ceux-ci apprécient les lettres et les courriels. Puis, il demande si les voisins souhaiteraient des rencontres plus régulières.
Je n'ai pas appris beaucoup ce soir puisque j'avais participé aux portes ouvertes. Je ne verrais donc pas l'utilité d'assister à une rencontre avant un moment. Cela pourrait toutefois être utile si le projet est autorisé.	
Avez-vous comptabilisé le nombre de participants à la journée portes ouvertes?	M. Dussault répond que oui, 168 personnes ont participé. D'ailleurs, l'équipe de Transfert était sur place pour noter les questions et préoccupations. Une bonne partie des personnes présentes ont également rempli un questionnaire pour donner leurs commentaires sur l'activité.

Y avait-il plus de participants lors des premières années?	M. Dussault répond qu'entre 100 et 150 personnes étaient présentes lors des premières visites du site. Plusieurs visites ont été organisées au moment du référendum de 2013, et, à ce moment, environ 2000 personnes ont visité le site. Depuis, aucune visite n'avait été organisée.
J'ai préféré ma visite d'octobre dernier à celle que j'avais faite en 2013 : nous avons vraiment pris le temps de visiter la propriété et il y avait de bonnes explications.	
La dernière fois, nous n'avions pas vu le réacteur biologique séquentiel (RBS), alors que cette fois-ci, nous avons pu entrer dans les locaux et interagir avec la technicienne. C'était vraiment bien.	
160 personnes sur l'ensemble de Drummondville, ce n'est pas une participation énorme. C'est certain que si une personne a déjà visité le site, il y a peutêtre moins d'intérêt pour une deuxième visite. Peut-être que les écoles et secondaires pourraient être ciblées, afin de sensibiliser les élèves à la gestion des déchets?	
Pour le Club du Faisan, je crois qu'il serait bien de tenir des rencontres ciblées.	
Le peu de participation, c'est parce que ça va bien.	
Nous avons été bien informés lors de la dernière visite de site, aussi.	
S'il y a d'autres rencontres, je trouve intéressant d'être tenu informé. En tant que voisins directs, les activités du LET ont plus d'impact sur nous.	M. Dussault indique que c'est pour cette raison qu'une rencontre dédiée a été prévue.
C'était une très bonne idée.	M. Lacombe incite les participants à venir rencontrer l'équipe au site, en cas de besoin.

Pour parler à l'équipe, est-ce qu'on se présente directement au poste de pesée?	M. Lacombe répond que oui.
Avant, nous venions porter nos déchets au site, mais cela coûte maintenant plus cher.	M. Mercier indique que cela est dû à une entente avec la Ville s'étant terminée en janvier 2019 (alors que celle-ci a opté pour l'enfouissement à un autre site).
Les voisins du site pourraient avoir droit à un tarif préférentiel.	M. Dussault répond que oui, cela pourrait être possible.
Nous ne nous réjouissons pas de résider à côté d'un site, mais sommes conscients qu'il faut enfouir les matières en quelque part, et avec les rencontres et visites, nous sommes rassurés. De plus, je constate que vous avez bien tenu compte de nos préoccupations et que vous faites bien votre travail.  Cela dit, si nous pouvions avoir une compensation, ce serait apprécié.	
Je suis du même avis. Le site est bien organisé et je n'ai pas vraiment d'inquiétudes au niveau environnemental, mais il n'y a aucun bénéfice pour les résidents de Drummondville. Si nous pouvions avoir un tarif préférentiel pour l'enfouissement, lorsque nous faisons de la démolition chez nous par exemple, cela nous ferait un bénéfice.	
Est-ce que nous pouvons venir porter les bardeaux d'asphalte ici? Ils ne les prennent plus à l'écocentre.	En ce qui concerne les bardeaux d'asphalte, M. Mercier confirme que oui. M. Dussault ajoute que WM réfléchira à un mécanisme pour l'application de ce tarif
	préférentiel, et souligne que cette demande est tout à fait compréhensible.
Cela nous fait loin pour aller porter des matières résiduelles en ville.	
Nous pourrions aussi avoir des tomates de M. Demers!	

Lors de la visite de site, il y a des gens qui ont M. Mercier explique qu'en 2012-2013, il était possible d'accéder aux serres. été déçus de ne pas avoir pu visiter les Aujourd'hui, en raison des risques de serres. contamination, les serres Demers sont complètement isolées. En 2013, il y avait des projets prévus : M. Dussault confirme que ces projets implantation d'un écocentre, recyclage de avaient été présentés mais qu'après un matériaux secs, compostage. Je comprends changement d'administration à la Ville de que ces projets ne sont plus en viqueur? Drummondville, qui aurait été la principale cliente, il ne semblait plus y avoir d'intérêt pour ces projets. Si la phase 3B était autorisée et que la Ville décidait de revenir enfouir ses matières au site, ces projets pourraient être reconsidérés. À quel moment vous attendez-vous à M. Dussault répond que WM espère obtenir obtenir une réponse à savoir si la phase 3B une réponse vers la mi-2020. Les études est autorisée? mises à jour ont été acheminées au ministère en octobre, et des dizaines d'experts du ministère analyseront le tout afin de revenir avec des questions et commentaires. Ce processus de questions et de réponses se poursuivra jusqu'à satisfaction du ministère. Ensuite, WM fera une demande de certificat d'autorisation à la direction régionale du ministère. Est-ce seulement un processus entre WM et M. Dussault indique que WM est d'avis qu'il le ministère, ou le référendum a encore une s'agit d'un processus provincial, tandis que incidence? les individus ayant amené la cause devant les tribunaux considèrent que la Ville a un droit de regard. WM ne peut présumer du verdict, mais s'attend à une décision sous peu. Une décision à savoir si le référendum a un M. Dussault explique que la cause consiste à déterminer si un référendum est poids? applicable dans un processus d'agrandissement de lieu d'enfouissement. Si la réponse était négative, pourriez-vous M. Dussault répond que si le gouvernement avoir un recours? refuse d'autoriser le projet, il s'agit de la fin des discussions. Cela dit, WM juge que ce projet est justifié, c'est-à-dire qu'un lieu d'enfouissement est encore nécessaire s'il est bien géré.

Vous avez encore de l'espace sur votre propriété, aussi.

M. Dussault confirme.

Si j'ai bien compris, vous n'avez pas besoin de repasser par le processus du BAPE, puisque les audiences de 2012 portaient notamment sur la phase 3B? M. Dussault confirme que la demande déposée à l'époque portait à la fois sur les phases 3A et 3B, et que l'ensemble du projet avait alors été étudié. Le ministère avait autorisé la phase 3A et décrété qu'une décision subséquente serait prise pour la 3B. Bref, il n'y pas d'audiences prévues pour la 3B. Cela dit, en déposant la nouvelle demande d'autorisation le 2 octobre dernier, WM a dû mettre à jour certaines études, et s'attend à ce que le ministère lui demande des précisions sur ces études.

#### Combien d'individus employez-vous au site?

M. Dussault indique que cela varie entre 30 et 40, en incluant les techniques et les employés à la centrale électrique. Par ailleurs, environ 90 personnes travaillent aux serres Demers. Finalement, WM emploie également des sous-traitants.

Bref, le site emploie une centaine de personnes, en plus des employés des serres.

#### Cela fait beaucoup de gens!

Je sais qu'aux États-Unis, WM a des activités diversifiées, incluant des centres de tri et des installations pour le recyclage. Au Québec, nos centres de tri ont du mal à se moderniser. Est-ce que vous pourriez envisager, dans le futur, mettre à profit cette expertise au Québec?

M. Dussault répond que WM est le plus grand récupérateur de matières recyclables en Amérique du Nord. À titre d'illustration, l'année précédente, WM a recyclé 15 millions de tonnes de matières, ce qui correspond à 15 fois les matières recyclées au Québec.

WM possède un centre de tri à Laval, qui a fait l'objet d'un incendie en 2018, mais qui a été reconstruit.

WM est à l'affut des opportunités d'affaires, mais il y a présentement suffisamment de centres de tri pour répondre au besoin. Le centre de tri de Laval, par exemple, sera dédié aux ICI. Bref, WM souhaite agir en complémentarité avec les services existants en répondant à un besoin qui, dans ce casci, est l'enfouissement.

Cela répond bien à ma question.	M. Lacombe ajoute que WM possède une expertise dans tous les secteurs de la gestion des matières résiduelles, mais il doit y avoir un besoin.
Je sais que l'industrie du recyclage ne va pas très bien, alors que je croyais qu'il pourrait y avoir des opportunités pour vous. La demande pour la zone 3A s'étend sur 20 ans, c'est long, je constate que nous sommes loin du zéro déchets!	
Si la phase 3B est acceptée, allez-vous continuer à organiser des visites de site?	M. Mercier explique que les visites avaient cessé puisque WM avait constaté une diminution de l'intérêt, mais qu'en octobre, WM a pris note de l'engouement.
Ce serait une bonne idée d'organiser des visites pour les écoles.	M. Mercier précise que des visites sont déjà organisées avec les écoles (notamment avec le CFER et le programme du GARAF). Il ajoute que les résidents peuvent prendre rendez-vous avec le directeur des opérations au site, M. Marc-Olivier Lamothe, s'ils souhaitent réaliser une visite: l'équipe est fière de ses opérations et souhaite faire preuve de transparence, et il lui fera plaisir de faire visiter les lieux.
	M. Dussault incite les participants à communiquer avec WM en cas d'enjeux avec les opérations et assure que des rencontres peuvent être organisées au besoin. Il ajoute avoir pris note de la suggestion de tenir une rencontre avec le voisinage si la phase 3B est autorisée, et réitère que les résidents peuvent communiquer avec M. Lamothe au besoin, ce que celui-ci confirme.

#### **ACTIONS DE SUIVI :**

- Réfléchir à un mécanisme pour offrir un tarif préférentiel à l'enfouissement pour les voisins du site
- Tenir une rencontre ciblée avec le Club du Faisan après l'autorisation de la phase 3B, le cas échéant

#### 8 FIN DE LA RENCONTRE

M. Dussault conclut la rencontre en remerciant sincèrement les personnes présentes pour leur participation, en soulignant que les discussions ont été très enrichissantes et les questions, judicieuses. Puis, il souhaite, à tous et à toutes, de très joyeuses Fêtes.

La rencontre s'est terminée à 21 h 25.

Camille Montreuil Rapporteuse de la réunion





2

#### Objectifs de la présentation

- Présenter de l'information sur les activités actuelles et futures au CEED
- Échanger sur les préoccupations et suggestions des voisins immédiats du site, afin de les intégrer, dans la mesure du possible, au projet de phase 3B
- Revenir sur des questions et suggestions formulées lors de l'activité portes ouvertes du 26 octobre dernier



3

Page 3

Real MANAGEMENT PARTY PARTY MANAGEMENT PARTY PA

#### Déroulement proposé

- 1. Rappel des infrastructures et opérations
- 2. Préoccupations du voisinage en lien avec nos opérations actuelles
  - Notre compréhension de la situation
  - Échanges sur les pistes de solutions
- 3. Présentation du projet de phase 3B
- 4. Projets et partenariats avec le milieu
- 5. Communications avec le milieu

WW

Page 4

# Rappel des infrastructures et opérations Pass I







0



Préoccupations du voisinage en lien avec nos opérations actuelles

- Notre compréhension :
  - Entrée du site / circulation / état des routes
  - Bruit
  - Odeurs
  - Gestion environnementale
- Autres?

WM

Page 10

10

#### Entrée du site / circulation / état des routes

- Lors des portes ouvertes, commentaires portant sur :
  - Saleté du boulevard Saint-Joseph (poussières, boues, etc.)
  - Mauvais état de la route Caya
  - Sortie rapide de certains chauffeurs de la propriété, sans faire d'arrêts (enjeux de sécurité)
  - Demande d'une relocalisation de l'entrée du site



Page 11





Bruit

- Mesure mise en place au cours de la dernière année
- Modification des alarmes de recul de la machinerie lourde en 2018, à la suite d'un signalement
- Commentaires reçus lors des portes ouvertes
  - Bruit moins perceptible qu'avant
  - Bruit de claquage des portes arrières des camions après avoir déchargé
  - Bruit perçu en provenance de la balance, plus qu'avant
- Relocalisation de l'entrée des camions contribuerait également à diminuer l'impact sonore des activités



14

• Possibilité de mettre en place des mesures additionnelles au besoin (ex. aménagement de bermes)

#### **Odeurs**

- Mesures de prévention actuelles
- Système de neutralisant d'odeurs
- Politique auprès des entrepreneurs afin d'exiger que les travaux soient complétés le jour même
- Interventions réalisées à la suite de signalements : ajustements au recouvrement, dosage du système de neutralisant d'odeurs, etc.
- Épisodes d'odeurs à l'été 2019 :
- Causés par des travaux nécessaires au sud de la propriété et enfouissement à proximité



WM

15

#### **Nuisances**

- Mesures préventives lors de travaux susceptibles de générer des nuisances:
  - Possibilité de s'inscrire à une alerte courriel pour être avisé

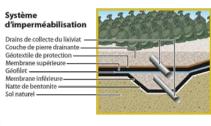
Formulaire d'inscription à l'alerte (site Internet du Comité de vigilance) RISQUES D'ODEURS / DE BRUITS: Inscrivez-vous à l'Alerte pour être informé des risques d'odeurs et de uits occasionnés par certains travaux

WV

16

#### Gestion environnementale: construction des cellules

 Système d'imperméabilisation performant et éprouvé au fond des cellules (5 couches de géosynthétiques) et sur le recouvrement final:



WV

Gestion environnementale du site - eaux

- Gestion des eaux usées (lixiviat), soit les eaux qui percolent à travers les déchets :
  - Pompées au fond des cellules imperméables
  - Acheminées à un système de traitement éprouvé sur le site (1er traitement) : permet de respecter les normes du ministère
  - Rejetées au système d'égout de la Ville, pour être traitées une seconde fois



#### Suivi de la qualité des eaux

- Suivi de la qualité des eaux réalisé à deux niveaux :
- Eaux de surface, qui ruissellent sur le site, mais n'ont pas été en contact avec les matières résiduelles : suivi hebdomadaire (avril à novembre), à 6 points d'échantillonnage
- Eaux souterraines : suivi réalisé trois fois par année, à 39 points d'échantillonnage
- Suivi réalisé hebdomadairement (avril à novembre) pour s'assurer de leur qualité (6 points d'échantillonnage)
- Les résultats sont :
  - Analysés par un laboratoire indépendant accrédité par le
  - Acheminés au ministère
  - Partagés avec le Comité de vigilance (comptes rendus





Gestion environnementale du site - biogaz

- Captés au fur et à mesure que les matières résiduelles sont mises en place
- Majeure partie valorisée, et ce, de quatre façons :
  - Production d'électricité grâce à une centrale électrique sur le site
  - Récupération d'énergie et transfert de chaleur à la plus importante serre de tomates au Québec
  - Alimentation en énergie du CFER
  - Chauffage de l'usine de traitement des eaux (RBS)
- Biogaz non valorisés sont brûlés par les torchères, tel que requis par le REIMR.



20

22



19

#### Suivi des émissions de méthane en surface

- Suivi réalisé trois fois par année, afin de vérifier si les concentrations en méthane (contenu dans le biogaz) à la surface du site dépassent les concentrations autorisées
- Résultats acheminés au ministère



WV

21

Gestion environnementale

- Opérations supervisées par le MELCC : inspections, rapports à remettre
  - Résultats des suivis partagés avec le Comité de vigilance et disponibles en ligne : vigilancewmst-nicephore.org
- Fonds de post-fermeture, pour assurer le suivi environnemental au moins 30 ans après la fin des opérations (fiducie au MELCC)





Autres préoccupations?

Projet de phase 3B





25 26

#### Phase 3B - En bref

- Superficie de 43 hectares
- 22 cellules d'enfouissement (aménagement progressif)
- Durée de vie estimée à environ 20 ans
- Poursuite des activités au rythme actuel
- Capacité de réception annuelle (430 000 tonnes) cohérente avec les besoins d'élimination



Impacts liés à la présence d'une nouvelle aire d'enfouissement

- Déboisement graduel (43 hectares)
- Perte de milieux humides (9,40 ha) et hydriques
- Mesures d'atténuation
- Souhait de développer un projet de compensation (rencontres en cours avec des organismes du milieu)
- Si pas possible : compensation en accord avec les exigences gouvernementales en vigueur



28

#### Vision et projets futurs

27

• Maintien des projets et partenariats actuels avec le milieu



#### Vision et projets futurs

- Souhait de poursuivre le développement de projets sur la propriété et dans la zone tampon le long du boulevard St-Joseph
  - Superficie de la zone tampon : douzaine d'hectares
  - Projets axés sur le développement durable





Comité de vigilance

- Comité de vigilance formé d'organismes et de citoyens :
  - Citoyens
  - Milieu municipal : MRC Drummond, Ville de Drummondville
  - Groupes environnementaux : COGESAF, CRECQ, Société ornithologique du Centre-du-Québec
  - Chambre de commerce de Drummondville
  - Union des producteurs agricoles
- 4 rencontres par année : eau, air, nuisances, etc.

#### Deux nouveaux membres

en provenance du Club du Faisan depuis l'activité portes ouvertes (Sièges toujours disponibles)

Comptes rendus et rapports annuels disponibles sur le site Internet du Comité :

http://www.vigilancewmst-nicephore.org/

32



- Plusieurs moyens pour nous joindre :
   Téléphone : 819 477-6609, poste 1
- Courriel: mlamoth1@wm.com
- En vous présentant directement à l'entrée du lieu d'enfouissement :
   25, rue Gagnon.

Autres canaux de communication avec le milieu

- Mise en ligne d'un site Internet pour informer le milieu : www.wm-drummondville.org.
- Possibilité de diffuser de l'information via les journaux locaux
- Possibilité de tenir plus fréquemment des journées portes ouvertes à l'avenir
- Votre avis?



34

33

Discussions

WV

Page 35